

– as we are ourselves, what things are we!

– Merely our own traitors.

(All's well that ends well)



DOSSIER AIMS 2013

DOSSIER Approches de la modernité

Chroniques Girondines

Illustration de couverture : Sans titre, Rothko (1968)

Responsable de la publication : Hervé Dumez

Équipe de rédaction : Caroline Mathieu - Colette Depeyre

Relectrice : Laure Amar

Secrétariat de rédaction et mise en forme : Michèle Breton

<http://lelibellio.com/>

ISSN 2268-1167



Sommaire

4

La rubrique du chercheur geek. Créer des sommaires automatiques
Cécile Chamaret

DOSSIER AIMS 2013

7

PREMIÈRE CONTROVERSE

Le rôle de la langue dans la recherche en management
Jean-François Chanlat & Raymond-Alain Thiétart

19

SECONDE CONTROVERSE

La normalisation des méthodes de recherche qualitatives :
menace ou opportunité
Charles-Clemens Rüling & Hervé Dumez

31

De nouvelles normes de rédaction des articles fondés sur des recherches qualitatives
Philippe Monin & Charles-Clemens Rüling

35

La stratégie de Limagrain
Présentation de Daniel Chéron
Notes prises par *Julie Bastianutti & Marie-Rachel Jacob*

DOSSIER APPROCHES DE LA MODERNITÉ

41

Qu'est-ce que commander ?
À propos de *Qu'est-ce que le commandement ?* de Giorgio Agamben
Hervé Dumez

47

Une anthropologie des Modernes
À propos de *Enquête sur les modes d'existence* de Bruno Latour
Hervé Dumez

57

Débat au CSO autour d'une anthropologie des Modernes
Julie Bastianutti

63

Auschwitz et la modernité
Hervé Dumez

69

Medoc

77

Amor de Iohn

Étrange dialogue, comme seul Shakespeare peut en imaginer. Mais sans doute est-ce en cela que nous sommes modernes : quand nous cherchons à être nous-mêmes, nous ne parvenons qu'à nous trahir nous-mêmes.

Ce numéro est composé de deux dossiers.

Le premier est consacré au congrès AIMS 2013 qui s'est tenu en juin à Clermont-Ferrand. Il comporte les comptes rendus des deux sessions controversées : l'une sur le choix de la langue scientifique entre Raymond-Alain Thiétart et Jean-François Chanlat ; l'autre sur la normalisation de la recherche qualitative, entre Charles-Clemens Rüling et Hervé Dumez, ainsi que le résumé de l'atelier méthodologique animé par Philippe Monin et Charles-Clemens Rüling et la présentation de la stratégie de Limagrain.

Le second dossier s'intéresse aux approches de la modernité, faisant état de deux livres : l'un d'Agamben, sur le commandement, et l'autre de Bruno Latour, sur les modes d'existence. Il s'interroge également sur le rapport entre Auschwitz et la modernité.

Deux chroniques, enfin, évoquent la Gironde, sa rive gauche avec ses merveilles spiritueuses, sa rive droite avec l'évocation de la figure spirituelle de Jaufré Rudel.

Hervé DUMEZ

La rubrique du chercheur geek

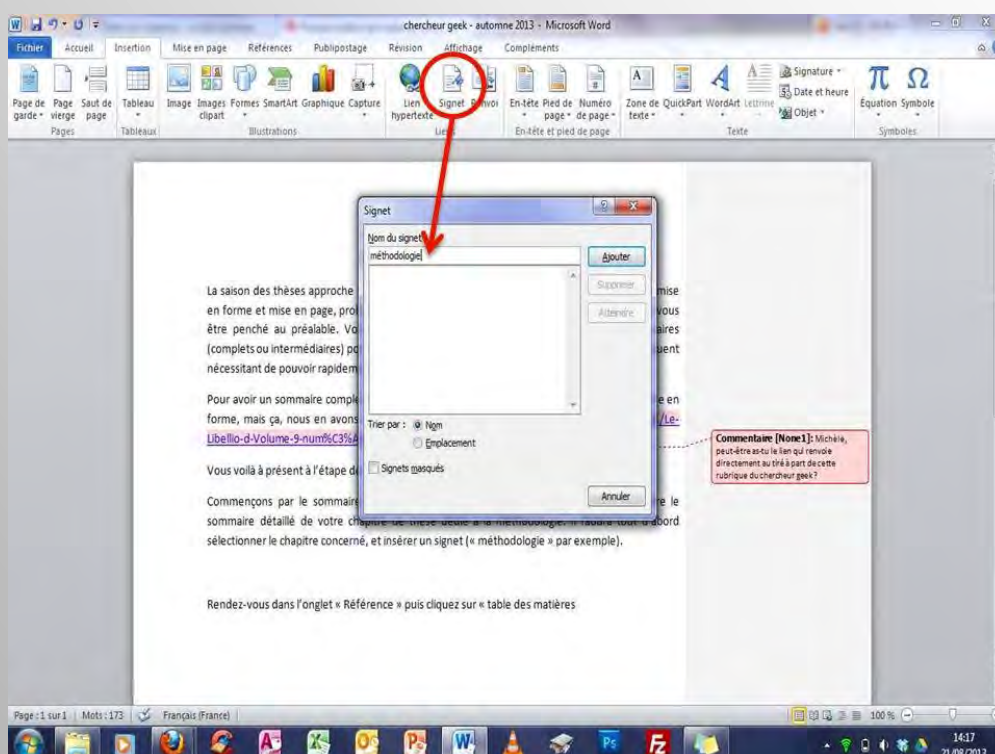
Créer des sommaires automatiques

La saison des thèses approche à grands pas, et avec elle son lot de nuits blanches dédiées à la mise en forme et mise en page, problèmes sur lesquels vous regretterez inévitablement de ne pas vous être penché(e) au préalable. Voici donc un rapide guide de survie pour réaliser des sommaires (complets ou intermédiaires) pour les thèses, rapports de recherche ou tout document conséquent nécessitant de pouvoir rapidement naviguer entre les différents points développés.

Pour avoir un sommaire complet, il faudra au préalable définir vos niveaux de titre et leur mise en forme, mais ça, nous en avons déjà parlé : <http://lelibellio.com/wp-content/uploads/2013/09/vol.-9-n%C2%B0-1-pages-35-36-Chamaret-C.-Bastianutti-J.-2013-La-rubrique...-Cr%C3%A9er-son-propre-mod%C3%A8le-de-document....pdf>

Vous voilà à présent à l'étape décisive, celle qui va faire apparaître vos sommaires.

Commençons par le sommaire intermédiaire. Vous souhaitez par exemple faire apparaître le sommaire détaillé de votre chapitre de thèse dédié à la méthodologie. Il faudra tout d'abord sélectionner le chapitre concerné, et insérer un signet (« méthodologie » par exemple).



Il faut ensuite vous rendre sur la page que vous souhaitez dédier au sommaire. Cliquez sur l'onglet « Référence » puis sur « table des matières ». À ce stade, vous disposez d'une table des matières complète et pas seulement relative au chapitre méthodologie. Il va falloir indiquer dans les codes de champ les options que vous désirez. Pour cela taper ALT+F9. Vous obtenez alors à la place de la table des matières un code de type : {TOC\o « 1-3 »\h\u}

{TOC\B « méthodologie \o « 1-3 »\h\u}

Fait apparaître le signet concerné

Fait apparaître les titres de niveau 1 à 3

Reste alors à changer les options dans le code.

Ainsi, si vous souhaitez faire apparaître un sommaire pour tout votre document mais seulement avec les titres de chapitre, vous remplacerez le code par : {TOC\o « 1-1 »\h\u} et rebasculerez enfin les codes de champ pour voir apparaître votre sommaire.

Bonne mise en page ! ■

Cécile Chamaret
 Université Paris Sorbonne Abu Dhabi / PREG-CRG, École polytechnique

Dossier :
AIMS 2013

En matière de discussion, j'appelle adversaires honorables ceux qui ne tiennent pas tant à « avoir raison » qu'à améliorer leur organisation d'esprit – qui préfèrent leur esprit à leur amour-propre.
(Valéry)

Ce dossier est consacré au congrès de l'AIMS qui s'est tenu du 9 au 12 juin 2013 à Clermont-Ferrand.

C'est à Lille, en 2012, que se tinrent les premières sessions de controverse organisées par l'AIMS. Le congrès de 2013 a repris l'idée et instauré ce qui apparaît désormais comme une tradition, quoique jeune.

La première session s'est tenue le 11 juin et a vu débattre Jean-François Chanlat (Dauphine) et Raymond-Alain Thiétart (ESSEC) autour de la question du rôle de la langue dans la recherche en management.

Le lendemain, Charles-Clemens Ruling et Hervé Dumez ont controversé sur la normalisation de la recherche qualitative.

Auparavant, s'était tenu un atelier méthodologique animé par Philippe Monin et Charles-Clemens Ruling consacré à la publication dans les revues américaines de travaux de recherche qualitative. Un résumé de cette session figure en annexe de la controverse.

Le dossier reprend enfin la conférence d'introduction du Congrès (9 juin) au cours de laquelle a été présentée la stratégie de Limagrain ■



Clermont-Ferrand
3 place du terrail

Défense de la langue française comme langue scientifique

Jean-François Chanlat
Université Paris-Dauphine

PREMIÈRE SESSION
CONTROVERSE –
LE RÔLE DE LA
LANGUE DANS LA
RECHERCHE EN
MANAGEMENT

Depuis un certain nombre d'années, nous assistons en France à des débats nourris et vigoureux autour de la langue de publication à privilégier dans le champ de la recherche en gestion, voire au-delà. Comme cette question du choix de la langue de publication est très importante pour ne pas dire essentielle dans l'évolution d'un champ scientifique, j'ai envoyé un texte à l'AIMS à ce sujet, lequel a entraîné cette session controverse autour de la langue de recherche. Le point de vue que je veux défendre ici part des principaux constats que nous pouvons faire aujourd'hui, présente les principaux enjeux des choix qui sont ou peuvent être faits en matière de langue de publication et se terminera sur les différents atouts que possède, selon moi, aujourd'hui, la langue française dans le champ de la recherche en gestion.

Quelques remarques préliminaires. La position soutenue ici est la suivante, et rejoint celle de Claude Hagège qui rappelait récemment ceci : « *Je ne me bats pas contre l'anglais ; je me bats pour la diversité. Un proverbe arménien résume merveilleusement ma pensée : “Autant tu connais de langues, autant de fois tu es un homme”* » (Hagège, 2012, p. 107). Cette position s'appuie également sur notre expérience à la fois personnelle et sociale qui nous a permis de vivre entre plusieurs univers intellectuels et linguistiques, nous a amené à être un passeur entre ces univers, tout en développant notre propre perspective depuis maintenant plus de vingt ans ; et enfin sur le fait que nous sommes à un moment de notre carrière où nous pouvons défendre une telle position ; nous faisons en effet partie des chercheurs libérés de cet impératif qui s'impose ou que certains veulent imposer aux plus jeunes de publier uniquement en anglais.

L'hégémonie de la pensée anglo-saxonne, pour ne pas dire américaine dans le monde de la gestion (catégories, institutions, classements, revues, agence etc.) a été mise en évidence par de nombreux travaux (Holland, 2002 ; Mangematin, 2004 ; Tietze, 2004 ; Tietze & Dick, 2009). Derrière cette dominance se cachent de nombreuses questions qui renvoient à la question d'une domination des points de vue politiques, sociaux, culturels et économiques, associés à la langue véhiculaire dominante (Mair, 2003 ; Meriläinen *et alii*, 2008 ; Hagège, 2012) : en l'occurrence ici ceux du monde anglo-américain. Cela est particulièrement observable dans le champ de la gestion où les débats sont nombreux autour de la question du lieu de production et des effets de domination, en particulier avec la montée de classements d'écoles et de revues de plus en plus rigides dans lesquels les institutions et les revues nord-américaines se taillent la part du lion. Ces discussions sont particulièrement vives en Europe (Organization Studies, 2010 ; Organization, 2011) où l'hégémonie américaine est questionnée y compris par les chercheurs britanniques (Grey, 2010 ; Willmott, 2011). Car derrière tout cela, se cachent des enjeux forts pour ne pas dire existentiels sur la manière de

voir le monde social et de produire de la connaissance à ce sujet dans le champ concerné.

Si nous reprenons le concept de champ de Bourdieu, nous pouvons affirmer sans aucun doute que le champ de la recherche en gestion est un champ social, c'est-à-dire un espace structuré, hiérarchisé, d'acteurs et de positions, qui se définit par des enjeux et des intérêts spécifiques ; ces derniers mobilisent des formes de capital variées (économique, culturel, social et symbolique), tout cela nécessitant par ailleurs un système de dispositions approprié par les acteurs, ce que Bourdieu désigne par *habitus*, afin de faire face aux règles du jeu en son sein, et ainsi occuper une place. Le champ de la recherche en gestion est bel et bien un champ de ce type. Comme le rappellent de nombreux auteurs, le champ de la recherche en gestion fait à la fois partie du champ des sciences sociales, et en cela, il a dû et doit encore lutter pour se faire reconnaître comme un champ scientifique à part entière, notamment en France par rapport aux économistes (David, Hatchuel & Laufer, 2008) et, en tant que champ spécifique, il est marqué par la domination qu'exerce le champ anglo-américain et les normes qu'il met en place. Par conséquent, comme l'ont remarqué de nombreux observateurs, selon les lieux où le chercheur se trouve, sa production sera plus ou moins prise en compte par le champ dominant nord-américain.

Üsdiken (2010) montre ainsi que le champ de la recherche en gestion se divise, entre trois espaces : le cœur qu'il associe aux États-Unis, ceux-ci étant depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale la source la plus influente en matière d'idées ; un second centre : le Royaume-Uni ; une semi-périphérie : l'Europe du Nord et de l'Ouest ; et une périphérie : l'Europe du Sud et de l'Est à laquelle nous pourrions ajouter les pays en développement ou émergents, ce que Üsdiken ne fait pas puisque son article porte essentiellement sur l'Europe élargie. Tout en occultant le caractère relativement autonome du champ de langue française, il insiste par ailleurs sur le fait que de nombreux champs européens, notamment les premiers nommés se distinguent du champ américain par leurs choix épistémologiques et sociaux. Mais cette résistance relative de certains champs dont fait partie le champ francophone, n'est pas observable partout, selon la même intensité, notamment dans les pays périphériques et semi-périphériques, voire au Royaume-Uni.

La résistance est d'autant plus sensible dans les pays dont la langue n'est pas l'anglais et où les revues les plus cotées sont systématiquement les revues de langue

anglaise, pour ne pas dire américaines, au détriment des revues en langues nationales. L'établissement de ces classements devient donc un enjeu clé pour les acteurs concernés, notamment ceux qui ne sont pas de langue anglaise. Cette anglicisation massive produit, selon certains, « une colonisation mentale », et conduit à une perte de sujets potentiellement intéressants pour la société concernée. Le champ francophone continue à vouloir, quant à lui, défendre, malgré certaines tendances à la standardisation, ses singularités intellectuelles et sociales et sa langue. Pourquoi devons-nous défendre une telle position ? C'est parce que le choix de la langue de production, celui des revues et de leur classement, est clé pour la dynamique intellectuelle du champ linguistique

Vercingetorix
Bartholdi, 1903
Place de Jaude
Clermont-Ferrand



concerné, notamment francophone. Ce qui n'est pas non plus sans conséquences sur notre propre pensée.

Depuis les premiers travaux de Ferdinand de Saussure, fondateur de la linguistique moderne, de nombreux chercheurs ont vu la langue comme un produit social, issu de la faculté de langage exercée par une communauté humaine. Au début du XX^e siècle, Wittgenstein écrit dans son *Tractatus logico-philosophicus* : « *Les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde* » (1922). C'est également le cas des ethnolinguistes, Whorf (1956) et Sapir (1929), qui, à partir de leurs travaux, soutiennent que la pensée n'a pas d'existence autonome hors de la langue et par conséquent, que les langues étant différentes, ce que nous appelons pensée devrait être différent d'un peuple à l'autre. Sapir souligne : « *Le fait est que le monde réel est dans une large mesure inconsciemment construit à partir des habitudes langagières du groupe. Il n'existe pas deux langues suffisamment similaires pour être considérées comme représentant la même réalité sociale. Les mondes dans lesquels vivent différentes sociétés sont des mondes distincts, pas simplement le même monde auquel seraient attachées différentes étiquettes.* » (Sapir, 1929, p. 214)

Depuis, d'autres linguistes ont critiqué ou nuancé cette hypothèse (Dortier, 2013). Ainsi, si nous n'avons pas tous les mêmes nombres de mots pour désigner les couleurs, nous sommes néanmoins tous capables de les dissocier les unes des autres. Mais il reste que la langue s'inscrit bel et bien dans un univers socioculturel. Jean-Claude Usunier (2010), dans un article concernant les recherches en management international, montre ainsi comment trois éléments fondamentaux de la langue peuvent aider à l'évaluation du degré d'équivalence conceptuelle entre les langues :

1. les mots et leur sens spécifique, à la fois sens littéral (sens propre) et sens figuré(s) ;
2. les mots une fois assemblés dans des phrases et dans un texte, les langues opérant comme des codes qui doivent être « traduits » dans d'autres codes linguistiques, lorsque langue d'origine et langue cible diffèrent ;
3. les visions du monde spécifiques exprimées par les locuteurs d'une langue. (Usunier, 2010, p. 6)

Les rapports langue/pensée étant aussi étroits, le choix d'une langue principale pour la publication n'est donc pas sans avoir des conséquences importantes pour ne pas dire déterminantes sur le développement du champ linguistique concerné, notamment quand celui-ci décide d'adopter une autre langue. Un certain nombre d'enjeux, au sens du Larousse, c'est-à-dire « ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque » se dessinent. J'en identifie trois : intellectuel, sociopolitique et culturel.

Penser le monde passe par une langue et adopter une langue unique, c'est ainsi adopter une pensée. « *Il faut bien comprendre, que la langue structure la pensée d'un individu. Certains croient qu'on peut promouvoir une pensée française en anglais : ils ont tort. Imposer sa langue, c'est aussi imposer sa manière de penser.* » (Hagège, 2012, p. 127). Comme le grand mathématicien Laurent Lafforgue l'a affirmé : « *ce n'est pas parce que l'école de mathématiques française est influente qu'elle peut encore publier en français ; c'est parce qu'elle publie en français qu'elle est puissante, car cela la conduit à emprunter des chemins de réflexion différents* » (Lafforgue, 2005). Cette prise de conscience est d'autant plus importante à avoir que d'aucuns, et en particulier les plus jeunes chercheurs, comme le montre l'enquête récente de Tietze et Dick (2012), pensent déjà que c'est devenu dans l'ordre des choses et qu'ils ne voient pas le caractère sociohistorique et politique de cette exigence. Or, Bourdieu (1982) l'a souligné avec force, la forme et le contenu linguistiques sont dialectiquement reliés. Une telle ignorance si elle était confirmée pour notre champ, ce que nous ne pensons

pas, serait bien sûr inquiétante. Mais il reste que certains signes, que nous pouvons observer ces dernières années, comme par exemple, la surreprésentation de références de langue anglaise dans certains travaux de langue française (thèses, articles et ou communications dans des congrès) et une absence ou ignorance des travaux de langue française pertinents pourraient être les prémices d'une hégémonie intellectuelle croissante et d'une montée de l'amnésie bibliographique dans notre propre champ linguistique (Chanlat, 2013).

De nombreux travaux montrent combien l'adoption du tout en anglais n'est pas neutre comme d'aucuns pourraient le penser à première vue (Holland, 2002 ; Hagège, 2012). En plus d'être le vecteur d'une certaine pensée globale en matière socioéconomique, elle s'accompagne aussi dans le champ de langue française, de certaines postures épistémologiques et méthodologiques, et d'un choix de questions parfois différent de celui du champ linguistique d'origine (Martinet, 1991 ; Martinet & Pesqueux, 2013 ; Berry, 2004).

Autrement dit, si des chercheurs étrangers et notamment de langue française pensent qu'en adoptant le genre d'articles attendus par le système, ils vont avoir de meilleures chances d'être publiés, ils ne se rendent pas toujours compte qu'ils vont se retrouver parfois dans des contradictions difficiles à surmonter. En effet, comment un étranger, inscrit dans son propre contexte national ou régional qui le conduit à produire des recherches spécifiques, à se situer donc différemment par rapport au champ américain, et dont il ne connaît pas toujours toutes les subtilités, va-t-il pouvoir produire des papiers parfaitement compatibles avec l'esprit américain ambiant ? À ce sujet, il nous revient à l'esprit plusieurs témoignages de collègues britanniques qui se sont vu refuser leurs articles parce qu'ils s'appuyaient, selon leurs évaluateurs, soit sur un philosophe inconnu, il s'agissait alors de Michel Foucault (c'était au début des années 90), soit ils avaient un anglais trop sophistiqué (l'auteur était le rédacteur en chef d'une revue anglaise très réputée), ou encore plus récemment, soit Bourdieu sur lequel s'appuyait le collègue, très célèbre dans le champ, n'était pas connu de ses évaluateurs américains ; nous nous souvenons également de collègues français réputés qui avaient décidé pour ces raisons de ne pas envoyer de papier à de célèbres revues américaines ou encore qui ont reçu ou reçoivent des réponses du type : en quoi ces données françaises peuvent-elles intéresser des lecteurs américains ? Enfin, nous pouvons nous poser une question supplémentaire : quel est en effet l'intérêt de passer par les exigences d'un système dont les Anglo-Saxons (Grey, 2010 ; Willmott, 2011) et certains Américains eux-mêmes déplorent les effets ?

La question de maintenir une production de langue française de qualité passe sans aucun doute par la sauvegarde et le renforcement de moyens de publications et d'évaluation propres à notre univers linguistique. En ce qui concerne la diffusion dans d'autres univers linguistiques et notamment en anglais, il s'agit d'avoir une stratégie ciblée de traduction afin de mieux faire connaître nos travaux parmi les chercheurs de langue anglaise. À cet égard, nous pouvons néanmoins observer quatre situations concernant le degré de visibilité des travaux de langue française :

- la situation d'invisibilité de travaux importants du fait de leur non traduction en langue anglaise ;
- la visibilité du fait de leur traduction en langue anglaise et de leur impact dans le champ ;
- l'invisibilité relative malgré une traduction en langue anglaise ;

- L'utilisation différenciée de travaux de langue française par les chercheurs de langue anglaise par rapport à leurs homologues de langue française.

Ces quatre situations, chacune à leur manière, illustrent de nouveau dans notre champ ce qui est en jeu dans ce rapport langue, pensée et société (Chanlat, sous presse).

La discussion que nous venons de mener ne doit cependant pas rester à un niveau uniquement intellectuel. Elle a également des enjeux sociopolitiques. Notre champ linguistique a-t-il décidé de laisser faire et donc d'accepter que la langue française soit une langue dominée dans son propre champ ? Telle est la question ; ce que nous pouvons parfois observer dans certaines institutions qui, à la suite de tels choix, nous montrent combien la langue française et les enjeux intellectuels dont nous venons de parler se marginalisent et avec eux la pensée qui lui était associée. Doit-on en effet déterminer nos choix de recherche à partir de revues dont les agendas sont très différents des nôtres ? Et si nous envoyons de tels messages, que vont faire les jeunes générations de chercheurs qui constituent la relève ? Vont-ils continuer à défendre des postures qui leur sont propres, en relation avec leurs univers socioculturels, ou vont-ils abandonner l'originalité qui vient du terroir, comme le dirait Michel Berry, pour les sirènes des courants dominants anglo-saxons ? Plus largement, l'abandon de la langue française comme langue scientifique dans notre champ nous réduirait au niveau d'un pays comme les autres et mettrait les autres pays francophones sur la voie de l'anglicisation. Pourquoi les autres pays francophones continueraient-ils en effet à soutenir le français si la principale source et pôle historique de cette langue l'abandonnait définitivement ?

À toutes ces questions, nous connaissons déjà les réponses. La dernière discussion autour du classement des revues par nos associations scientifiques de langue française sous l'obédience de la FNEGE, est à cet égard plutôt encourageante puisque nous avons classé tout récemment un certain nombre de nos revues de langue française en catégorie 2. Ce qui correspond à la catégorie A de l'AERES, défunte ou non. Ce faisant, nous disons aux chercheurs appartenant à notre champ que la langue française demeure une langue de communication scientifique. Une telle décision, fruit d'un consensus très large des associations scientifiques représentatives en gestion de langue française va permettre à nos revues de se maintenir et de se renforcer et aux jeunes chercheurs de faire carrière en produisant aussi en français. L'espace francophone en sort renforcé. Plus généralement, cela nous permet de défendre des recherches originales, des méthodologies qualitatives souvent difficiles à faire reconnaître dans le *main stream* et de nous attaquer à des questions sociales qui nous sont chères du point de vue de nos valeurs et idéaux socioéconomiques. Enfin, le champ francophone peut se présenter comme un champ ouvert aux autres pensées venant d'ailleurs et permettre à des collègues étrangers de défendre des idées et des postures plus difficiles à défendre dans leur champ linguistique. Cela peut également entraîner des alliances et des complicités avec d'autres champs linguistiques, notamment le champ latin.

Le choix de la langue de pensée principale est un enjeu majeur et il ne faut pas, sous prétexte d'efficacité de diffusion, adopter le tout anglais. Car si nous faisons un tel choix, nous perdrons ce qui fait ce que nous sommes. Mais les enjeux culturels sont tout aussi importants.

L'anthropologie nous a éclairés sur les écarts, c'est-à-dire sur la culture qui fonde les différences entre groupes humains. En tant qu'univers de sens, la culture est un cadre qui sert de schème de signification pour les acteurs d'un univers concerné (d'Iribarne, 2008). La France et les pays francophones n'échappent pas à cette règle, comme

d'ailleurs toutes les autres nations (Davel *et alii*, 2008). Le choix de la langue de publication est donc aussi un choix culturel. Les recherches en management international et en management interculturel le démontrent régulièrement car le choix d'une langue, c'est aussi le choix d'un schème d'interprétation qui est véhiculé par cette langue (Davel *et alii*, 2008 ; Usunier, 2010 ; Mayrhofer & Urban, 2011 ; Chevrier, 2012 ; Harzing & Pudelko, 2013).

C'est ainsi que, sous l'influence d'une vision instrumentale et utilitaire, des équivalences de mots peuvent être retrouvées dans les dictionnaires des langues concernées sans toutefois toujours prendre conscience que des concepts lexicalement identiques peuvent être compris différemment selon le contexte linguistique dans lequel ils sont utilisés et ainsi amener à des interprétations faussées. C'est ce que de nombreux chercheurs ont reproché aux études menées par Hofstede et à ses disciples. Comment tirer des conclusions à partir d'échelles quand on n'a pas le contexte de référence de ce qui se passe réellement ? Des mots comme groupe, individu, autorité, décision, objectifs, coopération ou encore éthique ne prennent sens que dans une situation donnée (Davel *et alii*, 2008).

Si l'équivalence des mots n'est donc pas suffisante pour rendre compte de la réalité vraiment vécue, il devient alors nécessaire de savoir si les mots ont un sens équivalent dans chaque langue et/ou culture.

Plus particulièrement, pour notre continent européen et l'Union qui en a découlé, le débat n'est donc pas de savoir quelle langue doit dominer mais, comme l'écrit François Taillandier : « *de choisir ce que l'Europe veut affirmer : ou bien les langues sont considérées comme des instruments neutres, de pure transparence et de pure circulation (et l'on peut imaginer un français véhiculaire aussi déprimant que l'anglais véhiculaire) ; ou bien l'on accepte d'y voir des formes culturelles, des liens avec la profondeur d'une civilisation et avec des modes d'édification de la personne... Ce ne sont pas des langues qui s'affrontent aujourd'hui en Europe mais deux philosophies de ce que c'est une langue.* » (Taillandier, 2009, pp. 71-72)

Les atouts de la langue française sont multiples et permettent d'envisager le futur de la recherche en gestion de langue française de manière très positive. Ces atouts sont d'ordre historique, géographique, intellectuel, scientifique et culturel.

Au XVIII^e siècle, dans l'Europe des Lumières, toute l'élite parlait français (Fumaroli, 2003). Encore aujourd'hui, même si l'anglais est devenu la *lingua franca*, la langue française bénéficie toujours d'une attractivité certaine car elle est une langue qui s'appuie sur un riche corpus et possède une image de distinction. C'est particulièrement vrai dans de nombreux cercles intellectuels étrangers. Un tel atout ne doit pas être négligé d'autant que, pour certains, la puissance de l'anglais peut être relativisée. Cette domination doit être également mise en relation avec un second mouvement plus récent : le déclin relatif des États-Unis comme super puissance et la montée d'un monde multipolaire (Védrine, 2007), le développement de sites en langue nationale, Internet favorisant la diversité ; dans les dix dernières années, la croissance rapide sur la Toile de l'arabe, du chinois, du portugais, de l'espagnol et du français (Harzing & Van der Wal, 2008 ; Hagège, 2012), la critique du tout anglais et des pratiques importées, et la recherche d'une prise en compte des réalités locales (glocal). À la lumière d'un tel contexte, l'atout historique du français n'est donc pas négligeable.

La langue française demeure encore une des grandes langues internationales. Elle est en effet une des cinq langues de l'ONU. Selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), il y aurait 200 millions de locuteurs de langue française dans le

monde (OIF, 2009). Cette langue s'appuie sur un réseau d'alliances françaises, créé en 1883, et qui comprend aujourd'hui 1040 représentations de droit local dans 136 pays soit 910 alliances françaises (OIF, 2009). Elle a connu une croissance de ses étudiants, malgré les coupes financières. En 2007, 461 000 personnes étudiaient le français qui est parlé par 110 millions de personnes dans le monde, est enseigné dans la plupart des pays et s'appuie sur un réseau TV (TV5 Monde, France 24) et radio RFI accessible à peu près partout. Contrairement à d'autres langues importantes, elle est présente sur tous les continents et s'appuie sur un territoire très attractif qui reçoit plus de 75 millions de visiteurs par année. C'est un atout très important d'autant plus qu'un des continents qui bouge, selon certains, c'est le continent africain dont une grande partie des pays a la langue française en partage.

Un des atouts de la langue française repose également sur son propre champ intellectuel qui, au cours des siècles, a produit des œuvres majeures, notamment en sciences sociales et en philosophie. De nombreux auteurs français et francophones ont un rayonnement considérable. Dans le fil de notre histoire, nous avons été capables de produire des pensées originales qui forcent le respect d'autres traditions. Nous avons des géants sur lesquels nous reposer et nous sommes toujours un carrefour d'idées pour de nombreux chercheurs étrangers. La France est au 5^{ème} rang des Nobel, au 2^{ème} rang en mathématiques et nous possédons un ensemble de contributions dans le domaine des sciences sociales et de la philosophie qui font partie du patrimoine universel commun. Pourquoi devrions-nous abandonner tout cela alors que d'autres, notamment anglo-saxons, s'appuient sur certains de ses travaux ? (Cusset, 2005 ; Chanlat, sous presse). C'est un atout, là encore, considérable.

Un atout scientifique : un champ à part entière et des recherches originales

Pour reprendre la notion de champ de Bourdieu, nous pourrions dire que le champ de la recherche en gestion est certes dominé par la production de langue anglaise, pour ne pas dire anglo-américaine. C'est ce que nous avons abordé précédemment. Mais cette hégémonie n'est pas vécue de la même façon selon les sous-champs linguistiques. Si certains ont abandonné l'idée de défendre leur langue, c'est le cas dans une large mesure des Scandinaves ou des Hollandais, le débat existe dans les pays de langue allemande, hispanique, portugaise, arabe ou encore au Japon (Tsuda, 2013) et en Chine, et bien sûr dans les pays de langue française. Car, dans ces pays, il existe au-delà du nombre de locuteurs, un fond intellectuel et scientifique en sciences sociales considérable.

En tant que chercheur de langue française, nous avons la chance d'appartenir à un champ de recherche, le champ des organisations et de la gestion qui a aussi une très riche tradition et de nombreux auteurs clés. De plus, nous avons un ensemble de revues et d'éditeurs qui assurent une diffusion importante, tout comme des associations scientifiques dynamiques, des congrès, des colloques et des séminaires importants, tenus en français. C'est ce qui nous a permis de nous préserver dans une large mesure du champ de langue anglaise. Il existe bel et bien un champ à part entière de recherches en langue française, lequel dispose de tous les atouts d'un champ autonome. De ce point de vue, la langue française est une chance car elle nous protège des dérives du champ de langue



*Portrait de Vincent Voiture
Philippe de Champaigne
(1643-44)
Musée Roger Quilliot*

anglaise. C'est ce que beaucoup d'entre nous défendons. Tous les champs linguistiques ne sont pas dans cette situation, notamment les plus petits. En raison de cet héritage et de cette organisation, nous avons pu développer des recherches originales, accorder aux méthodologies qualitatives une légitimité qu'elles n'ont pas dans le courant dominant anglo-américain et soulever des questions sociales moins présentes dans le champ dominant. Tout cela est loin d'être négligeable et nous permet d'envisager l'avenir de façon positive.

Le dernier atout est d'ordre culturel. Il renvoie à un univers de sens propre dont nous avons rappelé quelques contours. Publier en français, c'est penser parfois les problèmes de manière différente, mettre en évidence des dimensions spécifiques, s'intéresser à des expériences originales et défendre une manière de vivre ensemble qui a sa valeur propre. C'est accueillir d'autres pensées et leur faire une place. L'expérience historique est importante dans ce domaine. Et notre point de vue, fruit d'un héritage culturel riche, est encore un élément sur lequel nous devons nous appuyer. Si la manière de gérer n'est pas la même, si l'État a un rôle qu'il n'a pas dans d'autres pays, si la culture et l'esthétique sont importantes pour nous, c'est que nous sommes les héritiers d'une culture qui s'est construite de manière différente (d'Iribarne, 2006 ; Hagège, 2012). Une telle originalité ne peut être néanmoins préservée que si nous continuons à conserver une telle ouverture, à nous appuyer sur cet héritage, à tabler sur des pensées innovantes et non à vouloir imiter le champ de langue anglaise, cette fois-ci en français.

À la suite de cette réflexion, il nous semble évident que la question de la défense et illustration de notre langue et de notre champ va de soi pour tous les éléments que nous avons soulevés. Cette défense n'est pas un signe de fermeture : au contraire, c'est un témoignage de notre vitalité collective. Nous devons donc éviter plusieurs écueils : celui d'une vision purement instrumentale de la langue, celui de confondre production avec diffusion, celui d'un abandon de notre langue par mépris de soi, et celui de nous ramener à un univers plus petit que ce que nous sommes réellement.

Au contraire, il nous semble que nous avons défendu ici une vision à la fois vivante, existentielle et ouverte de notre langue et de notre champ et que, loin d'être un plaidoyer contre l'anglais, c'est une défense de la diversité linguistique, synonyme de diversité intellectuelle et culturelle qui nous a amené à soutenir ce point de vue. Le champ de la recherche en gestion a besoin d'un champ francophone dynamique et original ; c'est un élément essentiel à sa vitalité d'ensemble, comme il a besoin de la vitalité d'autres champs linguistiques. Tel est l'esprit qui nous anime à un moment important de l'histoire de notre champ et dont l'enjeu est bien de maintenir une diversité essentielle à la création et à l'innovation en sciences sociales et en gestion.

Références

- Berry Michel (2004) "La recherche en gestion doit échapper aux standards américains", *Le Monde Économie*, 31 mars.
- Bourdieu Pierre (1982) *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Chanlat Jean-François (sous presse) "Language and thinking in Organization Studies: the visibility of French OS production in the Anglo-Saxon OS field", *International Journal of Organizational Analysis*, special issue on French OS Production.
- Chanlat Jean-François (2013) "Les études critiques en management : un rappel historique", *Communications*, vol. 31, n° 1. <http://communication.revues.org/3840>.
- Chanlat Jean-François (2012) "L'hégémonie américaine en questions", in Saussois Jean-Michel [ed.] *Les Organisations*, Paris, Editions Sciences Humaines, pp. 192-205.

- Chevrier Sylvie (2012) *Gérer des équipes internationales*, Sainte Foy, Les Presses de l'université Laval.
- Cusset François (2005) *French Theory*, Paris, La Découverte.
- Davel Eduardo, Dupuis Jean-Pierre & Chanlat Jean-François (2008) *La gestion en contexte interculturel. Théories, Problèmes et plongées*, Sainte Foy, Les Presses de l'université Laval.
- David Albert, Hatchuel Armand & Laufer Romain (2008) *Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Eléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert.
- Dortier Jean-François (2013) "La pensée est-elle contenue dans le langage ?", *Sciences humaines*, mars, n° 246, pp. 34-35.
- Fumaroli Marc (2003) *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Livre de poche.
- Grey Christopher (2010) "Organization studies: Publications, politics and polemic", *Organization Studies*, vol. 31, n° 6, pp. 677-694.
- Hagège Claude (2012) *Contre la pensée unique*, Paris, Editions Odile Jacob.
- Harzing Anne-Wil & Van der Wal Ron (2008) "Google Scholar: the democratization of citation analysis?", *Ethics in Science and Environmental Politics*, vol 8, n° 1, pp 62-71.
- Harzing Anne-Wil & Pudelko Markus (2013) "Language competencies, policies and practices in multinational corporations: A comprehensive review and comparison of Anglophone, Asian, Continental European and Nordic MNCs", *Journal of World Business*, vol. 48, n° 1, pp. 87-97.
- Holland Robert (2002) "Globospeak? Questioning text on the role of English as a global language", *Language and Intercultural Communication*, vol. 2, n° 1, pp. 5-24.
- d'Iribarne Philippe (2006) *L'étrangeté française*, Paris, Le Seuil.
- d'Iribarne Philippe (2008) *Penser la diversité du monde*, Paris, Le Seuil.
- Lafforgue Laurent (2005) "Le Français au service des sciences", *Pour la science*, n° 329, mars, p. 8.
- Mair Christian [ed.] (2003) *The politics of English as a world language*, Amsterdam, Rodopi.
- Mangematin Vincent (2004) "L'influence internationale de la recherche en gestion produite en France ; une analyse à partir des publications du SCI : 1991-2002", *Gérer et Comprendre*, n° 77, pp 76-99.
- Martinet Alain-Charles (1991) *Épistémologie des sciences de gestion*, Paris, Economica (nouvelle édition, Paris, Vuibert, 2013).
- Martinet Alain-Charles & Pesqueux Yvon (2013) *Épistémologie des sciences de gestion*, Paris, Vuibert.
- Mayrhofer Ulrike & Urban Sabine (2011) *Management international : Des pratiques en mutation*, Paris, Pearson.
- Meriläinen Susan, Tienari Janne, Robyn Thomas, & Davies Annette (2008) "Hegemonic academic practices: Experiences from publishing from the periphery", *Organization*, vol. 15, n° 4, pp. 584-597.
- Organisation internationale de la francophonie (OIF) (2009) *Le français enjeu du XXI^e siècle*, Paris, rapport OIF.
- Organization Studies (2010) *30th Anniversary Issue*, vol. 31, n° 6.
- Organization Studies (2011) *Special issue on Journal Publishing and Rankings*, vol. 18, n° 4.
- Sapir Edward (1929) *Language: An introduction to the study of speech*, New York, Harcourt, Brace and company.
- Taillandier François (2009) *La langue française au défi*, Paris, Flammarion.
- Tietze Suzanne (2004) "Spreading the management gospel-In English", *Language and Intercultural Communication*, vol. 4, n° 3, pp. 175-189.

- Tietze Suzanne & Dick Penny (2009) "Hegemonic practices and knowledge production in the management academy: An English language perspective", *Scandinavian Journal of Management*, vol. 25, n° 1, pp. 119-123.
- Tietze Suzanne & Dick Penny (2012) "The Victorious English Language: Hegemonic Practices in the Management Academy", *Journal of Management Inquiry*, vol. 22, n° 3, pp. 1-13.
- Tsuda Yukio (2013) "Speaking Against the Hegemony of English Problems, Ideologies and Solutions", in Nakayama Thomas K. & Halualani Rona Tamiko [eds.] *The Handbook of Critical Intercultural Communication*, London, Basil Blackwell, pp. 248-269.
- Üsdiken Behlül (2010) "Between contending perspectives and logics: Organizational studies in Europe", *Organization Studies*, vol. 31, n° 6, pp. 715-735.
- Usunier Jean-Claude (2010) "Langue et équivalence conceptuelle en management interculturel", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 6, n° 2, pp. 3-25.
- Védrine Hubert (2007) *Continuer l'histoire*, Paris, Fayard.
- Willmott Hugh (2011) "Journal list fetishism and the perversion of scholarship: reactivity and the ABS list", *Organization*, vol. 18, n° 4, pp. 429-441.
- Wittgenstein, Ludwig (1922) *Tractatus logico-philosophicus*, New York, Harcourt Brace & Company.
- Whorf Benjamin Lee [Carroll John, ed.] (1956) *Language, Thought, and Reality: Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge, M.I.T. Press ■

Pour la langue permettant l'échange scientifique le plus large

Raymond-Alain Thiétart
ESSEC

PREMIÈRE SESSION
CONTROVERSE –
LE RÔLE DE LA
LANGUE DANS LA
RECHERCHE EN
MANAGEMENT

Le constat

Publier et communiquer en anglais sont des objectifs déjà présents dans les préoccupations des chercheurs francophones de l'AIMS.

Entendu pendant la conférence, par la voix même des instances dirigeantes de l'AIMS ou lu dans ses publications officielles : « publier en anglais, c'est ce qui favorise la visibilité à l'international », « le bilinguisme est essentiel pour assurer la diffusion et en permettre sa progression (au sujet de la recherche) ».

Il est possible de donner quelques chiffres à l'appui.

La base de données Thomson-Reuters montre que sur une période de 10 ans (de 1998 à 2008), les 3 millions de publications scientifiques d'origine américaine avec 42 millions de citations sont à comparer à environ 10% de publications d'origine française. La France se situe en 5^{ème} position en termes de publications après les USA, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon qui probablement tous publient en... anglais.

Lorsque l'on prend la base de données SSCI, on voit qu'en termes d'impact, la France n'arrive qu'en 15^{ème} position après la Suisse, les USA, les Pays-Bas, le Danemark, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède, le Canada, la Belgique, la Finlande, l'Autriche, etc. qui ne publient probablement pas dans leur langue d'origine mais dont le rayonnement scientifique est supérieur si on s'accorde pour dire que l'impact a un sens.

L'anglais n'est pas la langue la plus parlée dans le monde. C'est le mandarin avec plus 1 milliard de locuteurs. L'anglais n'arrive qu'en deuxième position avec plus de 500 millions suivi de l'espagnol, de l'hindi et du français, avec 290 millions, ce qui n'est pas négligeable. Mais l'anglais est devenu la langue véhiculaire de référence pour les affaires et la recherche. C'est la *lingua franca*, le latin du Moyen Âge.



Neige à Murols
Victor Charreton (1920)
Musée Roger Quilliot

Les enjeux

À quoi sert la langue ? À plusieurs usages. Le premier est la diffusion de la connaissance. Le deuxième, la traduction de la pensée : “*how can I know what I think until I see what I say?*” (Weick, 1995). La langue est un médium structurant. En fonction de ce que je dis et de la manière dont je le dis, je sais ce que je pense (si l’on en croit Weick, mais il n’a peut-être pas tort). Le troisième est l’échange, le débat, la communication des idées. Le quatrième est l’exercice d’un pouvoir de légitimation par sa maîtrise. Enfin, le cinquième est le partage de valeurs communes (au sein d’une communauté, une tribu).

Le problème pour un chercheur reste de savoir quelle est sa communauté en matière de recherche. On peut très bien imaginer que l’on dise que la communauté des chercheurs est celle des chercheurs francophones. C’était le projet de l’AIMS. Si c’est le cas, alors publier en anglais n’a aucune importance. Si en revanche on considère que la communauté est celle, mondiale, des chercheurs qui travaillent sur un thème donné, alors, publier, communiquer, échanger, débattre en anglais devient primordial.

Conclusion

Les communications et publications en français de l’AIMS sont d’une très grande qualité, au moins aussi bonne que ce que l’on peut trouver dans d’autres associations académiques de par le monde. Le problème est que ces communications et publications sont des bouteilles jetées à la mer à partir de l’île des chercheurs francophones qui du fait d’une taille critique insuffisante ne peuvent, à part quelques exceptions notables, pour peu qu’ils soient traduits en... anglais, faire entendre leurs voix.

En ce qui me concerne, j’ai depuis longtemps fait le choix. Ma communauté est celle des chercheurs de toutes origines et de toutes nationalités avec lesquels je ne peux échanger, débattre, et communiquer qu’en anglais. Est-ce à dire que je néglige pour autant le plaisir de publier et communiquer en français ? La réponse est bien entendu non ! Entre francophones on débat en français. C’est une richesse et un avantage qu’il faut préserver sans pour autant se couper d’autres cercles, ce qui constituerait alors un appauvrissement intellectuel et humain.

Référence

Weick Karl (1995) *Sensemaking in organizations*, Thousand Oaks, Sage ■

Recherche qualitative : quelles normes ?

Charles-Clemens Rüling
Grenoble Ecole de Management

SECONDE SESSION
CONTROVERSE –
LA NORMALISATION
DES MÉTHODES DE
RECHERCHE
QUALITATIVES :
MENACE OU
OPPORTUNITÉ ?

Les organisateurs de la session Controverse m'avaient demandé de prendre la défense d'une tendance à la normalisation des méthodes de recherche qualitatives à l'instar de la prolifération de travaux prenant appui sur la méthode dite « à la Gioia » (Gioia *et alii*, 2013). Je vais tenter de développer ma position en deux temps : tout d'abord en essayant d'esquisser le contexte dans lequel se place la tendance à la normalisation, et deuxièmement en illustrant quelques-unes des normes ou quelques principes que je vois émerger aujourd'hui.

Tout d'abord, les sciences de gestion sont aujourd'hui de plus en plus marquées par le modèle du *publish or perish* (« publier ou périr ») selon lequel le mérite d'un chercheur dépend de la publication d'articles académiques, de préférence dans des revues anglo-saxonnes. Au-delà de la publication elle-même, ce qui compte est la visibilité et la citation par les pairs (qui elle-même dépend en partie du classement de la revue). Il s'agit là d'une tendance planétaire, elle-même alimentée par l'importance grandissante des accréditations et classements.

La conséquence du côté des revues est évidente : un nombre croissant de soumissions et la création d'un grand nombre de nouvelles revues pour accommoder l'avalanche de manuscrits rédigés par les chercheurs en sciences de gestion du monde entier. Une part croissante de ces manuscrits emploient des méthodes qualitatives (dans un sens large), et même les revues les mieux classées reconnaissent aujourd'hui le mérite des approches qualitatives et y dédient parfois des éditeurs spécifiques, à l'instar de l'*Academy of Management Journal (AMJ)* qui a même publié en 2009 une notice destinée aux lecteurs soulignant que les travaux qualitatifs arrivent en tête d'un sondage identifiant les articles les plus intéressants publiés en sciences de gestion (Pratt, 2009).

On se trouve donc face à un nombre de soumissions grandissant dont une partie croissante fait appel à des méthodes qualitatives. Pour une revue comme par exemple l'AMJ, cela se traduit par plus de 1000 soumissions pour environ 70 articles publiés par an. Pour les éditeurs cela demande d'effectuer de nombreux refus de papiers avant même de les envoyer à des relecteurs (*desk rejection*) afin de ne pas surcharger les relecteurs, et pour les auteurs de faire un certain nombre d'investissements de forme – dont le recours à une présentation des méthodes, des données et des résultats de plus en plus standardisée – censés rendre le papier et sa contribution les plus intelligibles pour la personne qui prend la décision éditoriale initiale.

Plusieurs tendances contribuent à cette situation. Le perfectionnement des outils et logiciels de gestion et d'analyse de corpus de données qualitatives, permettant



Pascal
Eugène Guillaume, 1879
Clermont-Ferrand

aujourd'hui de combiner des données de tout type et de manipuler une quantité de données quasiment infinie, pousse vers des *designs* basés sur une abondance de données et une analyse basée sur un codage systématique de ces données. Deuxièmement on peut souligner la publication d'ouvrages de méthodes de recherche à l'instar du livre *Designing research for publication* d'Anne Huff (2009) qui mettent en avant la publication comme principal objectif du processus de recherche. Et finalement les revues elles-mêmes contribuent à la normalisation en explicitant leurs attentes quant aux manuscrits qualitatifs comme, par exemple, à travers la série intitulée *Publishing in AMJ* au sein de laquelle ses deux éditeurs pour les papiers qualitatifs présentent les caractéristiques des articles de recherche qualitative publiés dans cette revue (Bansal & Corley, 2012).

Cependant, je ne pense pas qu'on puisse parler de normalisation dans un sens strict. Il s'agit plutôt d'un ensemble d'attentes et de principes qui s'appliquent aujourd'hui aux papiers de recherche qualitatifs en théorie des organisations publiés dans les revues anglo-saxonnes. Ma perception de ces principes se base à la fois sur la lecture régulière d'un certain nombre de revues, et sur une expérience récente du processus de relecture dans l'une d'entre elles (Schüßler, Rüling, & Wittneben, in-press). Je constate aujourd'hui trois grandes tendances qui contribuent à ce qu'on pourrait appeler la normalisation des méthodes de recherche qualitatives :

- la construction d'un discours révélateur du processus de recherche,
- une présentation qui cherche à engager le lecteur,
- un rôle grandissant des articles considérés comme modèles pour la présentation des méthodes et l'analyse des données.

Premièrement, l'émergence d'une « culture des coulisses » (une expression que j'emprunte à mon collègue Raffi Duymedjian), marquant depuis quelque temps la production culturelle en général, n'épargne pas la production de papiers de recherche. Concrètement, cela signifie la construction d'un discours permettant au lecteur d'appréhender la conception de la recherche, ainsi que les opérations de collecte, d'analyse et d'interprétation de données, au plus près des pratiques du chercheur et en même temps une sorte de méfiance par rapport aux références méthodologiques générales, comme me l'a récemment reproché un relecteur :

[T]his paragraph says virtually nothing about what *you* did in relation to *your* data. It could be said about any study and, as such, is virtually meaningless in terms of making your analysis more transparent. It simply ticks the boxes. (commentaire de relecteur reçu en 2011)

Deuxièmement, pour qu'un papier de recherche qualitative retienne l'intérêt de l'éditeur et des relecteurs il faut qu'il traite d'une question théorique et d'un terrain qui, premièrement, nécessitent l'approche méthodologique choisie et qui, deuxièmement, permettent la construction d'une histoire intéressante. Ceci implique un cadrage des papiers qui rend les messages et contributions centrales très facilement accessibles au lecteur, selon les mots d'un éditeur :

It is critical to present the material in a way that places in sharp relief your contribution, as readers need to know with only a casual reading your theoretical contribution. (commentaire de relecteur reçu en 2011)

Une attente liée met en avant le sens d'engagement qu'un papier peut solliciter et le plaisir personnel qu'un lecteur peut tirer de la lecture de ce papier. Je pense que cette attente explique au moins une partie de la prolifération de terrains inhabituels en théorie des organisations ainsi que la demande récurrente de rendre les recherches en théorie des organisations plus pertinentes par rapport aux problèmes de société.

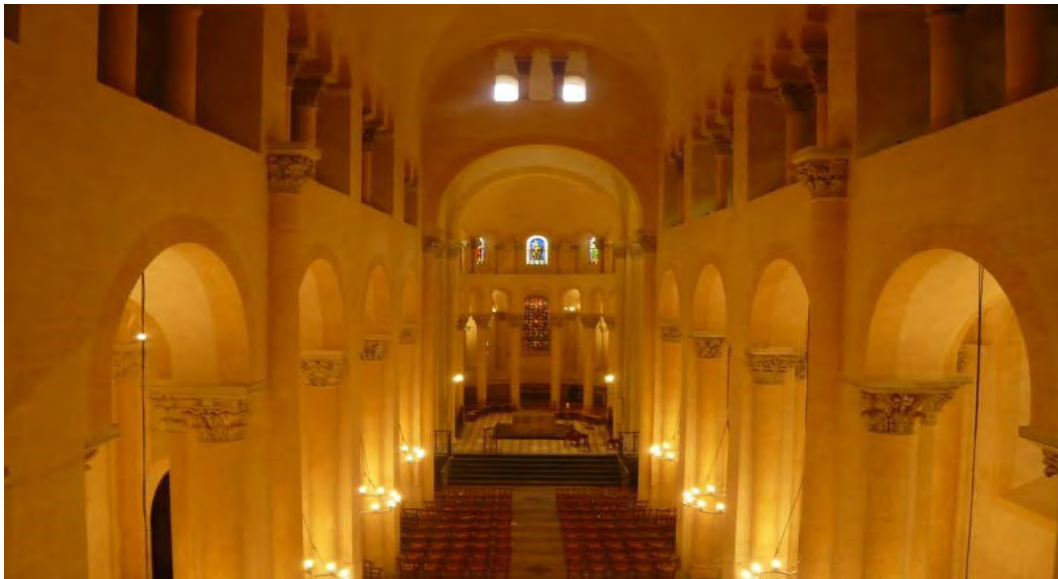
Finalement, un troisième principe concerne l'importance croissante des papiers modèles ou de prototypes. Au lieu de faire référence à des textes de méthode proprement dits, de plus en plus de papiers empiriques semblent prendre appui sur d'autres papiers empiriques (récemment publiés dans la même revue) utilisant des approches similaires. Je pense que l'importance de ces papiers prototypiques ne peut pas être sous-estimée : le simple fait de leur publication légitime le *design*, le choix de données et les méthodes d'analyse choisies. Un papier peut prendre appui sur eux dès lors qu'il peut revendiquer une proximité suffisamment grande avec eux. Les conséquences de ce principe pour la rédaction d'un papier sont importantes : il s'agit de l'ancrer à deux niveaux : au niveau de la contribution théorique qui doit se faire par rapport aux précédentes publications appartenant à la même « conversation théorique » (Huff, 2009), et deuxièmement par rapport aux articles antérieurs (et de préférence dans la même revue-cible) qui sont proches de par leur orientation empirique.

Que faire de ces principes ? Ou, pour poser le débat plus simplement, s'agit-il d'opportunités ou de menaces ? Personnellement, je pense que les trois principes que je viens de présenter ici peuvent donner une orientation utile aux personnes souhaitant publier dans des revues anglo-saxonnes. La publication d'articles de recherche implique – et a toujours impliqué – la compréhension et la reconnaissance de nos travaux de recherche par des éditeurs et des relecteurs. Le fait qu'il y ait institutionnalisation de normes de présentation de travaux de recherche qualitative s'explique par les développements que j'ai mis en avant dans la première partie de mon exposé. Le fait que ces normes, qui ont souvent été implicites et difficiles à cerner pour un chercheur qui n'a pas été socialisé dans le monde des publications anglo-saxonnes, deviennent plus explicites, présente, à mon avis, l'avantage de mettre à disposition un ensemble de règles qui sont à la fois suffisamment larges pour continuer à proposer des idées intéressantes, et suffisamment concrètes pour mieux répondre aux attentes des éditeurs et des relecteurs.

Je suis en plus d'avis qu'il est nécessaire de distinguer entre la découverte, c'est-à-dire l'acte de recherche proprement dit et la logique d'exposition d'un travail de recherche. Même si on nous demande d'inscrire nos travaux dans un cadre défini par les travaux publiés précédemment, le panel de méthodes et approches qualitatives qui sont aujourd'hui publiées dans les meilleures revues anglo-saxonnes reste très large (ethnographie, étude de cas comparative, analyse textuelle, etc.) et permet d'accommoder un grand nombre de travaux de recherche. Il s'agit donc davantage « d'investissements de forme » ou de tactiques (pour reprendre ce terme à Michel de Certeau) pour s'assurer que nos travaux soient perçus comme légitimes par celles et ceux qui décideront de leur publication. Le jeu tactique pour accéder à la publication n'est pas nouveau et la « normalisation » des méthodes qualitatives que nous discutons ici a pour le moins le mérite d'explicitier un certain nombre de ces règles.

Références

- Bansal Pratima & Corley Kevin G. (2012) "From the editors: Publishing in AMJ - Part 7, What's different about qualitative research?", *Academy of Management Journal*, vol. 55, n° 3, pp. 509-513.
- Gioia Dennis A., Corley Kevin G. & Hamilton Aimee L. (2013) "Seeking Qualitative Rigor in Inductive Research: Notes on the Gioia Methodology", *Organizational Research Methods*, vol. 16, n° 1, pp. 15-31.
- Huff Anne S. (2009) *Designing research for publication*, London, Sage.
- Pratt Michael G. (2009) "From the Editors. For the lack of a boilerplate: Tips on writing up (and reviewing) qualitative research" *Academy of Management Journal*, vol. 52, n° 5, pp. 856-862.
- Schüßler Elke, Rüling Charles-Clemens & Wittneben Bettina (to be published) "On melting summits: The limitations of field-configuring events as catalysts of change in transnational climate policy", *Academy of Management Journal* ■



Notre Dame du Port, Clermont-Ferrand

De la normalisation de la recherche en général, et de la normalisation de la recherche qualitative en particulier

Hervé Dumez
CNRS / École polytechnique

SECONDE SESSION
CONTROVERSE –
LA NORMALISATION
DES MÉTHODES DE
RECHERCHE
QUALITATIVES :
MENACE OU
OPPORTUNITÉ ?

Dennis A. Gioia et ses collègues (Gioia *et alii*, 2013) ont proposé de normaliser la présentation de la recherche qualitative, de sa démarche et de ses résultats, afin que les travaux relevant de ce type d'approche aient plus de chance d'être publiés dans les grandes revues classiques en gestion.

La question posée est donc : faut-il normaliser la recherche qualitative ? Dans cette session controverse, je défendrai, m'opposant à Charles-Clemens Rüling, la réponse négative. En réalité, je m'interrogerai sur la normalisation de la recherche en général, et sur celle de la démarche qualitative en particulier.

Je commencerai en disant que j'ai beaucoup d'admiration pour Dennis Gioia en tant que chercheur, et chercheur en recherche qualitative. Je suis par ailleurs très heureux, en tant que chercheur qualitatif, qu'il ait ouvert la voie de la publication de ce type de recherche dans les revues prestigieuses et notamment, pour notre communauté, dans le *Strategic Management Journal*. Je suis d'accord sur un certain nombre de points soulevés par lui et ses coauteurs : par exemple, sur le fait que dans une recherche qualitative on doit entendre et voir les acteurs parler, élaborer des stratégies, interagir, réussir ou échouer. C'est ce qui me fait dire (Dumez, 2013) qu'au lieu de parler de recherche qualitative, il vaut mieux parler de recherche compréhensive, dans la ligne de Dilthey, Weber et Popper (tradition que Gioia et ses coauteurs ne mentionnent pas). Ma prise de position portera donc uniquement sur la question de la normalisation qui est en train de s'opérer.

Mon analyse est que la recherche tout entière subit depuis des années un processus de normalisation marqué par la rigidification du champ scientifique qui s'opère concrètement autour des grandes revues, le plus souvent américaines. Je pense que les analyses de Bourdieu sur les champs constituent un outil puissant pour analyser le phénomène. L'effet est extrêmement structurant : Mallarmé disait que le monde était fait pour aboutir à un beau livre, tout se passe aujourd'hui comme si le monde tout entier était fait pour aboutir à un article scientifique dans une revue américaine. Nous pensons tous de cette manière désormais : la science se réduit à un article, d'une forme particulière : la question de recherche, la revue de littérature, la méthodologie, les données et leur traitement, et une discussion. Enfin, une conclusion qui énonce les limites de la démarche et ouvre sur de nouvelles recherches. Ce qui frappe dans le phénomène est la tyrannie d'une forme particulière, et son caractère souvent très artificiel, sonnante faux. Le métier de chercheur finit par se réduire à l'étude de cette forme : si vous voulez publier dans une revue, étudiez la forme des articles dans cette revue, et copiez-là. Allez jusqu'à dupliquer à la lettre la structure des phrases et des

paragraphe des introductions, des développements et des conclusions des articles déjà publiés. Dans la mesure où tout le monde doit publier dans ces revues, et que le processus de relecture devient inflationniste, les revues croulant sous une avalanche de propositions d'articles, le premier tri, quasi automatisé, s'opère en effet sur la forme : toute proposition qui ne respecte pas la forme imposée quel que soit son contenu scientifique, et avant même que celui-ci soit étudié, ce qui consomme trop de ressources, est jugée sur la forme. Une certaine mise en forme devient le fond de la démarche scientifique. Si le phénomène ne touchait que la gestion ou l'économie, il ne serait pas dramatique. Mais de discussions avec des physiciens ou des chercheurs en médecine, il ressort que le phénomène semble général. Les positions de pouvoir dans le champ scientifique se créent et se reproduisent via la maîtrise de la forme. Je pense que la démarche scientifique, qui repose sur des équilibres fragiles, est entrée dans une phase de cléricature et de production scolastique à une échelle industrielle. On parle peu des fraudes, mais elles existent : des articles passent les filtres des meilleures revues, qu'ils soient parfois totalement creux ou qu'ils reposent sur des données fausses, uniquement parce qu'ils ont été jugés impeccables quant à leur forme. Or, cette forme présente un problème fondamental. Elle méconnaît la nature même de la démarche scientifique qui est un mélange de bricolage et de rigueur, et qui ne peut être que cela. Il suffit de visiter le musée des sciences de Florence, dans une vitrine duquel est exposé le plan incliné sur lequel Galilée a fait rouler des billes déclenchant de petites clochettes qui permettaient de mesurer l'accélération des mobiles, pour s'en rendre compte. George Charpak, prix Nobel de physique, insistait dans toutes ses interviews sur cette dimension essentielle de bricolage dans la recherche scientifique. C'est elle, et non la rigueur, qui assure la possibilité d'invention et de création, l'ensemble de la démarche scientifique articulant bricolage et rigueur. Or, la forme imposée aux articles tend à méconnaître et écraser cette dimension fondamentale. Elle fait que, paradoxe inquiétant, des chercheurs dont l'éthique devrait être le respect de la vérité, tendent à prendre des libertés avec la vérité pour présenter leur démarche non comme elle s'est faite (la construction de problèmes scientifiques), mais comme elle aurait dû se faire dans un monde utopique (je suis parti d'une question de recherche bien définie, j'ai fait ma revue de littérature, j'ai soigneusement et une fois pour toutes défini ma méthodologie, j'ai recueilli et traité mes données, j'ai élaboré ma discussion). Aucune recherche ne s'est probablement jamais déroulée de cette manière, sauf à simplement dupliquer et étendre de manière limitée des résultats scientifiques acquis, et les scientifiques sont donc poussés à travestir ce qu'ils font réellement ou à mener des recherches très normalisées et conduisant à des publications rapides et à répétition. Ce processus m'apparaît particulièrement inquiétant.

Donc, première thèse, la recherche tout entière s'est normalisée, autour du phénomène des grandes revues, et elle s'est donc normalisée au niveau de la forme. À mon avis, les effets sont catastrophiques sur la production scientifique qui est en train de se régler autour de la nécessité de produire beaucoup sous forme d'articles normés quant à leur structure, pouvant être écrits rapidement et à un rythme élevé.

Qu'en est-il de la recherche qualitative ou compréhensive ? Elle occupe, dans le champ scientifique, une position marginale et elle souffre de handicaps profonds.

D'une part, elle exige du temps. Investir un terrain, faire des entretiens ou de l'observation, traiter les données, prend un temps considérable. À quoi sert de faire ce travail s'il faut ensuite le « saucissonner » en articles ?

D'autre part, la recherche compréhensive ne peut s'adapter au plan imposé par les revues : la question de recherche du début n'est qu'orientante (*orienting*) au sens de

Whyte (1984), la question définitive s'élabore dans le temps et lors du déploiement même de la recherche, de même que la méthodologie et la revue de littérature qui peuvent et doivent évoluer au cours de la recherche elle-même.

Mais, comme le processus de normalisation est en marche, dès lors qu'elle doit être publiée dans les grandes revues, la recherche qualitative doit se normaliser. Nous y sommes.

Si nous revenons à Gioia et ses coauteurs, que constate-t-on ? Au moins deux choses.

La première est qu'ils sont obligés de travestir leur démarche et de pudiquement tenter de dissimuler les contradictions entre la nature même de la démarche qualitative et le plan imposé par les revues. Ils expliquent que la recherche publiée dans l'article du *Strategic Management Journal* est partie d'une question de recherche parfaitement définie au départ (« *How do top managers of academic institutions make sense of their environments?* » – Gioia et alii, 2013, p. 19), mais ils expliquent un peu plus loin que, dans une démarche qualitative, la question de recherche s'élabore au cours du processus d'enquête scientifique. Il n'y a pas moyen de sortir de la contradiction, donc il faut la cacher.

La seconde est que la présentation de leur épistémologie est très discutable. La démarche est présentée comme inductive, alors qu'elle est fondamentalement abductive. Les auteurs ignorent les débats de philosophie des sciences sur l'induction et ils citent notamment Popper sans visiblement l'avoir lu ni même avoir fait une recherche sur Google pour savoir ce qu'il a dit de l'induction, parce qu'un lecteur a dû leur dire qu'il fallait le citer. Ce qui jette un éclairage sur le fonctionnement des grandes revues.

On voit là comment la normalisation par les revues, même dans le cas d'auteurs intéressants, pousse ces derniers à prendre des libertés avec l'éthique scientifique.

Y a-t-il des solutions ? Si elles existent, elles tournent autour de la fin du monopole scientifique que se sont octroyé les grandes revues, avec derrière eux des intérêts privés (les éditions scientifiques) et des réseaux de pouvoir scientifique. Les grandes revues continueront et doivent continuer à jouer un rôle de premier plan dans la régulation du champ scientifique. Mais il faut leur retirer leur monopole de régulation. Il faut espérer que le développement de la publication électronique permettra la fin de ce monopole et l'accession à une structuration du champ scientifique plus ouverte et mieux équilibrée.

Le second point, central pour moi, consiste à dire qu'il faut sortir de la tyrannie d'une forme d'article unique et structurante. J'ai eu des discussions il y a quelque temps avec Hervé Laroche et Rodolphe Durand et nous nous étions dit qu'il faudrait proposer à une revue européenne, *M@n@gement* peut-être, une rubrique de publication dans laquelle seraient interdits les articles de forme classique : question de recherche, revue de littérature, méthodologie, données, discussion. Ne seraient acceptés que les articles reposant sur l'idée poppérienne de la construction de problèmes scientifiques comme tension entre savoir et non savoir. Seraient acceptés des articles dont la forme refléterait un processus réellement abductif, avec des allers et retours entre cadres théoriques et matériau empirique, un processus de confrontation entre effets prédits et effets observés.

Ces solutions ne se développeront que dans le long terme. Entre-temps, que va-t-il se passer ? La démarche qualitative va bien se normaliser. On va voir se multiplier les articles copiant mécaniquement la méthode Gioia, avec les mêmes paragraphes, les mêmes types d'explication, les mêmes références fausses à l'induction. D'une démarche qui se veut exploratoire et inventive, qui n'a de sens que dans l'invention

(mais qui, je l'accorde, ne réussit pas à tout coup, comporte des risques élevés et nécessite plus de rigueur dans son maniement que cela ne se fait souvent – Dumez, 2013), on va faire un outil de production industrielle de résultats scientifiques mineurs. Cela nous désespérera et, en même temps, nous épargnera du temps de lecture : « Il ne faut jamais lire qu'un scholastique, dit Montesquieu, parce qu'ils ne font tous que se copier. »

Mais, chose beaucoup plus grave, la volonté de publier des articles de recherche qualitative dans les grandes revues américaines, va structurer de manière systématiquement fautive le processus de recherche lui-même, le vidant de tout intérêt. Encore une fois, la recherche qualitative n'a de sens que dans un processus abductif, lent, fait d'allers et retours et de redéfinition méthodologique, et destiné à ouvrir le champ scientifique par l'exploration, une exploration faite d'un équilibre entre bricolage et rigueur. Normalisé à faux, ce processus n'a plus aucun sens.

Références

Dumez Hervé (2012) “Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative ?”, *Le Libellio d'Aegis*, vol. 8, n° 3, pp. 3-9.

Dumez Hervé (2013) *Méthodologie de la recherche qualitative*, Paris, Vuibert.

Gioia Dennis A. & Chittipeddi Kumar (1991) “Sensemaking and sensegiving in strategic change initiation”, *Strategic Management Journal*, vol. 12, n° 6, pp. 433-448.

Gioia Dennis A., Corley Kevin G. & Hamilton Aimee L. (2013) “Seeking Qualitative Rigor in Inductive Research: Notes on the Gioia Methodology”, *Organizational Research Methods*, vol. 16, n° 1, pp. 15-31.

Whyte William Foote (1984) *Learning from the field: a Guide from Experience*, Thousand Oaks (CA), Sage ■



La mort du Maréchal Desaix
Joseph Chinard (1801)
Musée Roger Quilliot

DÉBAT

Notes prises par **Romarc Servajeau-Hilst**
École polytechnique

Réponse de Charles-Clemens Rüling à Hervé Dumez : Je suis d'accord avec cette analyse portant sur la multiplication des risques. En même temps, mon optimisme me porte à penser que, comme les artistes se plient à une forme rigide pour créer, nous pouvons être créatifs en recherche en nous pliant à une forme qui nous est imposée par la communauté scientifique dominante qui est celle des États-Unis. Pour moi, à titre personnel, la forme qu'on nous propose est une aide et facilite la pensée. Elle m'évite incertitudes et stress, et facilite sans doute ainsi la pensée. Il est illusoire de croire qu'avant les revues américaines, il n'y avait pas de normes. En sociologie par exemple, il y avait le phénomène des écoles de pensée relativement fermées.

Concernant le bricolage, on peut évidemment se référer à Levi Strauss à propos des sciences du concret. Le bricoleur cherche à créer quelque chose en s'appuyant sur l'existant. Mais il reste solitaire. Or la science est une entreprise collective, avec un minimum de normes d'interfaces collectives qui permettent de faciliter les échanges.

Enfin, il existe déjà des rubriques ouvertes à des formes différentes. C'est le cas de *Cross-roads* pour *Organization Science*, par exemple.

Réponse d'Hervé Dumez : Je suis très sensible à la question de la forme, au point d'avoir écrit dans le *Libellio* (Dumez, 2011) un article sur l'alexandrin chez Corneille, intitulé « puissance de la forme ». La question pour moi consiste à comprendre pourquoi une forme rigide comme l'est l'alexandrin classique a été une telle source de créativité, et pourquoi la forme qui nous est aujourd'hui imposée en science est mortifère pour la pensée. Quand je fais lire un de mes papiers à des collègues américains, ils m'expliquent que ce que j'écris n'est pas de la science. Pour eux, la science ne peut s'écrire que dans la forme qui est la leur. Le champ scientifique est structuré politiquement, par des rapports de force. On est dans du Bourdieu pur (et c'est un élève de Boudon qui le dit...). C'est le cas pour *Cross-roads* : ce qui m'en a été dit est qu'on n'avait aucune chance de pouvoir publier dans cette rubrique un papier si l'on n'y a pas été invité par le rédacteur en chef d'*Organization Science*. Les revues sont accablées de papiers à évaluer. Le plus facile est d'opérer un premier tri accéléré sur la forme. Tout ce qui n'est pas aux normes est d'emblée éliminé.

Jean-François Chanlat : Les grands travaux en recherche qualitative sont des livres, parce que seul le livre permet d'exposer finement le contexte. Derrière notre débat, il y a un écrasement de la forme d'écriture qu'est l'ouvrage. Encore une fois, les grands auteurs les plus cités se sont fait connaître par des ouvrages et non des articles. Aujourd'hui, un jeune chercheur doit publier le plus vite possible des articles, et en nombre. Il faut réenchanter la forme livre. L'autre point est la langue. La forme est la langue. Passer d'une langue à l'autre, c'est passer d'une forme à l'autre. Et on peut changer la vision qui est donnée par l'auteur au travers de la traduction.

On est aujourd'hui entré dans la taylorisation fixée par les revues, on coupe la pensée en petits bouts. C'est un suicide intellectuel.

Lionel Gareau : Il serait intéressant, lors des prochains colloques AIMS, d'avoir des présentations et des discussions de livres importants pour notre champ.

Sébastien Liarte : Lire des livres est un très gros travail. Comment fera-t-on ? Par ailleurs, comment évaluera-t-on les livres ? Comment insèrera-t-on un débat sur des livres, qui réclame beaucoup de temps, dans la conférence ?

Charles-Clemens Rüling : Ni Weber ni Parsons n'ont écrit en sciences de gestion. Je refuse l'idée que ce qui est écrit dans un article n'a pas de valeur. Aujourd'hui, le travail pour un article de 20.000 mots est le même que pour un livre de 150 pages. J'aime bien les livres mais qui les lit en entier, qui les cite ? Le format de l'article permet de faciliter le partage, la lecture. Sur la question de la langue, on est dans un processus de création d'un anglais académique international. Pour moi, le problème auquel nous faisons face se situe ailleurs : en sciences naturelles par exemple, le plus souvent, on mesure et on publie ses résultats. Chez nous en gestion, il y a cette obligation supplémentaire de contribution théorique. Cela existe dans très peu de sciences sociales. Cet impératif de la contribution *théorique* qui n'existe pas non plus dans d'autres domaines des sciences sociales humaines, plus ouvertes aux approches descriptives et monographiques. Cet impératif de la contribution théorique au détriment de la compréhension empirique fait à mon avis plus de dégâts que la langue anglaise.

Hervé Dumez : La question des livres ne se pose pas pour moi mais pour mes doctorants. Il y a une dizaine d'années, mon idéal était que des doctorants publient un livre à partir de leur thèse. Aujourd'hui, s'ils veulent trouver un poste et continuer à faire de la recherche, mes doctorants doivent publier des articles, dans des revues bien classées, donc de langue anglaise. Mieux vaudrait dire, dans une forme américaine, parce que j'ai l'impression que les anglais ont autant de difficulté que nous pour publier dans des supports américains. Ce n'est donc pas une question de langue au sens strict. Il s'agit d'une manière de penser, ce qui est bien plus grave. Les chercheurs français en économie réussissent à publier dans les très grandes revues américaines, mais parce qu'ils sont devenus complètement américains. Les suédois, eux, réussissent à rester suédois tout en étant reconnus par les Américains. Je pense que c'est de leur exemple qu'il faudrait s'inspirer. Une précision, néanmoins : je ne veux aucunement dire ici que ce qui se fait aux États-Unis n'a aucun intérêt scientifique. Il y a d'excellents articles, que je serais personnellement fier d'avoir écrits. Par contre, ce que je veux dire est qu'il y a une masse d'articles dans ces revues qui n'ont pour moi aucune qualité scientifique. Certains articles de l'*Academy of Management Review*, par exemple, comportent une revue de littérature superbe, que je serais incapable de composer, parce que c'est un exercice technique sophistiqué, mais n'ont rigoureusement aucun intérêt.

Jean-François Chanlat : Encore une fois, le problème est l'accent excessif mis sur les revues. L'ouvrage est une forme de production scientifique très importante et à revaloriser. Mettre une recherche de 5 ans dans un ou 3 articles est un gros travail. Je confirme par ailleurs ce qu'a dit Hervé Dumez : j'ai connu des collègues anglais qui avaient un anglais trop sophistiqué pour être acceptés dans une revue américaine.

Charles-Clemens Rüling : Je pense que l'anglais nous permet malgré tout de nous fédérer. Et il ne faut pas exagérer : le nombre des revues rend possible une grande variété de productions scientifiques.

Jean-Philippe Denis : Est-ce que le premier problème aujourd'hui n'est pas que le temps de réaction des revues (évaluation par les pairs, publication) interdit certaines questions : n'arrive-t-on pas trop tard quand on est publié dans une revue ?

Comment cela s'intègre-t-il dans la réflexion sur la normalisation ? Comment les revues vont-elles se saisir des réseaux sociaux et de l'open access ? En a-t-on une idée ?

Charles-Clemens Rüling : L'obsolescence des articles et des sujets varie beaucoup selon les revues. Sur la recherche qualitative, le papier qu'on soumet ne va pas être publié tel quel. La révision est un processus d'amélioration et de réflexion sur notre travail de recherche, à travers l'engagement du dialogue avec les *reviewers*. Ceci correspond à un travail d'édition « classique ». Par ailleurs, je crois que le travail d'acceptation d'un papier commence avant la soumission. Il y a un travail de socialisation par la présentation du papier dans des séminaires, des colloques. Quand on envoie le papier, il faut ajouter une lettre qui explique pourquoi on a soumis et ce qui fait l'originalité du papier. Avant l'envoi on doit avoir une idée sur la façon de faire, de cadrer les choses.

Hervé Dumez : La régulation de la production scientifique est un système de freins et contrepoids (*checks and balances*, puisqu'ici l'américain est la référence). Il ne faut pas aller trop vite et se laisser aller à la mode. Pour le coup les revues scientifiques jouent ce rôle de freins et contrepoids. Le temps du processus de publication est aussi le temps de la maturation qui permet de progresser. J'espère que l'électronique ne va pas changer ce temps de maturation.

Jean-Philippe Denis : Ce n'est pas l'article qui mûrit, c'est le chercheur...

Hervé Dumez : On rejoint ici le débat entre thèse classique *versus* thèse par articles. La maturation du jeune chercheur est plus forte dans le cas d'une thèse classique.

Frédéric Le Roy : Je suis rentré dans la carrière, comme tous les gens de ma génération, en me disant que je ne serais pas payé cher mais qu'au moins je serais libre. Aujourd'hui il y a plus d'argent et moins de liberté. Tout se passe comme s'il fallait choisir entre une vie d'artiste et un processus de normalisation, surtout dans les écoles.



Notre Dame du Port, Clermont-Ferrand

Hervé Dumez : Quand j'étais en thèse, j'allais écouter Foucault au Collège de France tous les mercredis matins. Maintenant je lis dans les grandes revues américaines des auteurs qui n'ont rien compris à Foucault, mais qui, si je soumettais un papier, en tant que *reviewers*, m'expliqueraient que je suis à côté de la plaque, étant en désaccord avec ce qui est publié dans les meilleures revues. Mes doctorants doivent publier dans ces revues : je ne peux que leur conseiller de citer ce qui s'y dit, aussi absurde que cela puisse être, plutôt que de lire vraiment Foucault.

Jean-François Chanlat : Il y a une bulle spéculative sur le nombre de revues. L'AIMS peut être un

moteur permettant un espace de réflexion original, différent. Mais il faut savoir se respecter. On se sous-estime parfois. Il faut aussi revaloriser des travaux dans d'autres langues que l'anglais.

Référence

Dumez Hervé (2011) "Puissance de la forme", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 7, n° 4, pp. 59-64 ■

De nouvelles normes de rédaction des articles fondés sur des recherches qualitatives

AIMS 2013 :

ATELIER

MÉTHODOLOGIQUE

Philippe Monin

EMLYON Business School

Charles-Clemens Rüling

Grenoble Ecole de Management

Notes prises par *Marie-Rachel Jacob*

EMLYON Business School

Cet atelier fait partie des innovations de cette édition de l'AIMS dont l'objectif est de sensibiliser aux nouvelles méthodes de rédaction des recherches qualitatives. Philippe Monin et Charles-Clemens Rüling ont proposé une session en deux temps. Un premier temps de présentation à l'aide du support powerpoint téléchargeable sur le site de l'AIMS (<http://www.strategie-aims.com/accueil/341>) et un second temps d'échanges et de discussion autour d'extraits d'articles recourant à cette méthodologie et en particulier trois articles de Philippe Monin (Vaara & Monin, 2010 ; Monin *et alii*, 2013 ; Belhoste & Monin, 2013) et un article de Charles-Clemens Rüling (Schüßler *et alii*, 2013). L'intérêt de l'atelier résidait en particulier dans l'affichage des parties méthodologiques des articles. Dans le cas de l'article co-écrit par Charles-Clemens Rüling, les lettres de l'éditeur Pratima Bansal d'AMJ, et des relecteurs étaient également affichées, ce qui permettait d'avoir un aperçu du processus de révision et les commentaires de l'auteur présent. Chaque participant de l'atelier avait ainsi l'opportunité de discuter directement avec Philippe Monin ou Charles-Clemens Rüling de la façon dont ces derniers avaient mis en œuvre la méthode « à la Gioia » qu'ils avaient présentée dans la première partie de l'atelier.

Pour résumer brièvement la mise en œuvre de la méthode « à la Gioia », il s'agit de structurer la présentation des données en deux temps. Le premier temps appelé « *first order analysis* » retranscrit la voix des personnes interviewées (*the informant's voice*), généralement sous forme de tableaux ou d'insertion de verbatims dans le texte. Le plus important étant de sélectionner un nombre acceptable d'éléments de discours pertinents pour l'analyse suivante. Le second temps ou « *second-order analysis* » reflète le travail inductif consistant à faire émerger des concepts qui – souvent mais pas toujours – existent déjà dans la littérature. Parfois les concepts de second ordre sont agrégés autour de blocs qui seront constitutifs du modèle. Ces deux étapes aboutissent à une structure de données (*data structure*) illustrant le regroupement des éléments du terrain dans des thèmes issus de la littérature puis agrégés en catégories qui feront l'objet du modèle défendu dans l'article.

La présentation des données étant cruciale dans une telle démarche, Philippe Monin et Charles-Clemens Rüling donnent quatre conseils :

- Conseil 1 : il faut à la fois des données dans le corps de texte, dans les tableaux et dans les annexes ; si on prétend à la triangulation des données, il faut la démontrer ;
- Conseil 2 : il s'agit de beaucoup travailler les tableaux, les schémas et figures ;
- Conseil 3 : il est judicieux de ne jamais utiliser les mêmes données (citations, extraits d'archives, etc.) dans le texte et dans les tableaux pour en montrer l'abondance et la variété ;
- Conseil 4 : il est important de construire des annexes et d'engager avec l'éditeur, au cours du processus de révision, la discussion sur la pertinence de les conserver ou non.

Pour terminer leur présentation, les deux intervenants mettent en garde les participants contre la copie aveugle des modes de présentation qui risqueraient alors de devenir des cadres d'analyse. Cette méthode doit être mobilisée lorsque le chercheur dispose d'une structure de données et se lance dans une démarche théorique inductive. Enfin, la méthode ne fait pas le tour des innovations possibles, on peut toujours trouver des façons décalées de présenter et il faut continuer à innover dans la présentation des données.

Le débat avec les participants s'engage sur une question relative à la structuration de la revue de littérature. L'idée est de savoir si celle-ci doit être rédigée différemment dans la mesure où la méthodologie est inductive. Philippe Monin répond que comme dans tous les articles, la revue de littérature doit déboucher sur une question de recherche qui doit être intrigante. Marie-José Avenier précise que la démarche présentée comme inductive est en réalité abductive. Elle donne le conseil de toujours penser à donner un titre aux tableaux et rappelle que tout l'intérêt du processus de publication réside dans la discussion engagée avec l'éditeur. Enfin, elle pose la question des limites de la transparence, terme auquel elle préfère celui d'explicitation. Philippe Monin répond en précisant que transparence et confidentialité ne sont pas contradictoires. Une discussion collective s'engage avec Lionel Garreau sur les logiciels de traitement des données qualitatives comme Nvivo et ATLAS.ti et en particulier l'aide qu'ils peuvent apporter ou non dans une telle démarche.

En attendant avec impatience les prochains ateliers méthodologiques de l'AIMS, nous proposons l'idée d'organiser un atelier sur le principe de la classe de maître ou *master class* dans le domaine des arts. Il s'agit d'un cours d'interprétation donné par un expert d'une discipline artistique à un étudiant avancé et ce, devant un public composé d'autres étudiants de la discipline. Dans notre discipline, nous pourrions imaginer une séance où un relecteur pour les revues anglo-saxonnes commente l'article d'un chercheur moins expérimenté devant l'ensemble des collègues.

Références

- Belhoste Nathalie & Monin Philippe (2013) "Constructing differences in a cross-cultural context: National distance, social differentiation or functional distinction", *Human relations*, published on line.
- Monin Philippe, Noorderhaven Niels, Vaara Eero & Kroon David (2013) "Giving Sense to and Making Sense of Justice in Postmerger Integration", *Academy of Management Journal*, vol. 56, n° 1, pp. 256-284.
- Schüßler Elke, Rüling Charles-Clemens & Wittneben Bettina (2013) "On Melting Summits: The Limitations of Field-Configuring Events as Catalysts of Change in Transnational Climate Policy", *Academy of Management Journal*, published in advance.

Vaara Eero & Monin Philippe (2010) “A Recursive Perspective on Discursive Legitimation and Organizational Action in Mergers and Acquisitions”, *Organization Science*, vol. 21, n° 1, pp. 3-22 ■



Femme à la mantille
Marie Laurencin (1930)
Musée Roger Quilliot

La stratégie de Limagrain Présentation de Daniel Chéron

AIMS 2013 :
CONFÉRENCE
INTRODUCTIVE

Notes prises par **Julie Bastianutti**
IAE de Lille & LEM, Université Lille 1

et **Marie-Rachel Jacob**
EMLYON Business School

La conférence d'introduction a été l'occasion d'écouter Daniel Chéron, directeur général de Limagrain, un groupe coopératif auvergnat qui crée, produit et commercialise des semences et s'est progressivement internationalisé et diversifié. (La vidéo est consultable sur le site de l'AIMS.)

La singularité de la gouvernance et du processus de planification stratégique permet une adaptation constante de l'entreprise à un environnement concurrentiel dans une double dynamique d'internationalisation et de diversification. En outre, par cette diversité d'activités, allant de la génétique à l'agroalimentaire, le groupe est confronté à un ensemble d'enjeux environnementaux, éthiques, sociétaux pouvant avoir un fort impact sur le jeu concurrentiel.

Un « groupe coopératif » : la triple fonction des adhérents

L'intervention de Daniel Chéron a mis en évidence le rôle spécifique de chaque adhérent de la coopérative Limagrain. En effet, ce dernier a une triple fonction.

C'est un fournisseur : tout ou partie de sa production fait l'objet d'un ou plusieurs contrats en vue de sa valorisation par la Coopérative (il est tenu à l'exclusivité de fourniture pour les productions contractuelles mais peut se réserver le droit d'une part de ses productions hors contrat selon les besoins).

C'est un actionnaire du groupe : si les parts sociales sont proportionnelles à l'activité, et révisées chaque année, le droit de vote s'exerce selon le principe de la coopérative 1 homme = 1 voix. Il n'y a pas de revalorisation du capital. Les assemblées d'actionnaires sont réparties par section géographique ; les assemblées de section élisent des délégués de section, qui formeront l'Assemblée générale où seront votées des résolutions.

Les chiffres clés de Limagrain en 2013

- Près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 8 200 salariés
- 3 500 adhérents
- 13% du chiffre d'affaires professionnel consacrés à la recherche
- Une présence dans près de 40 pays
- 1^{er} semencier européen et 4^{ème} semencier mondial

C'est enfin un client qui achète un ensemble de produits agricoles auprès de la Coopérative (semences, engrais, produits phyto-sanitaires, alimentation animale, etc.).

Un « groupe coopératif international et diversifié » : quelle gouvernance organisationnelle et quels processus stratégiques ?

Le président de la Coopérative (Jean-Yves Foucault) est élu par les membres du Conseil d'administration de la coopérative, eux-mêmes élus par l'Assemblée générale. Il nomme un directeur général (Daniel Chéron). Le pilotage se fait en synergie entre élus et salariés : Président et DG forment un tandem. Le Conseil d'administration, composé de 19 administrateurs (18 agriculteurs adhérents de la Coopérative et un salarié représentant des Dirigeants), est en liaison avec le Comité de direction (composé de salariés). La principale caractéristique de cette gouvernance coopérative est de maintenir un actionnariat stable, ce qui permet une vision à long terme. Chez Limagrain, l'effort d'implication des agriculteurs dans la stratégie est essentiel : il permet de comprendre, partager et soutenir des décisions importantes comme celle d'investir en Chine. Deux conseils d'administration sont organisés chaque mois, un pour l'Auvergne et les sujets locaux, l'autre pour les sujets internationaux. La feuille de route stratégique est actualisée chaque année. Dans les filiales, il y a reproduction de la gouvernance en tandem : un président et un directeur général.

Une trajectoire de diversification et d'internationalisation dans les 60 dernières années

Bien que fondée en 1942, la Coopérative a changé de dynamique en 1965, avec la décision d'investir dans la recherche. L'activité s'est à la fois étendue géographiquement et diversifiée. Les débuts ont été marqués par une spécialisation dans la culture du maïs. La première décision stratégique importante date de 1975, avec l'achat de l'activité de semences potagères de Vilmorin.

Dans la continuité, l'investissement en amont dans les biotechnologies s'est fait à partir de 1984-1985.

En 1990-1991, la décision majeure a consisté à renforcer la position de Limagrain sur le marché du blé, en rachetant la filiale de Shell, Nickerson.

Cette décision a été suivie, en 1994-1995, par une diversification en aval par l'acquisition de Jacquet, alors au bord du dépôt de bilan. Il a fallu 12 ans pour redresser l'entreprise.

En 2000, la création d'AgReliant, société commune avec un compétiteur allemand, a permis de développer l'activité maïs aux États-Unis en passant de 3 à 7% de parts de marché.

Dans cette même décennie, l'internationalisation se poursuit avec, en 2006-2007, une nette progression sur le marché japonais, où Limagrain était timidement entré en prenant 5% de participations dans une entreprise locale 20 ans auparavant.

Aujourd'hui, Limagrain rachète Brossard et poursuit ses investissements internationaux dans les pays émergents, au Brésil, en Asie et en Afrique.

Daniel Chéron met l'accent sur l'équilibre essentiel entre le développement des activités locales du groupe et le développement international. Un actionnariat stable est la condition fondamentale permettant une vision stratégique solide. Le Président résume ainsi une spécificité du modèle coopératif : « Nous ne sommes que les usufruitiers du groupe ; nous n'en sommes pas les propriétaires ». Le temps est

primordial dans la relation qu'on a au Groupe et à la Coopérative : il faut 8 à 10 ans pour mettre au point une variété.

Information, croissance démographique, pollution et gestion des ressources rares : des enjeux sociétaux qui ont un impact sur le développement de l'activité

Les enjeux sociétaux liés aux activités de Limagrain peuvent se résumer en un impératif : produire plus et mieux, dans une démarche équilibrée et responsable.

Cela implique de prendre en compte dans les processus stratégiques les enjeux suivants :

- Comment nourrir une population mondiale en croissance continue ? Cela implique notamment d'améliorer les rendements et de réfléchir aux problématiques d'aménagement du territoire.
- Comment gérer durablement l'eau, du point de vue de la consommation, de son retraitement et de sa disponibilité : il existe des débats avec les politiques français et européens pour essayer d'augmenter et d'améliorer les capacités de stockage de l'eau.
- Comment concilier les enjeux de nourriture et les enjeux liés aux biocarburants et aux biomatériaux ?
- Comment dépassionner les questions d'éthique soulevées par les recherches sur les ressources génétiques et s'en tenir aux faits ?

Chez Limagrain, nous sommes convaincus que les solutions viendront de la science et de l'innovation d'une part, de la régulation des marchés et de l'éducation des hommes d'autre part ■



Hôtel de Chazerat, Clermont-Ferrand

Dossier :
Approches de la modernité

Comment analyser la modernité ? Agamben et Bruno Latour proposent deux approches, l'une philosophique, l'autre philosophique et anthropologique.

Le livre d'Agamben porte sur le commandement. Dans la lignée de Austin, il oppose le dire apophantique (susceptible d'être vrai ou faux) et le commandement.

Bruno Latour aborde lui aussi la question de la modernité à partir du primat de l'approche apophantique et essaie de lui opposer plusieurs modes d'existence.

Un compte rendu de son livre précède celui d'un séminaire de recherche au CSO.

Auschwitz clôt ce dossier sur la modernité ■



Green over blue
Rothko, 1956

Qu'est-ce que commander ?

À propos de *Qu'est-ce que le commandement ?* de Giorgio Agamben

Hervé Dumez
CNRS / École polytechnique

Ce petit livre (Agamben, 2013 – il s'agit de la transcription d'une conférence donnée à Munich en mai 2012) pose une question troublante : qu'est-ce que le commandement ? La thèse défendue est que, si l'obéissance a été souvent étudiée, notamment depuis le *Traité de la servitude volontaire*, le commandement l'a été moins. Or, pour Agamben, le commandement est premier. Selon lui, si un ordre est donné, il y a toujours quelqu'un pour obéir. Les États ne s'effondrent, comme l'Allemagne de l'Est, que quand plus personne ne commande et non pas parce que plus personne n'obéit :

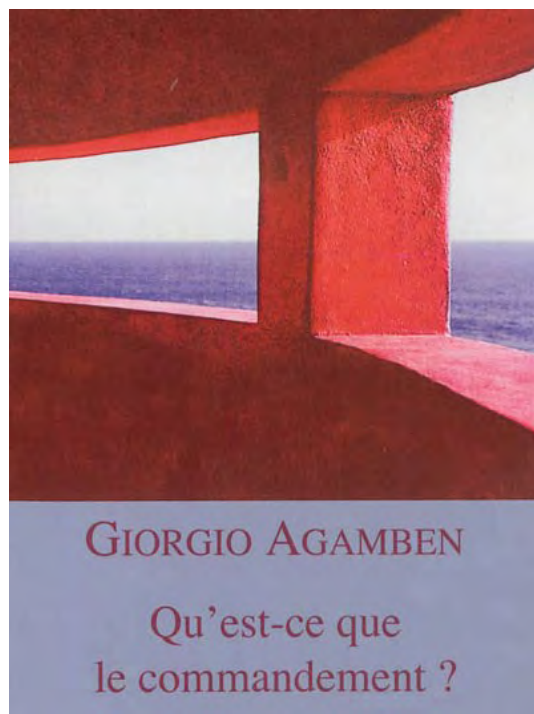
[...] le pouvoir ne se définit pas seulement par sa capacité à se faire obéir, mais surtout par sa capacité à commander. Un pouvoir ne tombe pas quand on ne lui obéit plus ou plus complètement, mais quand il cesse de donner des ordres. (Agamben, 2013, pp. 21-22)

La thèse peut paraître exagérée. Mais elle a pour vertu d'attirer l'attention sur le commandement comme impensé.

Comment étudier le commandement ? La démarche va être à la fois foucauldienne et wittgensteinienne, c'est-à-dire archéologique (ou généalogique) et grammaticale. À son point d'aboutissement, qui est une remontée aux origines, elle va mettre en évidence le phénomène du commandement comme réalité première.

[...] L'archéologie constitue la seule voie d'accès au présent. Comme l'a écrit Michel Foucault, l'enquête historique n'est que l'ombre que l'interrogation tournée vers le présent projette sur le passé. (Agamben, 2013, p. 8)

Or, première constatation, on peut mener une démarche archéologique sur tout, sauf sur le commandement. En effet, l'archéologie cherche une origine, une *archè*. Or, le mot grec *archè* a deux sens : origine, mais aussi commandement, ordre. Cette polysémie n'est probablement pas un hasard : c'est de celui qui est à l'origine de quelque chose qu'on peut dire qu'il commande, et c'est par un commandement que naît quelque chose, que quelque chose trouve son origine. La Bible exprime cela : c'est par un ordre que le monde est créé. « *Que la lumière soit ! Et la lumière fut.* » Dans la version des Septante, la phrase grecque est : « *En archè* », que l'on traduit généralement par « Au commencement ». Agamben fait cependant remarquer qu'une traduction plus juste serait : « *Dans le commandement* ». Si cette traduction avait été



adoptée, souligne-t-il, notre histoire politique et philosophique en aurait été changée. L'idée centrale, qui s'est perdue dans notre tradition, est en effet la suivante :

Qu'il s'agisse d'un être, d'une idée, d'un savoir ou d'une pratique, dans tous les cas, le début n'est pas un simple exorde qui disparaît dans ce qui suit ; au contraire, l'origine ne cesse jamais de commencer, c'est-à-dire de commander et de gouverner ce qu'elle fait venir à l'être. (Agamben, 2013, p. 15)

Cette réalité est à la fois politique et philosophique, mais elle se retrouve également dans les sciences humaines :

[...] cela se vérifie également dans la tradition philosophique et dans les sciences humaines où il existe un lien constitutif entre l'origine d'une chose et son histoire, entre ce qui fonde et commence et ce qui guide et gouverne. (Agamben, 2013, p. 16)

Pourquoi faut-il mener sur le commandement une démarche archéologique, même si elle pose problème ? Parce que la philosophie occidentale est passée à côté du sujet. L'oubli s'est fait avec Aristote. Dans le *De interpretatione*, ce dernier note que le langage peut prendre deux formes : le dire apophantique, celui qui est susceptible d'être vrai ou faux, et celui qui ne l'est pas, comme la prière. Aristote explique alors qu'il écarte l'étude de ce dernier, qui relève de la poétique et de la rhétorique. Or, étrangement, dans *La poétique*, il évoque à nouveau la prière, il mentionne l'ordre, mais il explique qu'ils ne relèvent pas de *La poétique* et, à nouveau, il les écarte. Il n'en traitera donc nulle part. Cet oubli marque l'histoire de la pensée occidentale. Durant des siècles, cette dernière s'est uniquement centrée sur le discours susceptible de vérité ou de fausseté. Le commandement ne s'est maintenu dans la tradition que dans la théologie, via les récits de la création insistant sur le rôle du langage dans cette dernière. On l'a vu, dans la tradition judéo-chrétienne, Dieu fait advenir l'être par un ordre.

Dans la mesure où la philosophie occidentale a écarté la question du commandement, et l'a reléguée, c'est vers l'étude du langage qu'il convient donc de se tourner.

La forme grammaticale du commandement est l'impératif. Dans les langues indo-européennes, ce dernier est très particulier. Le linguiste Antoine Meillet fait remarquer qu'il représente « la forme essentielle du verbe », bien plus que l'infinitif. Benveniste précise que l'impératif est :

le sémantème nu employé comme forme jussive avec une intonation spécifique. (Benveniste, 1966, p. 274)

L'impératif est, comme la forme première, réduite à l'essentiel, du verbe indo-européen (« parle ! » est une forme grammaticalement plus essentielle que l'infinitif « parler »).

Dès lors, on peut dire qu'il y a dans notre histoire deux ontologies distinctes : celle de l'*esti* (le verbe être en grec à la troisième personne de l'indicatif – « il est ») et celle de l'*estō* (le même verbe à la personne correspondante de l'impératif – « sois ! »).

À cette partition linguistique correspond la partition du réel en deux sphères corrélées mais distinctes : la première ontologie définit et régit le champ de la philosophie et de la science, la seconde celui du droit, de la religion et de la magie. (Agamben, 2013, pp. 41-42)

Évidemment, les deux sphères ont mis du temps à se séparer. Mais, constatant que dans la religion occidentale Dieu crée par le commandement, alors que l'homme le prie en retour également sous la forme du commandement (« *Donne-nous notre pain de ce jour* »), Agamben tente une assertion audacieuse :

Je crois même qu'une bonne définition de la religion serait celle qui la caractériserait comme la tentative de construire un univers entier sur le fondement d'un commandement. (Agamben, 2013, p. 42)

La tradition occidentale est donc celle de l'affrontement et de l'articulation de ces deux ontologies :

Dans l'histoire de la culture occidentale, les deux ontologies ne cessent de se séparer et de se croiser, se combattent sans trêve, se rencontrent et se rejoignent avec la même obstination. (Agamben, 2013, p. 43)

L'ontologie de l'*estō* a été longtemps dominée, mais tout se passe comme si elle était en passe de revenir au premier plan. En témoignerait selon Agamben l'insistance de la philosophie et des sciences sociales sur le performatif tel qu'Austin en a parlé :

Si nous considérons la fortune croissante de la catégorie du performatif, non seulement chez les linguistes, mais aussi les philosophes, les juristes et les théoriciens de la littérature et de l'art, il est permis de suggérer l'hypothèse que la centralité de ce concept correspond en réalité au fait que, dans les sociétés contemporaines, l'ontologie du commandement est en train de supplanter progressivement l'ontologie de l'assertion. (Agamben, 2013, p. 47)

Ce retour du refoulé signifierait que la religion, la magie et le droit :

régissent en réalité secrètement le fonctionnement de nos sociétés qui se veulent laïques et séculières. (Agamben, 2013, p. 48)

Secrètement, parce que le commandement semble avoir pris la forme détournée, insidieuse, du conseil, de l'invite, de l'avertissement donné au nom de la sécurité. On peut évidemment penser à la publicité, mais aussi aux dispositifs technologiques, qui comportent une fonction « *control* » ou « *command* » laissant entendre qu'on les commande alors que le sujet qui les manie :

[...] ne fait [en réalité] qu'obéir à un commandement inscrit dans la structure même du dispositif. (Agamben, 2013, p. 50)

Cela dit, mais sans s'y attarder, Agamben remet en question la notion de performatif telle qu'on la conçoit généralement. En effet, le commandement réside pour lui en lui-même, indépendamment de ses conditions de félicité ou d'infélicité, ce qu'avait bien vu Kelsen, qu'il cite :

Lorsqu'un homme exprime par un acte quelconque la volonté qu'un autre homme se conduise d'une certaine façon, [...] on ne peut pas analyser la signification de son acte en énonçant que l'autre se conduira de telle façon ; ce qu'il faut énoncer, c'est que l'autre doit [*soll*] se conduire de telle façon (Kelsen, 1962, p. 6)

Mais l'enquête sur le commandement ne pourrait se terminer sans une interrogation sur la notion de volonté. C'est en effet à ce concept qu'est rapporté le commandement. Ici, Agamben décide de suivre plutôt Nietzsche qui renverse l'approche traditionnelle pour affirmer que vouloir ne signifie rien d'autre que commander, qu'il y a coïncidence entre la volonté et le commandement. Comme il a été souvent noté, la notion de volonté n'existe pas dans la pensée antique qui repose sur l'idée de la réalisation d'une possibilité, celle d'un passage du possible à l'être qu'exprime la notion grecque de dynamis. Ce qu'il faut penser pour Agamben et qu'il exprime dans les dernières pages du livre, de manière assez elliptique et en revenant à une analyse grammaticale, est le rapport entre trois

Église Notre Dame,
(portail sud)
Cracovie



verbes modaux pouvoir, vouloir, devoir. Ces verbes, disaient les grammairiens antiques, sont vides : ils n'ont pas de signification en eux-mêmes. Ils n'ont de sens que suivi d'un autre verbe à l'infinitif (je peux marcher, je veux sortir, je dois rentrer).

Il est vraiment singulier que ces verbes vides soient si importants pour la philosophie qu'elle semble s'être donné pour tâche de comprendre leur signification. Je crois même qu'une bonne définition de la philosophie la caractériserait comme tentative de saisir le sens d'un verbe vide, comme si, dans cette épreuve difficile, il en allait de quelque chose d'essentiel, de notre capacité à nous rendre la vie possible ou impossible et nos actes libres ou soumis à la nécessité. Pour cette raison, tout philosophe a sa manière particulière de conjuguer ou de séparer ces verbes vides, de préférer l'un et de détester l'autre ou, à l'inverse, de les relier et même de les greffer l'un sur l'autre, comme s'il voulait, en reflétant un vide dans un autre, se donner l'illusion de l'avoir pour une fois comblé. (Agamben, 2013, pp. 56-57)

C'est sans doute Kant qui a poussé la chose à son extrême, dans une tentative qui définit ce qu'on pourrait appeler le délire de la modernité :

Cette intrication prend chez Kant une forme extrême, quand, cherchant dans la *Métaphysique des mœurs* la formulation la plus appropriée pour son éthique, il laisse échapper cette proposition à tout point de vue délirante : *Man muss wollen können*, « on doit pouvoir vouloir ».

C'est peut-être justement cet entrelacement des trois verbes modaux qui définit l'espace de la modernité et, en même temps, l'impossibilité d'articuler en lui quelque chose comme une éthique. Lorsque nous entendons aujourd'hui si souvent répéter le vain mot d'ordre : « Je le peux ! », *Yes we can !* il est probable que, dans l'effondrement de toute expérience éthique qui définit notre temps, ce qu'un tel rabâchage délirant veut nous faire entendre soit plutôt : « Je dois vouloir pouvoir », c'est-à-dire : « Je me donne l'ordre d'obéir. » (Agamben, 2013, pp. 57-58)

Ce rapport entre pouvoir, vouloir et devoir qui caractérise la modernité dans son caractère délirant s'exprime dans un débat théologique qui a agité l'Occident entre le XI^e et le XIV^e siècle. Dans le credo de Nicée-Constantinople, la première phrase, le fondement même de la foi, s'énonce ainsi : *Credo in unum Deum, patrem omnipotentem*. Mais que signifie cette omnipotence ? Que Dieu aurait pu faire le monde autrement qu'il ne l'a fait, que Juda aurait pu être le sauveur à la place de Jésus, qu'Il aurait pu faire des choses absurdes ou ridicules ? Les théologiens ont essayé de résoudre le problème en distinguant la puissance absolue et la puissance ordonnée. *De potentia absoluta*, Dieu aurait pu tout faire ou n'importe quoi ; *de potentia ordonnata*, la création est ce qu'elle est. Autrement dit, à sa puissance, toute puissante en théorie, Dieu impose son commandement de par sa volonté. La volonté commande à la puissance.

Sur ce conflit entre puissance et volonté se termine le livre, de manière presque aporétique :

Je voudrais alors laisser le dernier mot à un personnage de Melville qui semble obstinément s'attarder au carrefour entre la volonté et la puissance, Bartleby le copiste, qui, à l'homme de loi qui lui demande : *You will not ?* ne cesse de répondre, retournant la volonté contre elle-même : *I would prefer not to...* (Agamben, 2013, p. 65)

Discussion

Partant d'une interrogation archéologique et grammaticale sur le commandement, ce petit livre montre les enjeux théoriques de cette interrogation. Le commandement trouve son fondement en soi-même – il ne peut pas y avoir d'*archè* à l'*archè*, de fondement à ce qui fonde et gouverne le devenir – et il ne peut être pensé que sans le rapport entre les modalités du pouvoir, du vouloir et du devoir. Cette interrogation replace notre tradition dans son conflit fondamental entre deux ontologies, celle de l'apophantique susceptible d'être vrai ou faux et celle de l'impératif, aussi fondamentale, longtemps négligée et qui revient en force comme dimension fondamentale de la modernité. Chemin faisant, la tâche de la philosophie est redéfinie comme pensée des verbes modaux vides, et la religion est redéfinie comme tentative de construire l'assertorique sur l'impératif. La modernité est repensée comme retour du commandement comme refoulé de notre histoire, sous la forme insidieuse du conseil.

Reste pour nous, chercheurs en sciences sociales, à penser plusieurs points.

Le premier repose sur l'opposition entre plusieurs types de relations entre le commandement et le commencement. Dans le premier, le commandement et le commencement coïncident. Le commencement est le fondement qui continue de commander le devenir ultérieur. Arendt aimait à citer cette phrase de Platon (*Lois*, 775, e-2-3) : « *car le commencement est aussi un dieu qui, tant qu'il demeure parmi les hommes, sauve tout* ». Arendt liait ce commencement à la réalité humaine :

De Civitate Dei, XII, cap. XX : « (initium) ergo ut esset, creatus est homo, ante quem nullus fuit. » L'homme a été créé afin que quelque chose en général commençât. Le commencement a fait son apparition dans le monde avec l'homme. (Arendt, 2005, p. 82)

Le commandement qui crée le commencement et inaugure un nouveau développement interrompt le cours de l'histoire :

Il est dans la nature même d'un commencement de comporter une dimension d'arbitraire total. Non seulement, il n'est pas relié à un enchaînement de causes et d'effets, chaîne dans laquelle chaque effet devient immédiatement la cause de faits à venir, mais en plus, tout se passe comme si le commencement n'avait rien à quoi se raccrocher, comme s'il ne venait de nulle part dans le temps et dans l'espace. Pendant un instant, l'instant du commencement, tout se passe comme si l'initiateur avait aboli la séquence même de la temporalité, ou encore comme si les acteurs étaient rejetés hors de l'ordre temporel et de sa continuité. (Arendt, 2012, p. 316)

En réfléchissant sur le commencement, Arendt permet donc de prolonger l'analyse du commandement menée par Agamben. Mais il existe d'autres types de relations entre commandement et commencement : il est des commandements qui ne déterminent aucun commencement, qui restent des impératifs non suivis d'effets. Un troisième type de commencement avec une relation différente au commandement a été analysé par Agamben dans un autre livre consacré à la notion de dispositif (Agamben, 2007 ; Dumez, 2009), à partir de Foucault. Ce dernier analyse les dispositifs en deux temps. Il y a un objectif stratégique au départ, puis le dispositif joue de manière autonome et produit (ou peut produire) des effets inattendus. Le dispositif naît dans l'urgence, d'un besoin stratégique. Ensuite, deux phénomènes se produisent : un processus de surdétermination fonctionnelle (le dispositif empile une série de fonctions, et un processus de « remplissage stratégique », puisque de nouveaux objectifs stratégiques apparaissent, que le dispositif est manié en fonction

d'autres buts que les objectifs initiaux. Autrement dit, le commencement du dispositif ne commande pas son établissement dans le temps.

Ce petit livre ouvre en tout cas une voie de recherche originale, portant sur les rapports profonds entre modernité et commandement.

Références

Agamben Giorgio (2007) *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris, Payot-Rivages.

Agamben Giorgio (2013) *Qu'est-ce que le commandement ?* Paris, Payot-Rivages.

Arendt Hannah (2005) *Journal de pensée. Tome I*, Paris, Seuil.

Arendt Hannah (2012) *De la révolution*, Paris, Folio-Essais.

Benveniste Émile (1966) *Problèmes de linguistique générale. Vol. 1*, Paris, Gallimard.

Dumez Hervé (2009) "Qu'est-ce qu'un dispositif ? Agamben, Foucault et Irénée de Lyon dans leurs rapports avec la gestion", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 5, n° 3, pp. 34-39.

Kelsen Hans (1962) *Théorie pure du droit*, Paris, Dalloz ■

Une anthropologie des Modernes

À propos de *Enquête sur les modes d'existence* de Bruno Latour

Hervé Dumez
CNRS / École polytechnique

(M'installant à mon bureau, et alors que je double-clique sur mon word surgit de derrière mon écran un de ces êtres de fiction dont Bruno Latour étudie précisément le mode d'existence)

Lui — Benêt, que prétends-tu faire ?

Moi — Ayant lu les quelques cinq cents pages du dernier livre de Bruno Latour (2012), en écrire le compte rendu.

Lui — Ce n'est pas un livre, seulement ce qu'un de ces gestionnaires de la recherche que tu affectionnes particulièrement appellerait le premier délivrable d'un vaste projet. Comptes-tu aussi rendre compte du projet ?

Moi — J'ai consulté le site web, c'est un peu compliqué...

Lui — Compliqué ? Tu divagues, le projet en lui-même est démesuré, fou.

Moi — Il ne faut rien exagérer.

Lui — Mais je n'exagère pas : rien moins que de montrer que les Modernes, depuis le XVI^{ème} siècle, mais tant qu'à faire depuis Socrate, allons-y, n'ont rien compris de ce qu'ils ont réussi à mener à bien. Décrire l'abîme entre notre expérience, et ce que nous en disons. Tout serait faux, et personne ne s'en serait aperçu avant que n'arrive Bruno Latour, tel Saint Georges terrassant le dragon de la modernité. Laisse tomber.

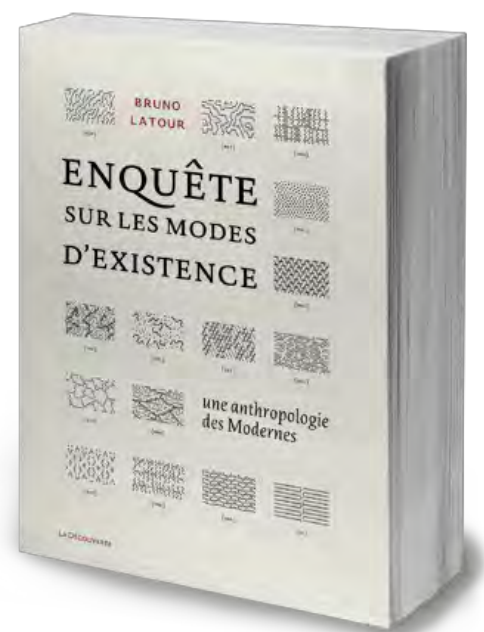
Moi — L'idée qu'il y aurait des modes d'existence différents, ayant leur fonctionnement propre, ce que Husserl appelait des ontologies régionales, et que l'on pourrait se tromper en raisonnant sur un mode à partir d'un autre, n'est pourtant pas inintéressante...

Lui — Tu n'auras pas commencé d'essayer d'expliquer ça à ton lecteur que tu l'auras perdu. (*Se tournant vers vous, lecteur :*) Lecteur, n'es-tu pas déjà perdu avec cette idée d'ontologies régionales ?

Vous — Il est vrai que l'expression en elle-même fait assez peur...

Moi — Et si je suis capable d'expliquer le tout de la chose avec une phrase empruntée à un chien qui parle ?

Lui — C'est cela, oui, c'est cela...



Moi — E.T.A. Hoffmann fait dire ceci à son chien Berganza : « *Vous autres Allemands, vous ressemblez tous à ce mathématicien qui, après avoir entendu l'Iphigénie en Tauride de Gluck, frappa doucement sur l'épaule de son voisin en extase, et lui demanda d'un air fin : "Mais qu'est-ce que cela prouve ?"* » En remplaçant « Allemands » par « Modernes » on a tout le livre de Bruno Latour, en très simple. La musique a son mode d'existence propre qui a ses conditions de félicité ou d'infélicité à lui : quand il s'agit de la divine musique de Gluck, on est dans l'extase, donc la félicité ; mais on commet une erreur de catégorie quand, comme le mathématicien, on laisse entendre

que la musique n'est rien, puisqu'elle ne répond pas à la condition de félicité de cet autre mode d'existence qu'est celui de la science, c'est-à-dire la preuve. Tu vois dans cet exemple qu'il existe des modes d'existence multiples et distincts (ici au moins deux, l'œuvre d'art et le raisonnement scientifique), qu'ils ont chacun des conditions de félicité et d'infélicité – l'extase pour l'œuvre d'art, la preuve réussie pour la science – et que l'on peut se tromper en appliquant à un de ces modes d'existence une approche qui relève d'un autre. Poussons plus loin, car l'anecdote d'Hoffmann est riche : la thèse de Bruno Latour est que la modernité se caractérise par la survalorisation d'un mode d'existence, celui de la science, qui a eu tendance à écraser les autres. La modernité tout entière a « cet air fin » que décrit Hoffmann : la science regarde la politique, la religion, la fiction, le droit, l'économie, de haut, en leur demandant des comptes sur leur fonctionnement de son propre point de vue. Bruno Latour avance encore en posant que la science en question n'est pas celle qui se fait, mais une fausse conception de la science. Là, je reconnais que ça se complique un peu. Il faut donc reprendre la description du fonctionnement de la science pour la réajuster, et décrire les autres modes d'existence en leur conférant une égale dignité (p. 95).



Blue, Green and Brown,
Rothko (1951)

- Lui* — Bref, « *Jusqu'ici les économisateurs n'ont fait que performer le monde, il s'agit maintenant de le décrire !* » (p. 442). Je préfère Hoffmann.
- Moi* — Je savais qu'Hoffmann te plairait, vieux retour de ce moment de ta jeunesse où tu ne lisais que lui.
- Lui* — Attention à ne pas finir comme lui...
- Moi* — Pas trop de risque : je n'aime pas le punch. Même si je dois veiller à ne pas abuser du Médoc...
- Lui* — Ce que tu m'expliques donc est que Bruno Latour va reprendre la question de la description de la science, faisant exploser la vue fausse que l'on en a, puis expliquer que d'autres modes d'existence cohabitent, ayant chacun à la fois son mode de fonctionnement, disons sa trajectoire propre, pour parler comme lui, et ses conditions de félicité et d'infélicité ? Que ces modes sont distincts, bien qu'on ait tendance à les confondre et à commettre des erreurs de catégories, et qu'ils cohabitent dans notre monde ?

Moi — Voilà.

Lui — Et combien seraient-ils ?

Moi — Si l'on en croit Bruno Latour, douze. Enfin, pour l'instant. Et ils parviendraient à se ranger dans une table des catégories en un ensemble harmonieux...

Lui — Rien qu'au ton que tu emploies, on sent comme un doute !

Moi — J'avoue que j'ai un peu de mal à digérer ce résultat. Cela étant, Bruno Latour aussi, semble-t-il. Un peu trop beau, trop symétrique, trop clair et distinct, pour être vrai.

Lui — En effet... Reprenons le fil. Dans un premier temps donc, redonner de la science une description satisfaisante. Je suppose qu'il s'agit de la vie de laboratoire ?

Moi — Oui, comme l'explique Bruno Latour, le laboratoire est à la métaphysique ce que la drosophile est à la génétique. Ce lieu montre que les faits ne parlent jamais d'eux-mêmes (grosse erreur des modernes), qu'il faut les établir, dans l'angoisse de se tromper (infélicité), par toute une série de transformations. Dès lors que l'on a compris cela, qu'on a décrit le développement de la science de cette manière, on comprend à la fois qu'il s'agit d'une trajectoire à suivre pas à pas, et d'une trajectoire particulière. On libère alors les autres modes d'existence qui seront quant à eux analysés comme d'autres trajectoires, différentes, devant être reconnues pour telles et non pas jaugées à l'aune de la science. Ce qui fait un mode d'existence est à la fois sa trajectoire propre et ses conditions propres de félicité.

Lui — Donne-moi un exemple.

Moi — Le plus convaincant, dans le livre, me paraît être la politique. Depuis Socrate, elle est suspecte d'être le champ de la violence, de la manipulation, du rapport de force, alors qu'elle devrait être celui du vrai. On oscille entre deux approches : soit la considérer comme un champ de forces brutes – Machiavel – soit vouloir l'aligner sur une science idéalisée, en lui demandant de la transparence, de l'exactitude, de la fidélité, de la représentation. C'est méconnaître sa trajectoire propre.

Lui — Quelle serait-elle ?

Moi — D'abord, elle s'intéresse à des objets, qui sont des problèmes à résoudre, pour essayer de constituer à chaque fois un rassemblement autour d'une solution à trouver : « *Ni le public, ni le commun, ni le "nous" n'existent ; il faut les faire être. Si le mot PERFORMANCE a un sens, c'est bien celui-là.* » (p. 352) Et ce travail, ce qui constitue le propre de la trajectoire politique, est sans cesse à recommencer. Le nous, le public, se dissolvent à chaque instant et doivent sans cesse être recomposés. Rien à voir avec le mode d'existence des objets scientifiques : « *[La politique est la] capacité d'obtenir, à partir d'une multitude, une unité, à partir d'une somme de récriminations, une volonté unifiée ; puis, par cette autre capacité de passer, par une série aussi vertigineuse de discontinuités, de l'unité provisoire à la mise en œuvre des décisions, à l'obéissance de ceux qui récriminaient, malgré la continue transformation que cette multitude fait subir à ces injonctions en résistant par tous les moyens. Ce qui était uni se disperse comme une volée de moineaux. Et il faut tout recommencer : l'autonomie est à ce prix. C'est dans cette REPRISE continue du mouvement qui ne peut s'assurer définitivement*

sur rien que repose probablement son trait le plus spécifique, cette obligation de tout reprendre à nouveau qui fait du parler politique peut-être la plus exigeante de toutes les conditions de félicité et qui explique le choix de l'adjectif courbe. Pour en dessiner le trait, nous allons dorénavant parler du CERCLE puisqu'il s'agit bien de revenir sans cesse sur ses pas par un mouvement d'enveloppement toujours à reprendre afin de dessiner la forme mouvante d'un groupe doté d'une volonté propre et qui est capable à la fois de liberté et d'obéissance – ce que le mot autonomie capture parfaitement. » (pp. 141-142)
Or, nous avons tous, nous, modernes, l'illusion que l'on devrait trouver en politique des assurances de type scientifique.

Lui — Peut-être. Mais comment peut-on vouloir traiter de la politique du droit, du religieux, de la science, de la fiction, j'imagine que j'en passe, et des meilleurs ? Soit Bruno Latour est le nouveau Pic de la Mirandole, sachant tout sur tout, soit il joue de son ignorance en lançant quelques éclairs destinés à nous éblouir.

Moi — Je dirais ni tout à fait l'un ni tout à fait l'autre. D'abord, le projet est collectif. Mais il repose surtout sur une méthode originale (Dumez, 2011). Dans le livre, elle est rapportée à l'ethnologie et à l'anthropologie : « *C'est toujours la vertu de l'anthropologie que de pouvoir reprendre à nouveaux frais, et comme de l'extérieur, dans toute sa fraîcheur, une expérience que la proximité, l'habitude, les préjugés locaux ne permettaient plus d'éprouver* » (p. 385). C'est avant tout une méthode ethnographique qui porte sur des réseaux. Le mot est pris à la fois au sens traditionnel et en un sens original. La démarche consiste chaque fois à analyser le cours d'une action, dans un domaine particulier, à partir du repérage d'une suite de petites discontinuités qui permettent cette continuité. Le réseau présente quatre caractéristiques intéressantes (p. 43) : il se matérialise facilement ; la notion attire l'attention sur les flux, bien qu'on ne confonde pas ce qui se déplace et ce qui permet le déplacement (l'infrastructure de réseau) ; un réseau établit une contrainte de continuité (une simple interruption bloque le réseau) ; un réseau se surveille et s'entretient. Avec cet outil, Bruno Latour va donc aborder différents domaines chers à la modernité, et en donner une description originale, en décalage avec celle que l'on a spontanément à l'esprit : « *Nous avons appris à reconnaître un mode chaque fois que dans une épreuve, le plus souvent celle d'une erreur de catégorie, nous réalisons que se dessine un certain type de continuité, une trajectoire, par le truchement d'une discontinuité, d'un hiatus à chaque fois original.* » (p. 188) Par exemple, si tu lis le chapitre consacré à la religion, toi qui te piques d'être stendhalien tu comprendras pourquoi appeler un être aimé « Mon cher ange », ou plus simplement « petit ange », est profondément pertinent. Nous croisons de temps en temps un ange, et il a un mode d'existence très particulier qu'analyse entre autres Bruno Latour.

Lui — Le livre porte une épigraphe doublement discrète – *Si scires donum Dei*. De quoi s'interroger en effet. Mais a-t-il bien étanché ta soif ? Toi qui es un peu économiste et un peu théoricien des organisations, sois honnête, sachant que l'auteur explique que toute la théorie des organisations s'est trompée sur la notion d'organisation, la description latourienne a-t-elle emporté ton adhésion ?

Moi — Esprit qui toujours nie... Il est vrai qu'il y a toujours quelque irritation ressentie quand un non-spécialiste explique aux spécialistes qu'ils n'ont rien

compris à ce dont ils sont spécialistes. Chacun – le juriste pour le droit, le théologien pour le religieux, l'économiste pour l'économie, le théoricien des organisations pour l'acte organisant – a des raisons de pester. Par contre, chacun a quelques raisons de se réjouir de ce qui est dit du voisin. Gestionnaire, ce que dit Bruno Latour des errances de l'économie qui est passée à côté de l'analyse des dispositifs performant le réel n'est pas forcément pour me déplaire. Je me dis que l'analyse de réseau au sens où il l'entend peut être intéressante. L'économie se pense sur le modèle de la physique depuis Walras, mais il n'est pas sûr que ce soit le bon modèle : « *Si l'on devait se mettre à "physicaliser" l'économie, alors elle ressemblerait davantage à la physique, la vraie, et prendrait cet aspect bricolé, astucieux, équipé, multiforme, grâce auquel on parviendrait à monter des expériences délicates dont la plupart auraient la chance de pouvoir rater...* » (p. 449) N'est-ce pas vrai ?

Lui — Certes, les pierres lancées dans les jardins des voisins peuvent avoir un certain charme. Mais concernant les organisations, ce qui t'est le plus proche ?

Moi — J'avoue que la pilule est un tantinet plus dure à avaler... Néanmoins, l'idée de scripts définissant l'acte organisant, ces scripts étant par nature contradictoires entre eux, donc produisant en même temps de l'organisation et de la désorganisation, les deux étant les deux faces de l'acte organisant, parce qu'il est impossible, malgré l'illusion qu'on en a toujours, qu'une organisation éliminant les contradictions soit possible à un niveau supérieur, est une vision intéressante. Les théoriciens des organisations ont eu du mal à penser organisation et désorganisation comme intrinsèquement entremêlées (Durand, 2013 ; Dumez, 2013). Encore une fois, c'est la description ethnographique qui frappe par sa justesse. Voilà comment, en quelques phrases, est décrite une organisation : « *Une suite, une accumulation, un feuilletage vertigineux de désorganisations successives : des gens vont et viennent, ils transportent toutes sortes de documents, se plaignent, s'assemblent, se séparent, râlent, protestent, se rassemblent à nouveau, s'organisent une fois encore, se dispersent, se rattrapent, le tout dans un désordre continu sans qu'on puisse jamais définir les bords de ces entités qui ne cessent de s'étendre ou de se réduire comme un accordéon.* » (Latour, 2012, p. 388) Et le lien entre organisation et désorganisation est quant à lui décrit de la manière suivante : « *Organiser n'est pas, ne peut pas être le contraire de désorganiser. Organiser, c'est rattraper en route et à la volée des scripts à échéance décalée qui vont en désorganiser d'autres. Cette désorganisation est nécessaire puisque les mêmes êtres doivent constamment tenter de jongler avec des attributions, sinon toujours contradictoires, du moins distinctes. Au lieu d'une isotopie, c'est une hétérotopie qui gagne [...] Impossible pour aucun être humain d'unifier en un tout cohérent les rôles que les scripts lui ont assignés.* » (Latour, 2012, p. 393) Le livre est rempli de notations stimulantes et profondes. Par exemple : « *le travail d'abstraction est un métier concret* » (p. 118) qui exprime toute la démarche de l'auteur et avec laquelle je me sens profondément en phase.

Sans titre, Rothko (1969)



Lui — Mais sois honnête : crois-tu à tous ces modes d'existence ?

Moi — À la vérité, j'avoue que j'ai un peu de mal avec eux. La notion de jeux de langage chez Wittgenstein me parle plus, c'est vrai. Ils sont multiples, il ne s'agit pas de simple langage mais de l'entremêlement de discours et d'action, et il n'y a pas de métalangage. On peut s'emmêler en prenant un jeu pour un autre. On est très proche de ce que décrit Bruno Latour mais il n'y a pas de tentation ontologique (ah, ces théories qui se parent du titre pompeux d'ontologie, dit Kant...) ; il n'y a pas de table des jeux de langage, comme celle que propose Bruno Latour pour les modes d'existence ; enfin, derrière les ontologies régionales se profile toujours la tentation de l'ontologie générale, et Bruno Latour n'y résiste pas tout à fait (il est vrai que même Wittgenstein n'y a pas tout à fait résisté avec ses formes de vie...).

Lui — Mais si tu récusés l'idée de plusieurs modes d'existence, que reste-t-il du projet latourien, sinon des aperçus intéressants ?

Moi — La question se pose en effet. Sachant qu'on ne peut rendre compte du droit, de l'économie, du religieux, du politique, en vingt pages, et si l'on pense une philosophie générale des modes d'existence impossible, que reste-t-il ? Je dirais, d'abord et encore une méthode. Celle qui consiste à suivre une trajectoire et à repérer les conditions de félicité et d'infélicité propres à cette trajectoire. Bruno Latour emprunte cette dernière notion à Austin, mais en l'infléchissant fondamentalement. Austin distinguait le discours susceptible d'être vrai ou faux (« le chat est sur le paillason ») et le discours performatif (« en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais chevalier de la légion d'honneur ») qui n'est pas susceptible d'être vrai ou faux, mais qui peut réussir ou non. Il y avait donc une opposition binaire, avec d'un côté le vrai et le faux et de l'autre la félicité ou l'infélicité. Pour Bruno Latour, il n'y a pas une opposition binaire entre deux types de langage, mais une pluralité de modes d'existence (non pas un univers, mais un « multivers ») et chaque mode a des conditions de félicité ou d'infélicité qui sont en même temps des conditions de véridiction. Austin est donc infléchi sur ces deux points fondamentaux. Ceci est dû à l'approche qu'a Bruno Latour de la démarche scientifique. Elle est une trajectoire complexe de transformations, de sauts, à travers des dispositifs bricolés et complexes, qui peut réussir ou rater. Le vrai est une réussite (félicité) et le faux un ratage (infélicité). Du coup, les autres modes d'existence, qui peuvent rater ou réussir, de la même manière, ont aussi un rapport à la vérité.

Donc, retenons d'abord et avant tout une méthode, qui cherche des trajectoires et des conditions de félicité et d'infélicité. C'est un point fondamental. Il devrait l'être dans toute analyse de la performance.

Il y a un autre point. Cette méthode est très différente, et du constructivisme et de l'approche critique. La double critique du constructivisme et des approches critiques menée dans le livre est en soi intéressante. Le constructivisme oppose le réel et le construit. L'approche de Bruno Latour est différente et repose sur trois points, concernant le construit (pp. 163-165) : tout ce qui est construit pose l'énigme de qui construit, notamment celle du faire faire ; tout ce qui est construit repose sur l'incertitude du sens du vecteur de la construction (est-ce Balzac qui construit ses personnages, ou ses personnages qui construisent l'écriture de Balzac ?) ; enfin, ce qui est construit peut l'être bien ou mal, peut réussir ou

échouer (on retrouve ici les conditions de félicité). La pensée critique, quant à elle, est définie ainsi : « [...] est devenue “CRITIQUE” la pensée qui cherche à toujours révéler derrière les institutions du Vrai, du Beau, du Bien, du Tout, la présence d’une multiplicité de manipulations douteuses, de traductions défectueuses, de métaphores usées, de projections, bref de transformations qui en annulent la valeur. » (p. 161) Elle repose sur l’idée qu’il faut passer derrière l’existant pour en montrer les faiblesses. La méthode maniée par Bruno Latour est différente : « Il n’y a rien “derrière” le religieux – pas plus d’ailleurs qu’il n’y a quoi que ce soit d’intéressant “derrière” la fiction, le droit, la science, etc., puisque chaque mode est à soi-même sa propre explication, complète en son genre. Le social, c’est eux tous. » (p. 309)

Il y a enfin une autre dimension fondamentale dans la démarche. Il s’agit du rejet de la distinction entre faits et valeurs, typique de la modernité. Ici, Bruno Latour rejoint Putnam (Putnam, 2002/2004 ; Dumez, 2010) : « Dans toute situation, à condition de s’en approcher assez pour la suivre au plus près, on doit pouvoir déceler les traces laissées dans leur sillage par la passe particulière des êtres porteurs de moralité. De même qu’un géologue peut entendre cliqueter la radioactivité, mais seulement s’il est équipé d’un compteur Geiger, on peut enregistrer la présence de la moralité dans le monde à condition de se concentrer sur cette émission particulière. Et de même que personne, une fois l’instrument calibré, n’aurait l’idée de demander au géologue si la radioactivité est “dans sa tête”, “dans son cœur”, ou “dans les roches”, de même on ne doutera plus que le monde émet de la moralité vers celui qui possède un instrument devenu assez sensible pour l’enregistrer. » (p. 454)

Lui — Une méthode donc, on en revient toujours là. Reste pourtant la thèse centrale : comment tout le monde aurait-il pu se tromper depuis Socrate, jusqu’à ce que la méthode latourienne apparaisse, brisant enfin l’erreur générale ?

Moi — À la base, il y a l’erreur cartésienne qui oppose sujet et objet et entraîne ainsi une méconnaissance profonde de tous nos fonctionnements (comme Wittgenstein ou Peirce, Bruno Latour est très critique envers le malheureux Descartes, son *cogito solipciste* et sa *res extensa*). Il y a ensuite le constructivisme, on vient de le voir. Mais il y a un troisième facteur, que Bruno Latour analyse comme un mode d’existence propre, l’un des plus intéressants et des plus étranges : « [...] l’habitude est ce mode d’existence qui voile tous les modes d’existence – y compris le sien. » (p. 270). Un chapitre original lui est consacré : « Nous avons trop souvent prétendu des Modernes qu’ils faisaient en pratique l’inverse de ce qu’ils disaient. Le trope était bien maladroit, comme s’il était impossible aux acteurs – par fausse conscience ? – de dire ce qu’ils font. Certes, l’enquête a bien expliqué pourquoi ils avaient tendance à perdre le fil de l’expérience à cause, d’une part, de la confusion de la connaissance avec le connu [...] et de la fêlure du constructivisme, d’autre part. Nous découvrons maintenant une raison plus charitable : l’habitude a bien pour effet de rendre IMPLICITE l’immense majorité des cheminements sans pour autant que l’adjectif EXPLICITE veuille dire “formel” ou “théorique” ». (p. 275)

Lui — Très bien, on comprend donc pourquoi tout le monde s’est trompé sur tout depuis Socrate lui-même, et qu’il fallait quelqu’un qui étudiait les laboratoires pour pouvoir enfin nous éclairer. Mais en quoi sommes-nous plus avancés ? Quel est l’objectif du projet ? On voit bien quel était celui de

Wittgenstein : tout laisser en l'état. Pour Wittgenstein, les choses fonctionnent bien, notamment en pratique. Les problèmes ne surgissent que quand les pièges du langage nous entraînent vers la métaphysique et ses questions insolubles parce que mal formulées. Il faut donc remonter à ces embranchements et défaire les nœuds. En ce sens, le travail est critique. Mais une fois ce travail fait, tout reste en l'état. Quel est l'objectif du projet latourien ? Admettons que nous n'ayons rien compris, cette mauvaise compréhension, quel effet a-t-elle ? La science n'a pas attendu Bruno Latour pour se développer. Il lui explique que le compte rendu qu'elle fait de sa propre pratique est faux ; et alors ? Si elle adopte la description latourienne, son fonctionnement s'améliorera-t-il ? Ou restera-t-il le même ?

Moi — J'avoue que l'objectif n'est pas très clair pour moi. Comme je te l'ai dit, il n'est pas critique au sens de la dénonciation de tout ce que Bruno Latour analyse. Pourtant cette dimension critique existe bel et bien. Par exemple, quand l'auteur explique que les approches critiques actuelles impliquent le risque du fondamentalisme, qui lui est intrinsèquement lié. Quant à la science, cette dimension critique n'apparaît pas. Ma perception est pourtant que le fonctionnement du champ scientifique aujourd'hui, structuré par le poids des grandes revues, est pervers ; qu'une cléricature s'est mise en place avec son fonctionnement scolastique ; que les scientifiques sont incités à mentir sciemment sur leur pratique réelle pour publier. De cela, pas de trace dans le projet. Par contre, très clairement, l'analyse de la politique comme pervertie par la volonté d'en faire une affaire scientifique et devant retrouver son mode d'existence propre : il faut changer les choses en ce domaine pour que nous puissions trouver une solution commune, mondiale, aux questions qui se posent, notamment écologiques. Il y a un projet de connaissance des autres modes d'existence (mieux comprendre le religieux, ou le droit, ou l'économie) mais ce projet est-il purement esthétique (le bonheur de mieux comprendre ce qui l'avait été mal) ou a-t-il une autre dimension ? Je reconnais que je m'interroge. Le fait que les domaines des

Modernes (le droit, le religieux, le politique, l'économique, l'organisationnel, etc.) coïncident finalement avec les modes d'existence est sans doute inévitable mais me fait problème : le projet ne bouscule finalement pas les frontières. Malgré ce qu'il en dit, affirmant que ces frontières des domaines ne tiennent pas (il y a du droit dans l'économie, du politique dans la science, etc.), il les renforce *in fine* paradoxalement en ajoutant simplement des modes d'existence transverses, si l'on peut dire, comme l'habitude. Autrement dit, une fois une meilleure connaissance établie, tout semble rester en l'état en pratique, à l'exception de la politique. Mais cette meilleure connaissance, à la différence de ce qui se passe chez Wittgenstein, ne semble pas même permettre d'éviter des erreurs. À l'exception du politique, encore une fois, qui, lui, appelle un changement. La difficulté gît en partie d'ailleurs dans le dispositif d'écriture du livre, particulièrement complexe. Il y a un « je », pas très fréquent mais réel, dont on peut penser qu'il représente Bruno Latour ; il y a un être de fiction, une ethnologue, qui mène



Untitled, Rothko (1960)

l'enquête ; il y a les Modernes, sur lesquels l'enquête est menée (mais on sait qu'en un sens ils n'existent pas) ; et il y a un nous, qui tantôt désigne tout le monde (Bruno Latour, son lecteur, et les Modernes que nous sommes), tantôt désigne Bruno Latour et peut-être l'ethnologue, avec le lecteur associé, c'est-à-dire un nous qui essaie de comprendre. La difficulté tient au fait que tout le monde est entremêlé, Bruno Latour, son ethnologue, son lecteur, les Modernes, dans l'objectif de comprendre tout le monde, c'est-à-dire les Modernes, qui sont eux-mêmes d'un certain point de vue le construit de Bruno Latour. Quoi de plus moderne, d'ailleurs, que ce décentrement caractéristique de l'ethnographie, qui commence peut-être avec les Grecs quand ils regardent leur victoire sur les Perses avec les yeux des Perses (comme le pensait Jacqueline de Romilly), et en tout cas avec Montaigne à l'aube des Temps dits modernes ? C'est un des sens du projet que de tenter l'impossible : l'analyse des Modernes par des Modernes, grâce à une technique typiquement moderne, l'ethnographie. Cette impossibilité, comme toute impossibilité, valait d'être tentée, et elle est elle-même typique de l'intranquillité de la modernité. On pense à Pessoa : « *Vos caravelles, Seigneur, n'ont jamais réalisé de voyage aussi primordial que celui que mon esprit, dans le désastre de ce livre, a finalement accompli.* »

Lui — La pirouette attendue : ce projet de comprendre les modernes est typique de la modernité elle-même dans l'impossibilité de la réflexivité propre à la modernité, et Pessoa à la clef... C'est bien ce que je disais : quand on a aussi peu compris d'un livre qu'on a dévoré, on renonce à en parler.

Moi — Dans son impossibilité même, liée d'ailleurs au sujet lui-même, ce compte rendu valait d'être tenté et...

(*Il s'enfuit, horrifié*)

Références

- Dumez Hervé (2010) "L'opposition fait/valeur doit-elle être abandonnée ? Le point de vue de Hilary Putnam et ses implications pour la recherche qualitative", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 6, n°4, pp. 53-60.
- Dumez Hervé (2011) "L'Actor-Network-Theory (ANT) comme technologie de la description", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 7, n° 4, pp. 27-38.
- Dumez Hervé (2013) "Le devisement organisationnel du monde. À propos de *La désorganisation du monde* de Rodolphe Durand", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 9, n° 2, pp. 71-74.
- Durand Rodolphe (2013) *La désorganisation du monde*, Lormont, Le bord de l'eau.
- Latour Bruno (2012) *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes*, Paris La Découverte.
- Putnam Hilary (2002) *The collapse of the Fact/Value Dichotomy, and Other Essays*, Cambridge MA, Harvard University Press. [Traduction française : Putnam Hilary (2004) *Fait/Valeur : la fin d'un dogme, et autres essais*, Paris/Tel Aviv, Éditions de l'Éclat] ■

Débat au CSO autour d'une anthropologie des Modernes

Julie Bastianutti

IAE de Lille & LEM, Université Lille 1

LE 19 AVRIL 2013,
LE SÉMINAIRE DU CSO
ACCUEILLAIT BRUNO
LATOUR VENU
PRÉSENTER SON
LIVRE : ENQUÊTE SUR
LES MODES
D'EXISTENCE. UNE
ANTHROPOLOGIE DES
MODERNES, PARIS,
LA DÉCOUVERTE, 2012

Intervention de Bruno Latour

Aujourd'hui je vais parler du droit plus que des sciences. Mais revenons néanmoins sur le projet général du livre, notamment en ce qui concerne la description et la démarche ethnographique. Quand on veut comprendre le monde scientifique, la vie de laboratoire, en engageant une démarche ethnographique, il y a deux aspects fondamentaux dans le travail de terrain à prendre également au sérieux. Bien entendu, il y a l'enregistrement des paroles des acteurs et des surprises qu'elles suscitent chez le chercheur, et il y a l'enregistrement de la plainte et la difficulté de restituer ce qu'ont à dire les acteurs, qui sont les objets de nos descriptions, sur ce que l'on a à dire d'eux. Il est nécessaire d'enregistrer avec soin cette plainte, mais nécessaire aussi de ne pas y céder – surtout dans notre tradition sociologique.

Quand j'ai développé l'ANT (*Actor-Network-Theory*) dans les années 1980, j'ai reçu un grand nombre de plaintes : « Vous dites des sciences des choses qui sont insupportables ». Pourtant, ces scientifiques ne contestaient pas la description de la science, en termes « d'association hétérogène ». Ils en contestaient la dimension épistémologique, le compte rendu de l'activité scientifique en termes de construction, d'instauration de réseau. Il faut alors reprendre la description à partir de la protestation des scientifiques, re-description non pas de l'expérience qu'ils ont de la science, mais du compte rendu qu'on fait ensuite de cette activité et qu'ils considéraient comme « complètement foireux ».

La protestation des scientifiques doit être prise au sérieux dans la mesure où ils ne contestent pas la description initiale de la pratique et où ils ont une autorité épistémologique forte. Il a fallu renouveler le mode de restitution et faire un compte rendu partagé, qui soit partagé aussi par les scientifiques qu'on décrit. S'entame un processus diplomatique, une négociation. Il n'y a pas de contestation sur la description des faits mais sur les termes que l'on peut donner des comptes rendus de cette expérience. Ce qui m'a toujours plu dans la théorie de l'acteur réseau, c'est la liberté, la marge de manœuvre laissée par cette idée d'association hétérogène – ce que n'a pas le « sociologue du social » qui est spécialiste d'un « objet », ce qui limite son champ de recherche. L'enquête sur les modes d'existence est un approfondissement – assez obstiné – de ce qui manquait dans la théorie de l'acteur réseau. Comment se fait-il que, quand nous donnons des descriptions qui ne sont pas contestées du point de vue de l'hétérogénéité des associations, cela entraîne chez les praticiens (qu'ils soient juristes, théologiens, scientifiques, économistes, médecins) une protestation ? C'est un projet qui repose sur le terme – certes un peu archaïque – de valeur. Les

scientifiques auxquels on dit « le déploiement des associations crée des mondes hétérogènes », lorsqu'on leur restitue cette description, disent : « oui mais il se passe quelque chose en science qui est bien distinct, non en termes de pureté mais de connexion, que nous appelons, nous scientifiques, la science. Et tant que vous ne nous donnez pas une description de nous-mêmes qui prenne en compte cette valeur, la science, nous protestons ». L'autorité épistémologique des scientifiques fait qu'il est essentiel d'arriver, dans le compte rendu de l'activité scientifique en termes de sociologie de l'acteur-réseau à un consensus, un compte rendu partagé.

Cette nécessaire diplomatie, cette négociation, c'est le problème des modernes. Une enquête anthropologique plus que sociologique.

Qu'est-ce que l'anthropologie de ceux qui font le travail de projection des valeurs de l'homme occidental ? Le point anthropologique est devenu important dans la mesure où la compréhension des autres collectifs devient dépendante d'une projection des valeurs de la science occidentale.

L'anthropologie s'est développée à partir de la distinction nature/culture. Les anthropologues ont aussi leur vision du monde, leurs propres représentations quand ils étudient les représentations et la culture des peuples qu'ils rencontrent. La faiblesse est qu'ils restent au niveau de la culture. Quid de la nature ? Peut-on dépasser la différence : une nature, des cultures ? Sous contrainte des questions écologiques, l'anthropologie, qui avait été développée sur des collectifs qui n'avaient accès qu'à des cultures, la nature étant connue par les sciences et ayant sa propre constitution, doit faire l'objet d'une approche nouvelle.

Lorsqu'on prend au sérieux les questions écologiques, on est amené à une définition un peu plus ample, la suspension de toutes les questions de réalité. La question « de quoi le monde est-il fait ? » ne renvoie plus seulement au monde pensé à travers des catégories. De quoi il est fait « en vrai ». La question devient cruciale.

Le projet d'une grande anthropologie symétrique sciences/économie/technologie était central pour comprendre la modernité. La position de cette enquête, c'est de la sociologie, de l'anthropologie, et le tout sous tension écologique. Est-ce que, sous tension écologique, il existe une autre façon d'organiser la diplomatie entre les différents collectifs ? Il faut d'abord comprendre qui nous sommes. Qu'est-ce que nous avons été, nous les Modernes, étant donné que l'histoire même dans laquelle nous avons été élevés est terminée. La diplomatie est une notion qui permet de tendre la question ; il ne s'agit pas seulement d'extension ou de développement des connaissances. Il s'agit d'une question d'urgence : « quelles sont les valeurs auxquelles tiennent les modernes ? ». Il s'agit de re-comprendre le monde dans lequel nous vivons et faire un effort de réflexivité au sujet des valeurs des Modernes. Quelles sont les valeurs auxquelles tiennent les Modernes lorsqu'ils vont affronter la question écologique et les enjeux qui vont être sources de guerres et violences entre les différents collectifs qu'on ne peut plus aborder seulement sous l'angle de leur « culture » ? Il faut être diplomate et être en mesure d'analyser à quoi tiennent les différents collectifs présents à la table des négociations. On pose une autre question que celle de la connaissance, on pose la question de la vie commune.

Peut-on cohabiter dans le même monde ? C'est une question qui se pose sans échappatoire aujourd'hui.

Le « *modus vivendi* » est le nouveau bien commun, le « suprême bien ».

Maintenant, passons à la méthode du livre.

Vous avez lu l'introduction. La méthode est complètement ethnographique. Les différents terrains ont été conduits, au long de ces années, en posant deux questions distinctes. L'une est celle de l'acteur-réseau. La surprise de l'enquêteur qui voit tous ces collectifs, toutes ces associations imprévues d'éléments hétérogènes. Les acteurs eux-mêmes ont été surpris, auparavant, de ces associations, puis ont intégré cette surprise initiale dans leur quotidien. Ainsi la science et le droit se rencontrent via les enjeux de propriété intellectuelle et de brevets. L'enquêteur perçoit dans un deuxième temps, le temps de l'enquête, la surprise de ces associations parfois inattendues. La deuxième question se pose en termes de valeur : « quel est le type de connecteur qui attache ces éléments hétérogènes ? ». La question paraît très abstraite mais elle est en réalité très concrète. Le droit est très intéressant pour toute cette enquête car contrairement aux autres domaines, tout le monde sait que, quand on a affaire à un juriste, ça va être technique. Il y a un mode de réalité, de vérification de ce qu'on va dire qui est à la fois impossible à ignorer, incompréhensible pour le profane et nécessaire au cours de l'action. La sociologie du droit est très particulière, elle ne peut pas faire abstraction du contenu du droit. Il y a dans le droit un sérieux, une réalité formelle, qui est nécessaire à prendre en compte et respectable dans son type de vérité. Comme vous le savez, j'ai fait un très long terrain au Conseil d'État ; quand on étudie une situation de cour suprême ou de tribunal, on est à nouveau stupéfait par l'hétérogénéité des associations : les juristes eux-mêmes – avocats, juges, greffiers vous diront que le droit prend en compte le sens commun, l'évolution des mœurs, les arrangements, la jurisprudence, les lois, les problèmes pratiques, etc. Le droit va se déployer à l'intérieur de l'enquête pour les praticiens comme pour les analystes sous la forme d'un réseau hétérogène.

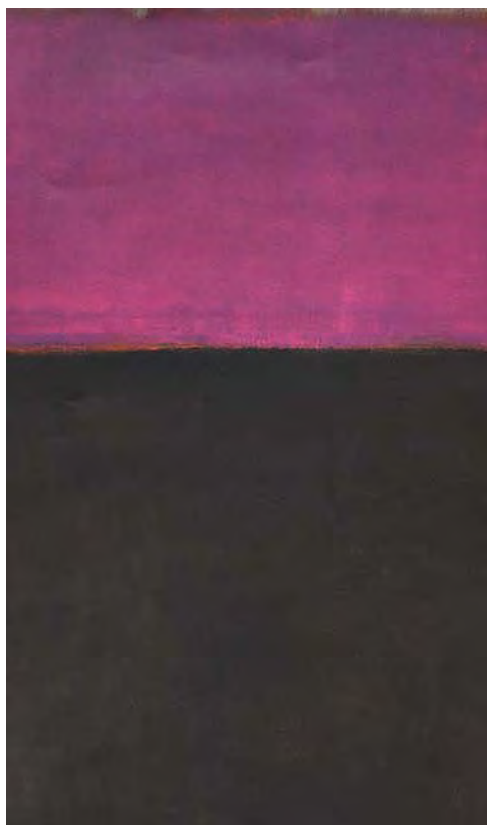
Néanmoins les acteurs eux-mêmes vont dire « oui, maintenant il faut faire du droit ».

Prenons un exemple, à partir de mon travail au Conseil d'État, pour montrer la différence essentielle entre l'association hétérogène et le connecteur. Le droit désigne non pas un domaine mais une connexion. Quand le connecteur se met en place, il y a une objectivité qui lui est propre. Le cas est très intéressant : la nomination par Jacques Chirac d'un directeur de banque fait l'objet d'une plainte, par un individu isolé, qui envoie une lettre sur papier libre au Conseil d'État pour dénoncer un conflit d'intérêt. Le rapporteur explique qu'il n'y a pas de discussion à avoir, la plainte est justifiée. Le réviseur développe un raisonnement allant dans le même sens : les faits doivent conduire à l'annulation du décret de nomination, les règles ont été perdues de vue par l'administration. Le raisonnement des conseillers d'État et leurs discussions révèlent plusieurs couches : la question du respect des règles de droit ; la question des règles concernant le pantouflage et le passage du secteur public au secteur privé ; la question pragmatique de la survie de la banque et de l'adéquation du directeur pour le poste. Cette multiplicité des couches de discours et des voix semble normale, au moment de l'enquête. Pourtant, les conseillers d'État ne voulaient pas que soient rapportées ces conversations dévoilant ces couches : depuis Napoléon, le Conseil d'État parle d'une seule voix.

Les conseillers d'État ont passé trois mois à essayer d'échapper à l'objectivité de la situation : la puissance du moyen soulevé par cette plainte est telle qu'on ne peut empêcher l'annulation du décret de la nomination.

Quand on dit « oui mais maintenant, il faut faire du droit », c'est que les acteurs s'adressent à un type de connexion entre des éléments hétérogènes qui est extrêmement difficile à définir.

Cela veut dire qu'on engage l'action dans un sens particulier. Quand on s'intéresse aux actes de langage, on ne s'intéresse pas à ce qui est dit, mais à ce qui « est



Rothko Chapel, Houston
(1964)

envoyé », à la direction prise : quand on dit « je promets », cela engage le cours de l'action, la valeur de vérité, les conditions de félicité ou d'infélicité. On fait attention aux catégories (par exemple, écouter un discours juridique avec une tonalité morale). Il faut partir des erreurs de catégories pour repérer l'ensemble des embranchements, où l'on juge, par erreur, des catégories.

Ce n'est pas du tout un modèle à la Luhmann, ce n'est pas un système autopoïétique pour reprendre la métaphore qu'il emprunte à la biologie. C'est une acceptation de la notion d'acteur-réseau, en y ajoutant la reconnaissance des erreurs de catégories.

(C'est une des raisons pour laquelle Luhmann a un peu raison dans son système : le droit est complètement tautologique.)

Il faut ajouter à la notion d'acte de langage, celle de rencontre avec des êtres, au sens anthropologique. Si les scientifiques réussissent à produire des résultats, c'est qu'ils ont rencontré des « êtres » (bactéries, gènes, des maladies...). On peut transposer le modèle aux autres modes, ce qui a été détecté au cours d'erreurs de catégories. Vous rencontrez des êtres et qu'est-ce que vous en faites ? Le chef d'orchestre rencontre des notes, des harmonies.

Si je vous décris, il faut que je prenne en compte les êtres (juridiques, de fiction, scientifiques, religieux, ...) que vous rencontrez – afin de

rendre consistante la description de ce que vous faites. Cela pose beaucoup de problèmes philosophiques qu'on laissera de côté mais aussi des problèmes anthropologiques dont on ne peut pas se passer. Le terme « mode d'existence » vient d'une tradition philosophique peu connue, notamment de Simondon, qui a écrit sur le mode d'existence des technologies, mais aussi d'Etienne Souriau, philosophe que j'ai rencontré à l'occasion de mon enquête sur les modes d'existence.

Le mode d'existence, c'est « être en commerce avec », « être agi par ». Trouver la spécificité des relations et des connexions – « ça, c'est du droit/de la religion/de la science » – c'est le travail de l'analyste qui étudie les relations entre les acteurs et les êtres. Il faut repérer par combien de modes d'être les acteurs sont agis.

DÉBAT (extraits)

Un intervenant : J'ai trois questions.

Qu'est-ce qui vous a fait prendre conscience de l'importance de la prise en compte du malaise des enquêtés ?

J'ai été frappé dans l'introduction par le recours aux notions d'institution, de confiance, de valeurs – qui sont typiques de la « sociologie du social ».

Pourquoi ?

Avez-vous aussi un projet de faire une histoire des connexions ? En médecine, en droit, etc.

Bruno Latour : Le fait est que le projet de l'enquête précède de plusieurs années l'acteur-réseau. Le malaise est venu de la réaction étrangère et surprenante pour moi des scientifiques dans les années 1980-1990 face à l'émergence des *science studies*.

Cette notion d'institution est très étrange... je l'ai plutôt saisie du côté droit et religion. Une institution, au fond, c'est un « compte rendu fidèle d'une expérience partagée ». La question de la confiance en situation de controverses d'expert est centrale. On est dans une situation – à cause des guerres écologiques et des enjeux éthiques liés au développement de la médecine – où les notions de monde commun, d'institution, de diplomatie reviennent. La situation actuelle n'est plus moderne du tout : on est dans une situation où il n'est plus possible de clore les débats d'experts. C'est comme au XVI^e siècle, on assiste à un retour d'une espèce de casuistique généralisée. C'est extrêmement intéressant, cela oblige de revoir les méthodes en profondeur. Tout est ouvert, on ne peut plus faire appel à un arbitre. Oui, c'est étrange, c'est « réac » comme projet : « le retour de la confiance dans les institutions, dans les valeurs » !

Un intervenant : Dans les projets d'enquête sur les modes d'existence, y a-t-il un projet sur les « connecteurs de la sociologie » ? Que serait « tenir à la sociologie » ? À quoi tiennent les sociologues ?

Bruno Latour : Je n'ai pas été très charitable envers la sociologie, la psychologie.

La sociologie, elle y est complètement, sous la forme ou le mode de l'acteur-réseau. Mais oui ce serait intéressant d'être plus diplomate sur la sociologie. Je ne suis pas le plus diplomate !

Un intervenant : Je n'ai pas compris le projet concernant les modernes et la description fine des diplomaties dans la production des valeurs. Et puis la théorie de l'acteur-réseau ne se saisissait pas de la question du contenu, elle décrivait les éléments dans leurs interconnexions, et, si j'ai bien compris, vous essayez désormais de saisir ce contenu en analysant les dissonances au moment de la restitution ? Alors, ai-je bien compris ? À quoi aboutissons-nous à la fin ? Quel est le but de cette diplomatie ?

Bruno Latour : Le mot contenu est intéressant : l'acteur-réseau prévoyait justement de s'intéresser au contenu et non pas au contexte des sciences. C'est la différence avec la sociologie du social.

Le terme « dissonance » est en effet bien meilleur que celui d'erreur de catégorie.

Le but de la diplomatie, c'est la paix. En situation de guerre (écologique), il s'agit de trouver un moyen de retrouver la paix. La négociation, c'est poser la question « scientifiques, à quoi tenez-vous vraiment ? À l'épistémologie ou à la science ? ». Peut-on apprendre à « se parler bien », pas simplement être sympathique.

Un intervenant : Max Weber avait posé exactement les mêmes questions que vous : comment des acteurs très hétérogènes parviennent à un consensus, avec les mêmes exemples de professions – les avocats, les médecins. Il avait évoqué la possibilité de construire une théorie de la collégialité, avec une approche organisationnelle, pour décrire la construction du consensus sous pression (relations de pouvoir interne, pression des réalités extérieures). Ensuite il a abandonné cette voie en estimant qu'au fond, dans l'avenir, la richesse viendrait des tâches standardisées, de l'industrialisation, de la bureaucratisation.

Est-ce que cette approche vous intéresse ? Mais qu'est-ce que vous apportez au débat ?

Bruno Latour : Je ne fais pas référence en effet à Weber, c'est mon ignorance, je dois l'avouer. Et je n'apporte peut-être rien d'original au débat mais cela ne me gêne pas.

Le but n'est pas d'apporter des choses nouvelles. Le but est de décrire la situation en 2014. Ce n'est pas une recherche d'originalité ni de cumulativité.

L'intervenant : Quel est le dialogue avec ces sociologues, pas seulement Weber, qui sont déjà à ce niveau de généralité ? C'est le chapitre trois d'Economie et politique qui parle de la collégialité, du processus par lequel on cherche le consensus.

Bruno Latour : Cela me paraît toujours très bizarre qu'un auteur veuille être original. Les auteurs se cumulent par le fait qu'on les utilise et qu'on les pille. Mais Weber n'est peut-être pas au fait des questions écologiques, ce n'est pas son siècle ■



n° 16,
Rothko (1960)

Auschwitz et la modernité¹

Hervé Dumez

Dans l'immédiat après-guerre, Adorno s'interrogea sur la possibilité même de continuer à écrire des poèmes après Auschwitz. Cette interrogation atteignit au cœur Paul Celan, juif, roumain, poète allemand, le plus grand sans doute de cette période, et vivant à Paris. Son père était mort du typhus dans un camp et sa mère d'une balle dans la nuque. Lui avait également connu l'internement. En 1970, il se suicida finalement en se jetant dans la Seine du pont Mirabeau une nuit de printemps. Sa langue poétique est un équivalent du langage musical d'Alban Berg. Primo Levi, survivant de Auschwitz III, a usé quant à lui de la neutralité froide des mots pour mener la description de l'indescriptible. Probablement s'est-il suicidé lui aussi, sans avoir non plus laissé de lettre derrière lui, que ses livres.

Le camp de concentration a été inventé à la fin du XIX^e siècle, lors de la seconde guerre des Boers qui opposa l'armée britannique aux colons d'origine néerlandaise installés en Afrique du Sud. Les combattants Boers, connaissant bien leur pays et soutenus par la population, menaient une forme de guérilla contre les troupes anglaises. Lord Kitchener eut l'idée de mettre fin à la symbiose entre combattants et civils. Femmes, enfants et vieillards furent tirés de leurs fermes, que les troupes anglaises détruisirent systématiquement, et concentrés pour les blancs dans quarante-cinq camps de tentes, pour les noirs dans soixante-quatre autres camps. Les guérilleros se trouvèrent isolés en plat pays sans moyens de ravitaillement. Kitchener quadrilla alors le terrain de petits camps militaires fortifiés. Les Boers durent capituler.

Ce qui permit ce système combinant de petits forts isolés solidement défendus et de grands camps de concentration pour les civils est une technologie qui avait été brevetée quelques années auparavant aux USA. Pour garder le bétail dans les champs, la technique employée depuis la préhistoire était la clôture en bois. Lorsque les colons peuplèrent l'ouest des États-Unis, sur des surfaces énormes, il fut impossible d'enclorre les troupeaux de cette manière parce que le bois manquait dans les grandes plaines et pour des raisons de coût. On chercha donc des solutions. En 1874, Joseph Glidden déposa le brevet du fil de fer barbelé. Extraordinairement efficace pour fermer un terrain en empêchant à la fois le bétail de sortir, et les indiens ou les cowboys d'entrer, facile à poser grâce à l'enroulement sur des bobines qu'il suffisait de dérouler, la technique modifia profondément en quelques années le visage de l'ouest américain et son économie. Lord Kitchener montra qu'elle pouvait permettre de concentrer des populations indésirables pour le pouvoir dans des camps, à faible coût, en très peu de temps et en réduisant considérablement le personnel de surveillance. On réalisa rapidement que de telles concentrations conduisaient à une mortalité élevée : ravitailler en nourriture des camps de grande taille pose

1. Je remercie Haïm Korsia pour les échanges que nous avons eus sur ce texte.



*Black, White, Blue,
Rothko (1963)*

d'importants problèmes logistiques en période troublée. La malnutrition amène bientôt l'apparition de maladies qui, quand une telle concentration de personnes est réalisée dans des conditions d'hygiène forcément précaires, conduit à des épidémies difficiles à enrayer. Kitchener avait pour objectif militaire de briser la combativité d'une population rebelle. Les camps y contribuèrent. Un rapport estima que sur 27.000 morts civils, 22.000 furent des enfants de moins de 16 ans.

Si l'on veut opérer des regroupements sur une plus grande échelle encore, il faut combiner la technologie du barbelé avec celle de la voie ferrée, comme le montra la Première Guerre Mondiale.

Le gouvernement jeune turc, sous l'impulsion notamment de Talaat Pacha, engagé dans un programme de modernisation du pays et dans la guerre aux côtés de l'Allemagne, décida en 1915 de se débarrasser de la population arménienne

présente dans l'empire et rendue responsable de ses revers. Les puissances alliées l'avaient averti qu'elles ne toléreraient pas que les minorités chrétiennes soient persécutées. La solution trouvée fut celle de la déportation et la concentration, sous le couvert de la guerre. Le désert de Syrie fut choisi parce qu'il était isolé, que les massacres y seraient discrets, et parce que les conditions de survie y étant impossibles pour des populations importantes, les Arméniens disparaîtraient. 500.000 personnes furent déplacées pour être concentrées dans ce désert. La déportation se fit par marches, qui éliminèrent les plus faibles d'abord, enfants et vieillards dont les cadavres jonchaient les routes, et parfois la quasi-totalité de ceux qui y furent forcés, mais surtout par trains, dans des wagons à bestiaux. Le calcul des autorités ottomanes était habile : les alliés étaient trop occupés à gagner la guerre pour se préoccuper réellement du sort des Arméniens.

Un an plus tard, l'Allemagne inventa une combinaison nouvelle, celle de la déportation par trains et du regroupement en camps cette fois-ci de travail.

Le 12 avril 1916, tard dans la soirée, une affiche est apposée par les autorités allemandes d'occupation dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing :

L'attitude de l'Angleterre rend de plus en plus difficile le ravitaillement de la population.

Pour atténuer la misère, l'autorité allemande a demandé récemment des volontaires pour travailler à la campagne.

Cette offre n'a pas eu le succès attendu.

En conséquence, des habitants seront évacués par ordre et transportés à la campagne.

À Lille, on avait fait venir le 64^e régiment d'infanterie pour mener les opérations. À Roubaix, elles le furent par la Garde impériale. À 5 heures du matin le lendemain de l'apposition de cette affiche, que très peu avaient pu lire, les troupes se mettent en place en commençant par Fives. Des mitrailleuses sont installées aux extrémités des rues. Un soldat frappe à la porte de chaque maison à coup de crosse. La famille est

rassemblée dans le couloir et un sous-officier choisit ceux qu'il va emmener : les femmes et les hommes âgés de plus de quatorze ans et de moins de cinquante ans. Le soldat emmène celles et ceux qui ont été choisis. On les rassemble dans des locaux prévus à l'avance (écoles, usines, patronages). On les fait attendre plusieurs heures, le temps que tout le monde soit là, puis on emmène le groupe à la station de tramway, et de là on l'achemine vers la gare. Le premier train part vers 17h, douze heures après le début de l'opération. Il est composé de wagons à bestiaux, 60 hommes et femmes par wagon, surveillés par deux soldats. À l'arrivée dans les Ardennes, on sépare hommes et femmes. Les femmes sont obligées de passer une à une, nues, devant un médecin militaire allemand qui vérifie qu'elles ne sont pas atteintes d'une maladie vénérienne. Pour empêcher les contacts avec les populations locales, les Allemands ont expliqué à celles-ci que les déportés étaient la lie de la population ramassée dans les rues de l'agglomération Lilloise. Si les plus jeunes sont astreints à une activité plus légère (traite des vaches, récolte de fleurs médicinales), les plus âgés, dispersés dans quatorze localités et étroitement surveillés, doivent travailler à des tâches pénibles, comme celle de bûcheron auxquelles ils ne sont guère habitués. 20.000 personnes au total sont déplacées en une huitaine de jours. Elles regagneront leur domicile à l'automne. Apparemment, il n'y a pas eu de perte du fait du temps très limité de la déportation et la logique de l'opération n'a jamais été complètement éclaircie.

Au début de la Seconde Guerre Mondiale, la technique du camp de concentration est également reprise par les démocraties. Au moment du déclenchement de la guerre, la France s'avise par exemple qu'elle abrite sur son sol une importante population allemande réfugiée : juifs, communistes, opposants de toute sorte au régime nazi. Il est possible qu'elle soit infiltrée d'agents ennemis. Dès la déclaration de guerre, en septembre 1939, on réquisitionne donc près d'Aix-en-Provence, aux Milles, une ancienne tuilerie. On entoure le site de barbelés et on construit à la hâte des baraquements pour y concentrer l'ensemble des ressortissants allemands présents sur le territoire français.

Au moment où la France installe le camp des Milles, la Wehrmacht entre en Pologne. Oświęcim est un village à une soixantaine de kilomètres au nord de Cracovie. Il présente quatre caractéristiques : il est assez isolé, avec de vastes terres agricoles ; c'est un nœud ferroviaire important ; la région est industrielle, avec des mines et des fonderies ; il existe un petit camp fait de quelques casernes construites en son temps par l'armée autrichienne. Ces bâtiments sont rapidement complétés et le tout entouré de barbelés électrifiés. Les premiers prisonniers polonais y sont alors amenés. La logique est en partie traditionnelle et en partie nouvelle. Dès la prise de contrôle de la Pologne, l'Allemagne nazie a eu pour objectif d'éliminer toutes les élites du pays. L'acte ayant eu le plus de retentissement est connu sous le nom de code de « *Sonderaktion Krakau* » : le 6 novembre 1939, les nazis convoquent l'ensemble du corps professoral de l'Université jagellonne de Cracovie, celle où étudia Copernic, dans une salle du Collegium novum, sous prétexte de discuter de la manière dont l'Université va continuer à fonctionner sous l'occupation. Tous les professeurs qui se sont rendus à la convocation sont arrêtés dans la salle de réunion et déportés. En ce sens, Auschwitz I est de nature classique : il s'agit d'isoler en la concentrant une population suspecte, ici les cadres de la nation polonaise. Mais c'est également un camp de travail. D'où la fameuse inscription, empruntée au premier camp de concentration nazi, Dachau : « *Arbeit macht frei* », « le travail rend libre ». Or, les nazis ont inventé un camp de travail d'un type particulier et nouveau : il repose sur la mort programmée de la main d'œuvre (en moyenne en trois mois) renouvelée par l'arrivée de nouveaux convois. La liberté que donne ici le travail est la mort.

Rapidement sont construits juste à l'extérieur de la clôture de barbelés et reliés au camp par un passage à travers elle, un crématoire et une morgue attenante qui permettent d'éliminer les cadavres produits par le système. Par ailleurs, dans la mesure où les nazis cherchent un moyen réellement industriel de tuer, ce que ne permettent complètement ni les exécutions par balle, ni les chambres à gaz roulantes fonctionnant au monoxyde de carbone, la morgue d'Auschwitz I va servir à tester sur des prisonniers de guerre soviétiques la mise à mort par zyklon B, un insecticide dangereux à manier né des recherches de la chimie allemande, qui va constituer une des innovations majeures d'Auschwitz.

L'installation primitive se révèle de taille trop limitée pour les objectifs formulés lors de la conférence de Wannsee, l'extermination de onze millions de juifs européens et de tsiganes. En 1942 sont donc construits et mis en service Auschwitz II et Auschwitz III.

Implanté sur l'emplacement du village de Monowice, Auschwitz III ou Auschwitz-Monowitz est conçu de concert entre la firme IG Farben et la SS. Le camp est adossé à une usine chimique de production de caoutchouc synthétique (la Buna-Werke). Il perfectionne l'idée de camp de travail à main d'œuvre continûment renouvelée.

L'autre nouveau complexe est construit à trois kilomètres d'Auschwitz I, après destruction du village de Brzezińska (Birkenau en allemand). L'immensité d'Auschwitz II, organisé en secteurs, prend à la gorge aujourd'hui encore, dès la porte franchie. Il s'agit de l'installation la plus grande du système concentrationnaire nazi. Au début, les deux chambres à gaz utilisées sont d'anciennes fermes polonaises spécialement équipées. C'est là que les juifs de France seront exterminés. Mais Birkenau atteint son fonctionnement optimal, pleinement rationalisé, quand, en 1944, la ligne de chemin de fer est prolongée à l'intérieur même du camp et complétée à l'extrémité du quai des quatre ensembles crématoires/chambres à gaz couplés deux à deux (II et III, IV et V). Les convois viennent de toute l'Europe, de la Norvège au nord à la Grèce au sud. Le tri des déportés est alors opéré à l'arrivée sur le quai de déchargement : les femmes, les enfants, les vieillards, d'un côté – eux partent vers l'extrémité du quai, c'est-à-dire vers les chambres à gaz ; ceux qui sont en état de travailler entrent par contre dans le camp par le milieu du quai. Traditionnellement, on distingue donc l'espace d'extermination, juste en dehors de l'enceinte, du camp de concentration proprement dit. Alors que Treblinka est un camp d'extermination pur, Buchenwald un camp de travail pur, Birkenau combine les deux. Mais le vocabulaire est en réalité impropre. Le tri qui s'opère sur le quai de Birkenau est un tri entre une extermination immédiate et une extermination plus lente, en quelques mois, parfois quelques semaines, même pour de jeunes hommes, à force de travail, de faim, de diarrhées, de typhus, de pendaisons lors des appels, d'exécutions par balle, de pendaisons à des crocs de boucher, de marches forcées assorties de bastonnades, d'expérimentations soit disant médicales et en fait léthales, d'enfermement dans des cellules à plusieurs, sans eau ni nourriture, avec un entredévorement programmé, comme ce fut le cas du groupe dont fit partie Maximilien Kolbe. L'activité du camp atteindra son maximum avec l'élimination de la quasi-totalité des juifs hongrois en 1944. Les crématoires ne suffisant plus, de gigantesques bûchers à ciel ouvert furent organisés, dont la fumée fut visible sur les photos aériennes prises par les avions de reconnaissance alliés. Les SS tiennent une double compatibilité, celle des arrivées au camp et celle de l'extermination immédiate, qui sera détruite pour ne pas laisser de traces.

À côté du crématoire II détruit par les nazis avant leur départ du camp, se voit encore une station d'épuration et de traitement des eaux usées qu'ils ont construite

dans les derniers mois de fonctionnement de l'ensemble. Les ingénieurs disent qu'il s'agissait d'une installation ultramoderne et particulièrement innovante pour l'époque.

Auschwitz, par le souci de l'organisation et la recherche constante de l'innovation, est un des embranchements, l'impensable, de la modernité.

Dans la polémique qui suivit sa remarque, on reprocha à Adorno de nier la culture qui seule nous protégerait du retour de cet impensable. C'était méconnaître que la magnifique culture allemande n'avait rien empêché et qu'un peintre aussi génialement moderne que Nolde, qu'un philosophe de la dimension d'Heidegger, avaient ambitionné d'être l'un l'artiste, l'autre le penseur officiels du régime nazi (qui n'ayant que peu de sens artistique ou philosophique et se méfiant de l'un et l'autre, repoussa leurs avances). Adorno voulait en réalité dire ceci, comme il s'en expliqua : ce que nous sommes et ce que nous pouvons créer, s'ils reposent sur la page tournée d'Auschwitz, apparaissent dérisoires. Mais il est quasiment impossible de regarder Auschwitz en face. Cette contradiction insoluble déchira Paul Celan. Nous ne pouvons nous tenir ni dans l'oubli d'Auschwitz, ni dans son souvenir ■



*n° 7,
Rothko (1964)*

Medoc

Hervé Dumez

Au pliocène final, des vagues de glaciation extrêmes font éclater les rocs des montagnes déjà formées, Pyrénées et Massif central, et, suivies par d'amples réchauffements, engendrent des débâcles inouïes, immenses fleuves torrentueux de boue qui épandent sur des plateaux calcaires de l'ouest quartz roses et bleutés du Limousin, silex du Périgord, lydiennes noires des Pyrénées, agatoïdes de l'Albigeois, galets de forme allongée, légèrement aplatie.

À l'âge des premières industries humaines, au Günz, les galets apportés par la Garonne se mêlent aux autres et parfois les recouvrent.

Au Mindel, la couche s'érode, se casse, se démantèle, dessinant des croupes séparées par des dépressions peu marquées.

Les dégels faisant suite à l'âge du Renne occasionnent de petites coulées de boue qui poncent doucement le relief et égalisent la couche du haut en bas des croupes, finissant de leur donner leur galbe.

Mais, brusquement, au terme des temps würmiens se lèvent des vents de sable noir, en d'innombrables tempêtes, qui recouvrent les galets au nord et à l'ouest, les hauteurs étant seules épargnées.

Enfin, la transgression flandrienne élève le niveau de la mer et noie, à l'est, le bas des croupes, créant en bordure du fleuve des marais, les palus.

Ainsi, entre les terres de sable noir, à l'occident et au nord, ne portant que des pins, et les marais en bordure du fleuve, royaume des grenouilles, demeure seul un mince bandeau fait de croupes de galets de quelques dizaines de mètres de haut, « pays maigre et infertile » disent les jurats de 1524.

Durant des siècles, il dort dans la pauvreté. Ce ne sont que ségala, petits lopins de terre à seigle, incapables de produire le moindre blé. Sur les collines, de rares moulins donnent une farine noire. De-ci de-là, quelques vignes améliorent l'ordinaire des paysans et de leurs seigneurs.

Mais au matin du 10 avril 1663, dans le printemps encore frisquet de Londres, Samuel Pepys, secrétaire de l'Amirauté et bourgeois parvenu, libertin mais coqueluche de la bonne société, se dirige vers Lombard Street où il a rendez-vous à l'enseigne du Chêne Royal avec un joyeux poète de ses amis, Alexandre Brome. Il s'apprête à y boire ce claret de France dont les Anglais raffolent, vin nouveau qui, dans quelques semaines à peine, tournera au vinaigre. Au soir, revenu chez lui, il note pourtant dans son journal : « et là avons bu un certain vin français appelé Ho Bryan ; il a un goût excellent et très particulier qui ne ressemble à rien de ce que je connais. »

C'est en 1533 que Jean de Pontac avait acheté au marchand bordelais d'origine basque, Jean Duhalde, un domaine nommé Haut-Brion. Ses descendants arrondissent le domaine, jusqu'à en constituer une surface de grande étendue au milieu des petits vignobles paysans. Le château est construit quelques vingt ans plus tard. Les Pontac achètent des terres jusqu'en Médoc, en particulier dans la seigneurie de Saint-Estèphe le domaine de Pez.

La famille de Pontac n'a de cesse de s'élever, jusqu'à ce qu'Arnaud, son rejeton le plus illustre, accède en 1653 à la charge de premier président du Parlement de Guyenne. Passionné par ses vignes, c'est lui qui parvient à imposer le vin de Haut-Brion comme le seul vin à part en Europe. Peu après le grand incendie de Londres, l'idée lui vient d'envoyer son fils François-Auguste installer une taverne dans la capitale du royaume d'Angleterre, « À l'enseigne des Pontac » – Pontack's Head. On y boit du Haut-Brion pour 7 shillings la bouteille, quand les autres vins se vendent pour à peine 2 shillings. Les intellectuels, Daniel de Foe, Swift, Locke, Saint-Evremond, y croisent l'aristocratie londonienne.

John Locke, précisément, médecin et philosophe, et peut-être en raison de ce mélange des genres préoccupé de sa propre santé, décide de consulter ses collègues les plus réputés, ceux de l'université de Montpellier. Il obtient son congé de Milord Shaftesbury dont il est secrétaire, et s'embarque pour la France. Lui qui est un habitué de « Chez Pontac », se rend à Bordeaux et, le 14 mai 1677, parcourt à cheval les vignes de Haut-Brion. Il note ses impressions, lui aussi, sur son journal : « Les vignes de Pontac, dont la production est si estimée en Angleterre, poussent sur un versant orienté à l'ouest ; le sol, dont on croirait qu'il ne peut rien produire, est composé de sable blanc mêlé d'un peu de gravier ; mais telle est la qualité particulière du sol du vignoble de M. de Pontac, près de Bordeaux, que les négociants m'ont assuré que le vin provenant des vignobles les plus proches, puisque seulement un simple fossé les sépare, et dont le sol est, en apparence, parfaitement le même, était nettement moins bon¹. »



Château Margaux

Dans un opuscule intitulé *Observations upon wines*, Locke indiquait ce qui, à ses yeux, constituait le meilleur terroir à vin : un sol maigre et perméable, sur un modelé en relief. Il fallait aussi ne pas rechercher l'abondance de récolte. À Bordeaux, il s'était fait expliquer que le fumier, notamment le riche fumier de cheval, gêne irrémédiablement la vigne, et que les meilleurs plans sont ceux qui produisent peu, c'est-à-dire les plus vieux.

Ceux qui décidèrent d'imiter Monsieur de Pontac durent donc patienter quelques dizaines d'années, le temps que leurs vignes vieillissent, laissant à Haut-Brion, durant toutes ses années, son monopole.

Mais, en mars 1714, un vaisseau hollandais, L'amour de Rotterdam, chargeait sur le quai de Bordeaux : « 10 tonneaux de Pontac à 550 livres tournois le tonneau, 10 tonneaux de Latour à 450 livres tournois l'unité, 10 tonneaux de Lafite à 410 livres tournois l'un, 20 tonneaux de Margaux à 300 livres tournois le tonneau. » Moins d'une dizaine d'années plus tard, dans une lettre en date du 16 octobre 1723, J. Bruvenal rendait compte à Henry Powell, sommelier du Prince de Galles, depuis le Bordelais où il séjournait, de l'état du millésime en ces termes : « les quatre grands crus – “topping growths” – de Latour, Lafite, Château Margaux et Pontac, sont excessivement bons. » On s'attendait à des prix élevés, mais aucune cotation n'avait encore eu lieu : tous « attendaient afin de savoir ce que Mr Daulède allait demander

1. La croupe de Haut-Brion est en effet la seule, à Pessac, avec celles de la Mission Haut-Brion et de Pape Clément, à être constituée de graves gūnziennes, les autres terrains étant de sable ou de graves pyrénéennes.

pour son Château Margaux, car il est leur étoile polaire. » La femme du propriétaire de Margaux était une Pontac, ce qui unissait Haut-Brion et Margaux. Quant à Nicolas-Alexandre de Ségur, président à mortier du parlement de Bordeaux, seigneur de Lafite et de Latour qui régnait sur la ville de Pauillac, il avait hissé ses domaines juste derrière ceux – pour un temps encore, la hiérarchie était respectée – du premier président. Un autre magistrat de Bordeaux connut moins de succès : Charles-Louis de Segondat, baron de la Brède, acheta des landes proches de Haut-Brion, espérant en faire des vignobles renommés, mais sans succès – problème de graves. Il devint plus célèbre en écrivant *l'Esprit des Lois* que par son vin. L'écart entre le tonneau des quatre grands crus et le tonneau de vin ordinaire ne cessait de croître.

C'est à la Royal Navy que les premiers durent une grande part de leur prestige : les cargaisons des vaisseaux français saisis à la mer étaient revendues aux enchères à Londres. On se battait une seconde fois pour les acquérir.

Entre grands crus et vins ordinaires, d'autres commençaient à se faire une place.

Sous le même prétexte que John Locke (son chirurgien lui avait conseillé de prendre les eaux à Aix-en-Provence), Thomas Jefferson, alors ministre des États-Unis nouvellement créés mais voyageant incognito, refit le même trajet. Il demeura cinq jours à Bordeaux, du 24 au 28 mai 1787, et visita Haut-Brion, sans se rendre en Médoc. Amateur lui-même, il sut surtout interroger les grands négociants de la place, au premier rang desquels John Bonfield, consul des États-Unis à Bordeaux. Ses notes de voyage reprennent celles de son prédécesseur anglais, mais établissent un classement des développements intervenus en un siècle. Les quatre premiers sont Château Margaux, La Tour de Ségur, Haut-Brion et Château La Fite, avec cette précision : « les vins des trois premiers crus n'atteignent la perfection que lorsqu'ils ont l'âge de quatre ans. Ceux du Château La Fite, qui sont quelque peu plus légers, sont bons à l'âge de trois ans. » Derrière viennent les vins de « seconde qualité », Rozan, Dabbadie ou Lionville [domaine appartenant à M. D'abadie et comprenant l'actuel Léoville-Lacazes, Léoville-Poyferré et Léoville-Barton], La Rose [l'actuel Gruaud-Larose], Quirouen [Kirwan], Durfort [Durfort-Vivens, à Margaux]. Si l'enquête de Jefferson avait été plus poussée, il aurait également cité le domaine de Mademoiselle Lascombes, à Margaux, qui vendait habituellement au même prix que Madame Rauzan, le Château de Gorse à Cantenac [aujourd'hui Brane-Cantenac] et le domaine de Monsieur Bergeron, à Saint-Julien [Ducru-Beaucaillou], dont les cours rejoignaient ceux des autres. Seuls trois se détachaient nettement du lot : Rauzan, Léoville et Gruaud-Larose.

Puis venaient les troisièmes : « Calons » [Calon-Ségur], « Mouton » « Gassie » [Rauzan-Gassies], « Arboète » [sans doute Château Lagrange de Saint-Julien], « Pontette » [Château Lanogoa, qui appartenait aux Pontet mais qu'on distinguait de Pontet-Canet], « de Terme » [Marquis de Termes], « Candale » [Château d'Issan].

Telle était alors la classification établie par les négociants de la place et que se fit expliquer l'illustre voyageur.

Quant à lui, ses commandes montrent où ses goûts le portaient. Le 6 septembre 1790, depuis Philadelphie, il adresse en effet une lettre à Joseph Fenwick, le nouveau consul des États-Unis à Bordeaux. Elle comporte en annexe deux lettres, l'une pour Madame Rauzan (dix caisses), l'autre pour Monsieur de Miromesnil, alors copropriétaire de Latour : « Quoique je n'aie pas l'honneur, Monsieur, de vous être personnellement connu, j'ai eu l'avantage, dans un tour que j'ai fait pendant ma séjour à Paris, en visitant le canton des meilleurs vins de Bordeaux, d'avoir vu votre

vigne qui donne les vins nommés de Ségur et de savoir que c'est un des meilleurs crus de ce canton. J'en ai fait cette éloge à notre président le Général Washington, et il me charge, conséquemment, de vous prier d'avoir la bonté de lui en fournir une vingtaine de douzaines de bouteilles de votre meilleur pour la service actuelle. »

La structure était figée, mais sans cesse remise en question. Poitevin, régisseur de Latour et lui-même propriétaire de Marbuzet, notait dans une lettre de 1803 : « De Lafite et Latour dépendent les prix des seconds crus, dont il y a un bon nombre, et même des troisièmes classes ; d'après cela, Monsieur, tous ces propriétaires ont leurs yeux sur Latour de préférence. »

Puis on descendait. « Madame de Rauzan à Margaux, dont les vins sont fort recherchés et estimés, étant la première des seconds crus, a vendu il y a à peu près deux mois sa récolte de 1803 et 1804, à 600 f le tonneau, elle qui ne diffère du prix de Latour que de 200 à 300 f toujours » (Poitevin, 25 septembre 1805).

Sans cesse, des individualités s'affirmaient et tentaient de rompre des lances, comme le constatait Lamothe, le successeur de Poitevin : « Les vins nouveaux du Médoc sont presque tous vendus. Je ne connais que M. de Pichon, mon voisin, qui garde encore les siens, après en avoir refusé 1950 f du tonneau parce que les seconds crus ont vendu 2100 f, à la hauteur desquels il veut se tenir. Cet homme respectable par ses vertus morales est un peu trop prévenu de bonne opinion pour ses vins et j'en suis fâché parce qu'il serait plus heureux s'il était plus facile à traiter de ses récoltes. » (Lamothe, 17 mars 1823).

Les premiers crus cherchaient toujours à maintenir l'écart avec les suivants, que Domenger, à Latour, avait fixé, « un quart au dessous. » En novembre 1790, la première des seconds, Madame Rauzan, jouait un coup de poker et tentait d'imposer au négoce de n'être que de 350 f au-dessous de Latour. Domenger avait senti le piège se dessiner. Lors d'une première entrevue avec Johnston, l'un des plus puissants négociants de Bordeaux, il avait refusé une offre, devinant que Madame Rauzan ne s'était pas encore découverte, et intriguait : « Il me paraissait important de tenir cette dame et les autres seconds crus à cette distance. Dans ma première entrevue avec M. Johnston, j'avais refusé 2000 livres ; je lui avais dit que je voulais attendre la vente de Madame Rauzan et de quelques autres ; mais que, quelque prix que j'acceptasse après ou avant sa vente, je me réservais toujours de la surpasser d'un quart. » (Dominger, 4 novembre 1790). Johnston va alors voir Madame Rauzan et lui offre 1500 livres. Elle demande le prix fait à Latour, et refuse, campant ferme sur ses 350 francs. Johnston, de crainte de perdre Latour, refuse. D'autres négociants acceptent le marché. Alors, Dominger signe avec Johnston, qui aura Latour, mais pas Rauzan, cependant que la rusée seconde vend aux autres, qui auront Rauzan mais non Latour. Johnston explique à Latour que ce sera 2000 et rien d'autre, ou qu'il se passera de ce château, les seconds étant très bons. « Vous voyez, Monsieur le Marquis, que ces seconds crus, même les troisièmes et quatrièmes, qui se mettent sur le pied de se référer aux seconds ou à Latour et Lafite, directement pour 1/4, 1/3, ou telle autre proportion, sont dans le cas de nous nuire beaucoup ; ils sont les plus forts en nombre et en quantité de vin ; et les négociants doivent tous chercher à diminuer notre prix, pour diminuer d'autant celui des autres. Ils doivent même nous laisser quelquefois si nous nous raidissons trop. » (Dominger, 4 novembre 1790).

Dans l'euphorie d'un début de règne et d'une embellie économique, l'empereur Napoléon III décida le lancement d'une exposition universelle des produits agricoles et industriels. Chaque département s'organisa pour exposer à Paris le meilleur de sa production et la Gironde se proposa évidemment d'exposer – et d'exposer seulement – ses grands vins. Il y fallut un minimum d'organisation et l'on tenta un

classement. Les négociants se réunirent et, se fondant sur les statistiques des prix passés et les différents classements précédents, fixèrent le leur.

Si donc aucune goutte de breuvage, rouge ou blanc, ne fut alors répandue, le classement de 1855 fit couler salive et encre, et continuera de le faire longtemps encore.

Le prince Napoléon, chargé par l'empereur de présider au bon déroulement de l'exposition conservait des concours un cuisant souvenir. « Il fallait », notait-il, « distribuer les récompenses de façon à honorer les mérites et à ne froisser aucune susceptibilité. » On constituait des jurys, mais, faisait-il remarquer, désabusé, « quand on confie à une réunion d'hommes la tâche de se prononcer sur les mérites des produits que renferme une Exposition universelle, on leur demande une chose qui est au-dessus des forces humaines. Le temps, les moyens d'examen, les termes de comparaison, tout leur manque. » Le principe lui apparaissait finalement critiquable : « Les jugements du jury, sous la forme de médailles et de diplômes, sont une véritable sentence à laquelle le public est invité à se soumettre. C'est bien dans ce sens que les industriels l'entendent ; les récompenses deviennent entre leurs mains un moyen de monopole, une arme dont ils font usage contre leurs concurrents. Le véritable promoteur des progrès industriels, le meilleur juge, c'est le consommateur. La clientèle est la récompense de tout progrès accompli. » Le prince concluait en préconisant l'abandon des jurys, des classements et des médailles. L'histoire lui fit ce qu'elle fait souvent aux meilleures intentions, un pied de nez, et le classement de 1855 demeura.

Premiers crus, suivants prestigieux et négociants puissants, jouent depuis toujours un jeu subtil, violent et dur, chaque année recommencé, la hiérarchie officielle restant intangible mais toujours menacée, les positions obtenues une année étant remises en jeu dès la suivante, chacun s'observant, cachant son jeu, laissant courir les rumeurs, se dérochant et se découvrant tour à tour, puis se lançant enfin, forcé de signer, ne sachant que trop tard si le coup était bon, ou pipé.

Tout faillit pourtant cesser, définitivement à cause d'une chose, minuscule et jaune, venue du pays de Jefferson. La femelle, dépourvue d'ailes, vit en colonies qui s'attaquent aux racines. Les œufs qu'elle pond donnent naissance à des individus ailés qui, sortis de la terre s'envolent un peu plus loin. Là, les femelles pondent sous l'écorce des œufs d'hiver. Au printemps, ces œufs produisent des individus ailés, qui repartent, et des individus aptères qui descendent en colonies dans les racines. Les piqûres qu'ils y font créent des nodosités qui tuent les ceps. Les feuilles se dessèchent : phylloxera vastatrix. Puis ce fut une moisissure, le mildiou, qui avait déjà dévasté les cultures de pomme de terre en Irlande et provoqué la famine.

Tout n'était plus que désolation. Un jour d'octobre 1882 qu'Alexis Millardet visitait le domaine de Ducru-Beaucaillou, à Saint-Julien, il fut frappé par la belle apparence de quelques vignes bordant le chemin. Les feuilles portaient des traces d'un blanc bleuâtre. Il fit appeler le régisseur qui lui expliqua que l'habitude était, à la véraison des grappes, de recouvrir les feuilles de vert-de-gris, c'est-à-dire de sulfate de cuivre mélangé à de la chaux, pour dissuader les maraudeurs de voler les grappes. Avec l'aide de son collègue Ulysse Gayon, normalien, assistant de Pasteur dans son laboratoire et premier professeur d'œnologie, il mit au point un mélange, la bouillie bordelaise, qui fut testé pour la première fois à Ducru-Beaucaillou et dans le domaine de Dauzac, à Labarde.

Un autre désastre surgit depuis l'Angleterre, marché béni depuis des siècles. Il s'agissait d'un breuvage au ton jaune, aux reflets de miel et d'orange, fort au goût.

Né dans les Highlands, il gagna dans les années 1860 les lowlands. C'est alors que fut mise au point la technique du coupage ou « *blending* ». On affinait le mélange dans des fûts de chêne ayant contenu du Sherry ou du Xeres. Le résultat était une qualité naturelle garantie d'une année sur l'autre, sans risque. À partir de 1890, l'épidémie gagnait Londres. Sur Regent Street, la maison Hedges and Butler qui fournissait toute l'aristocratie anglaise, au premier rang de laquelle la reine Victoria et le duc de Windsor, voyait ses ventes de claret de prestige baisser et ses ventes de breuvage jaune atteindre des sommets. Le comte Charles de Beaumont, administrateur de Latour, décida en 1905 d'entreprendre une enquête sur les raisons de la crise. Elle le mena dans les grands restaurants, au Jockey Club, jusqu'aux caves de l'Élysée, du Sénat, de la Chambre des Députés, de l'ambassade de Grande-Bretagne et de celle des États-Unis. Le grand restaurateur parisien Voisin, navré, lui déclara : « En Angleterre, on ne boit plus que de l'eau et du whisky. »

Enfin, la contrefaçon menaçait. Un viticulteur du midi lançait en 1905 un vin sous l'appellation « Medauc. » Les grands châteaux, malgré eux, étaient emportés dans la tourmente. En 1907, le bureau Tastet-Lawton soumettait au régisseur du domaine le plus célèbre de Pauillac une bouteille de Latour 1903 achetée à l'étranger, « frauduleuse en tous points dans son conditionnement : fausse capsule, fausse étiquette, faux bouchon. » À Dresde, en 1908, on vendait du château Latour-Massac. Lafite était victime de sa réputation en Russie : son nom y était devenu synonyme de vin rouge et son étiquette, imitée, se retrouvait sur toute piquette vendue dans l'empire.

La guerre de reconquête qui s'engagea fut longue, difficile et âpre.

Contre le phylloxera, on planta de nouveaux cepes, plus résistants. Contre le mildiou, on avait inventé la bouillie bordelaise. Restait à contrôler les négociants pour éliminer la contrefaçon et surveiller les ventes.

Le 20 août 1901, 43 représentants des grands crus classés sur 60 se réunirent à Bordeaux et fondèrent l'Union syndicale des propriétaires de crus classés du Médoc. Le directeur de Lafite fut nommé président. Le fer fut aussitôt croisé avec le négoce. Jusque-là, le vin était livré en fûts aux négociants. Ces derniers s'occupaient du vieillissement, puis opéraient la mise en bouteilles, apposant leur nom sur l'étiquette en même temps que celle du grand cru. Les grands négociants étaient hors de tout soupçon. Beaucoup d'ailleurs possédaient des châteaux. On pouvait se méfier des autres. La partie dura plusieurs années. Le 16 novembre 1905, Nathaniel Johnston négociant et propriétaire de Ducru-Beaucaillou ainsi que de Dauzac, président de l'Union, fit savoir qu'il engageait les grands crus à opérer la mise en bouteilles au château et à apposer cette mention sur l'étiquette. Parallèlement, le comte du Périer de Larsan, député de Bordeaux et propriétaire de Branaire-Ducru, quatrième cru classé de Saint-Julien, s'activait à Paris. La grande loi sur la répression des fraudes fut votée le 1^{er} août 1905. Restait à mettre au point les décrets d'application. Les propriétaires demandèrent qu'une étiquette fût apposée sur les fûts, attestant de leur origine, qui suivrait le vin durant tout son parcours. Le négoce protesta : il y allait, paraît-il, du secret des affaires et de la possibilité de faire des transactions de maison à maison. On pestait contre une insupportable plaie bureaucratique. Les propriétaires répliquèrent par l'ironie : « Il nous est difficile d'admettre qu'il soit impossible à une maison de commerce, si petite fût-elle, de consacrer le temps nécessaire à écrire six mots et à apposer une signature sur une pièce qui accompagne une transaction commerciale. » Mais, rétorquaient les négociants, si une barrique était vendue en demis, ou en quarts de barrique, qu'advierait-il du fameux talon ? On se déchira ensuite sur l'appellation d'origine. Les propriétaires imposèrent que

seuls les vins produits dans le département de la Gironde aient droit à l'appellation « Bordeaux. »

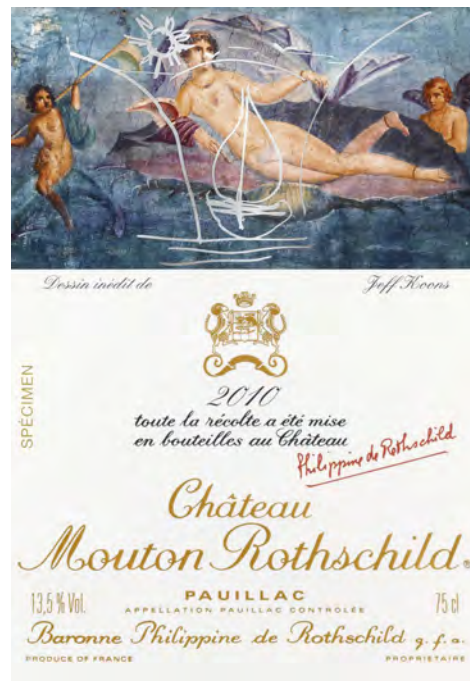
La protection n'était pas tout : il fallait faire revenir les amateurs, notamment anglais, pour contrer l'essor du Whisky. En 1901, le banquet des automobiles se tenait à Latour. Deux ans plus tard, en octobre 1903, les parlementaires britanniques étaient invités dans le Médoc. Puis ce fut le tour des journalistes médicaux anglais. Latour accueillit le congrès d'œnologie, présidé par Ulysse Gayon, en 1907. Trois ans plus tard, l'association générale des médecins se réunissait à Pauillac. Le Wine Trade Club de Londres vint en 1912. Le premier reportage cinématographique fut filmé à Latour en juillet 1914.

Dans les dernières années du XX^e siècle, de rigoureuses recherches, autant que désintéressées, démontrèrent, expériences à l'appui, qu'en boire garantissait longue vie. La Science s'unissait pour une fois avec grâce au plaisir mais posait toutefois une condition absolue : ne boire que du meilleur. Dans la bousculade qui s'ensuivit, les Asiatiques se mêlèrent désormais aux Américains.

Quelques croupes caillouteuses, s'élevant à peine au-dessus d'un grand fleuve boueux, se prennent pour le centre du monde. Et peut-être avec quelque raison...

Référence

Pijassou René (1980) *Un grand vignoble de qualité : le Médoc. Vol. I & II*, Paris, Tallandier ■



Amor de lohn

Hervé Dumez

Citadelle de Blaye, juillet 2013



Dans un coin de l'austère citadelle toujours défendue par sa demi-lune et ses bastions à orillons, arasées et ne dominant plus la Gironde, le soir les premières à s'enfoncer dans l'obscurité, se trouvent les ruines d'un château médiéval, antique fief des Rudel qui se faisaient appeler avec une certaine arrogance princes de Blaye.

Un biographe inspiré raconta qu'ayant écouté des pèlerins parler de la beauté et de l'esprit de la comtesse de Tripoli, Jaufré Rudel en tomba éperdument amoureux. Elle finit par avoir connaissance des chants qu'il écrivit pour elle, devenus rapidement célèbres dans toute la chrétienté, et lui se croisa pour enfin pouvoir la rencontrer. Saisi de langueur sur le navire qui l'emmenait à St Jean d'Acre, il fut porté à terre jusqu'à elle et mourut dans ses bras alors qu'ils se voyaient pour la première fois.

Depuis Gaston Paris, les historiens n'ont pas eu grand mal à montrer l'inanité de ce récit écrit bien longtemps après les faits. En réalité, on ne sait de lui que ses vers, et qu'il s'embarqua à destination de Jérusalem sur l'appel de Bernard de Clairvaux pour mourir très probablement en Terre sainte. De son temps, il fut plus connu pour la musique de ses chansons que pour leur texte et son biographe tardif ironisa sur ses « *paubres motz* ». Le vocabulaire de ses poèmes est en effet simple, souvent répétitif. Les virtuosités des autres troubadours ne l'ont jamais tenté. Horreur à leurs yeux, il emploie souvent le même mot à la rime. Mais c'est précisément la simplicité de ses vers et leur naïveté qui continuent aujourd'hui à faire leur charme, qu'il est parfois plus difficile de trouver chez ses émules.

Il suffit de lire ses chansons pour savoir que l'amour qu'il éprouva fut pour une femme réelle et non imaginaire. Cet amour le saisit, dit-il, une nuit sous ses couvertures :

*Mieux m'eut valu coucher tout habillé
Que dévêtu sous couverture ;
Et je puis évoquer
La nuit quand je fus assailli.
Toujours j'en aurai le cœur souffrant,
Car me quitta le bonheur en riant,
Et j'en soupire encore, plein d'émoi.*

Ce ne fut qu'amour de loin (*amor de lohn*), rendant les jours de printemps aussi tristes que ceux d'hiver (*Lanquan li jorn son lonc en may*) :

*Lorsque les jours sont longs, en mai,
Me plaît le chant des oiseaux lointains,
Et il me souvient d'un amour lointain.
Je vais alors pensif, morne, la tête baissée,
Et ni alors le chant des oiseaux, ni la fleur d'aubépine,
Ne me plaisent que l'hiver glacé.*

Chaque fois qu'il croyait se rapprocher de la femme aimée, tantôt volant vers elle, tantôt pensant à elle au pas régulier de son cheval, il s'en éloignait un peu plus :

*Par cet amour je suis tant pressé
Que quand je vais courant vers elle,
Il me semble que je m'en revienne
Et qu'elle s'en aille, fuyant ;
Mon cheval va si lentement
Qu'il sera difficile que j'y atteigne jamais,
Si amour ne lui inspire de m'attendre.*

Sans doute leurs lèvres jamais ne s'effleurèrent et la séparation d'avec elle était-elle voulue et subie à la fois. Chaque jour, les chemins qui pouvaient les relier l'un à l'autre semblaient devenir plus sinueux et difficiles :

*Triste et joyeux je partirai,
Quand je verrai cet amour de loin.
Mais je ne sais quand je la reverrai,
Car nos pays sont trop lointains.
Il y a tant de cols et de chemins
Et pour ceci ne suis devin.
Mais que tout soit comme il lui plaît.*

Ses jours se passaient à penser à elle, et la nuit elle habitait ses rêves. Cette perpétuelle présence et cette persistante absence le broyaient entre douceur et souffrance, désespérance et espoir :

*Mon cœur est là tout entier,
Si bien qu'il n'a ailleurs ni cime ni racine ;
Et quand je dors sous mes couvertures,
Mon esprit est là-bas auprès d'elle ;
Cet amour pourtant fait mon malheur,
Parce que je l'aime et qu'il ne lui en chaut.*

Le sourire qui l'avait éveillé sous ses couvertures et rendu éperdu ne se tournait plus vers lui et en ravissait d'autres, ce qui l'accablait. Dans une de ses dernières chansons, il prétend que la sagesse lui serait finalement venue, mais l'affirmation semble un peu trop appuyée pour être vraiment sincère :

*Car maintenant je sais de façon sûre
Que celui-là est sage qui attend,
Et celui-là fou qui trop s'irrite.*

Ne pouvant plus ni voir son amour ni lui parler, il se sentait chant devenu, son existence réduite à cela, philomèle sur sa branche modulant sans fin dans la nuit :

*Quand le ruisseau de la fontaine
S'éclaircit, comme il le fait,
Et que paraît la fleur de l'églantier,
Et que le rossignolet sur la branche*

*Lance et reprend et adoucit,
Son doux chant et embellit,
Il faut bien que le mien reprenne.*

Jaufré Rudel resta comme cette figure que son biographe traça de lui, celle d'un homme qui meurt d'avoir atteint son rêve, juste au moment de le saisir. Uhland, Heine, Swinburne (le plus inspiré sans doute), Rostand et d'autres jouèrent de cette image. Quant à l'amour de loin qu'il chanta le premier, ce jeu entre distance et fusion, réelle ou imaginaire, avec l'être aimé, il fut repris aussitôt, notamment dans l'histoire de Tristan et Iseult :

*Cette nouvelle remplit Tristan de joie :
Elle ne pourra se rendre à Tintagel
Sans qu'il la voie passer !
Le jour du départ du roi,
Il revient dans la forêt,
Sur le chemin que le cortège
Doit emprunter, il le sait.
Il coupe par le milieu une baguette de noisetier
Qu'il taille pour l'équarrir.
Sur le bâton ainsi préparé,
Il grave son nom avec son couteau.
Si la reine le remarque,
Car souvent elle guettait un signe,
Elle saura bien que le bâton
Vient de son ami, quand elle le verra.
Ce que disait le message
Écrit par Tristan,
C'était qu'il attendait
Depuis longtemps dans la forêt
À épier et à guetter
Le moyen de la voir
Car il ne pouvait vivre sans elle.
Ils étaient tous deux
Comme le chèvrefeuille
Qui s'enroule autour du noisetier :
Quand il l'enlace et le saisit,
Et qu'il s'est mis tout autour du tronc,
Ils peuvent ainsi continuer à vivre longtemps.
Mais si l'on veut ensuite les séparer,
Le noisetier a tôt fait de mourir,
Tout comme le chèvrefeuille.
« Belle amie, ainsi en est-il de nous :
Ni vous sans moi, ni moi sans vous ! »*



*La mort de Jaufré Rudel
dans les bras de la comtesse de Tripoli
(Enluminure, XIII^e siècle)*

Références

- Lettres gothiques (1990) *Les lais de Marie de France*, Paris, Livre de Poche.
- Lhérisson Fernande (2011) *La légende de Jaufré Rudel, prince de Blaye. Suivi des chansons de Jaufré Rudel*, Cressé, Éditions des régionalismes.
- Paris Gaston (1893) "Jaufré Rudel", *La revue historique*, tome LIII, pp. 225-260.
- Carrefour Ventadour (2011) *Jaufré Rudel, prince, amant, poète. Trobada tenue à Blaye les 24 & 25 juin 2011*, Cahier 2011 ■

Lanquan li jorn son lonc en may
<http://www.youtube.com/watch?v=PLVYOMpAzbs>



Tristan & Iseult
(Enluminure, XIII^e siècle)